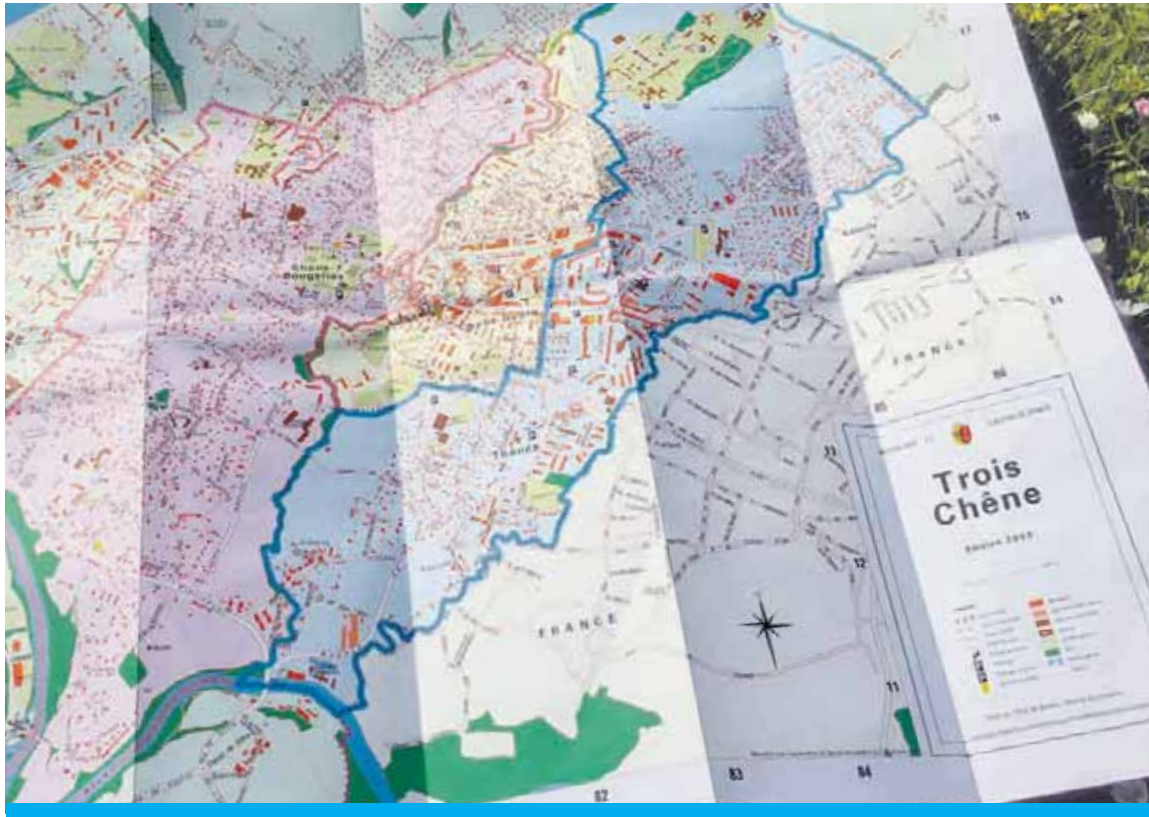


Le Chênois

ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DE CHÊNE-BOUGERIES, CHÊNE-BOURG ET THÔNEX

Fondé en 1915

Mai 2017 • n° 524



Chêne, à la croisée des chemins

Cet été, chaussez vos baskets et partez à la découverte des communes chénoises ! Dépaysement garanti à travers les récits de nos journalistes qui se sont penchés sur l'histoire, la géographie et la culture chénoises à travers les siècles. Des reportages qui démontrent toute la complexité de cette région tri-céphale fascinante dont les composantes sont si semblables et si différentes à la fois.

Page 4 et suivantes



Pour aller plus loin...

A l'approche de l'été, nos pages regorgent de propositions d'activités pour tous les âges ! Ateliers musicaux ou scientifiques pour les enfants, rallye pédestre familial, jeux pour tous sur la Plaine de Plainpalais, stage de planeurs télécommandés à Verbier, centres aérés et camps d'été, les communes, centres de loisirs/maisons de quartiers et associations en tous genre foisonnent d'idées pour des activités en plein air des plus originales.

KAARINA LORENZINI, RÉDACTRICE EN CHEF

A découvrir en pp. 17 et 38-43

Sommaire

Avis	2
Dossier	4
Informations officielles	15
Vie associative	37
Sports & Loisirs	40
Pêle-mêle	45

Chêne-Bougeries



Une communauté d'auto-consommateurs photovoltaïque pour des logements va bientôt voir le jour à la rue J.-J.-Rigaud. Les 49 ménages et les 4 locaux d'activités qui s'installeront dans ce nouvel immeuble bénéficieront exclusivement de l'électricité produite par leurs installations solaires.

Voir en p. 24

Chêne-Bourg



Installer des nichoirs, c'est bien ; en garantir le suivi, c'est mieux. Par leur nettoyage et leur remplacement au cas par cas, le Service de l'environnement et du domaine public communal entend continuer à promouvoir ces espaces de nidification urbaine.

Voir en p. 26

Thônex



La Commune organise une semaine de valorisation des déchets à l'attention de ses habitants. Au programme des samedis 6 et 13 mai : distribution de "P'tites poubelles vertes" et animations/jeux.

Voir en pp. 30-31

Thème du prochain numéro :

Sur la route du tram...

Délai rédactionnel et publicitaire :

Lundi 8 mai 2017

Prochaine distribution :

Du 9 au 12 juin 2017

Une belle vitrine pour vos annonces publicitaires!



La nouvelle édition de l'Annuaire chênôis sera dans vos boîtes à lettres dans le courant du mois de septembre. Cette publication commune à Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex est une véritable mine d'informations sur la vie pratique dans les Trois-Chêne, mais aussi à Genève en général. Elle est revue et corrigée chaque année par les administrations communales et la Rédaction du journal *Le Chênois*.

Annonceurs, annoncez-vous!

Les entreprises chênôises sont encore à temps pour figurer dans cette nouvelle édition. Editée à 17'000 exemplaires et distribuée tous ménages par La Poste, elle se présente sous la forme d'une brochure A5 quadri contenant 128 pages. Riche en informations dans des domaines variés (santé, social, sports, loisirs, famille, administrations communales, formation, associations, etc.) et agrémentée de photographies, elle constitue un excellent vecteur publicitaire. Vous pouvez manifester votre intérêt en téléphonant à **Mme Françoise Allaman, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 au T. 022 349 43 81** ou en nous adressant un message à l'adresse suivante: pub@lechenois.ch

Kaarina Lorenzini,
Rédactrice en chef du journal *Le Chênois*

Notez nos nouvelles adresses électroniques

Ce printemps a vu le déménagement de nos locaux au chemin de Miribel 4, 1226 Thônex. Ça, vous le saviez déjà! La nouveauté c'est que nous avons trois nouvelles adresses de messagerie électronique:

Pour contacter la Rédaction:
redaction@lechenois.ch

Pour contacter personnellement notre assistante de direction:
francoise.allaman@lechenois.ch

Pour contacter personnellement la rédactrice en chef:
kaarina.lorenzini@lechenois.ch

Notez que l'adresse lechenois@bluewin.ch sera temporairement déviée sur celle de la Rédaction, avant d'être complètement abandonnée.

Nos autres adresses de messagerie sont toujours valables:

Publicité: pub@lechenois.ch

Prépresse: prepresse@lechenois.ch

Nos numéros de téléphone restent quant à eux également inchangés:

Rédaction: 022 349 24 81

Publicité: 022 349 43 81

Fax: 022 349 14 81

Impressum

Le Chênois

Organe officiel des communes
de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex
depuis février 1926

N° 524 – 102^e année

Distribution: du 5 au 8 mai 2017

Tirage utile: 16'200 exemplaires

Editeur responsable: Flávio Borda d'Água,
président (CM Chêne-Bougeries)

Comité de l'Association Le Chênois:

Julie Bersier, vice-présidente (CM Thônex);
Florian Gross, trésorier (CM Chêne-Bougeries);
Philippe Meyer, secrétaire (CM Chêne-Bourg);
Isabelle Neuder (CM Chêne-Bourg); Adrien Rufener
(CM Thônex); Marion Garcia Bedetti (CA déléguée
à la culture, Chêne-Bougeries); Pierre A. Debarge
(CA délégué à la culture, Chêne-Bourg);
Philippe Decrey (CA délégué à la culture, Thônex)

Rédactrice en chef: Kaarina Lorenzini
kaarina.lorenzini@lechenois.ch

Equipe de rédaction: Liliane Roussy, Clarisse Miazzo,
Laura Etienne, Gabriela Cabré, Lucie Hainaut,
Hervé Annen, Stephan Bruggmann, Jean Michel
Jakobowicz, Frédéric Montanya et Romain Wanner

NB: La Rédaction n'est pas responsable des avis per-
sonnels exprimés soit par les personnes interviewées,
soit par nos journalistes et reflétés dans les articles
de fond parus dans nos dossiers thématiques.

Secrétariat de la rédaction: Françoise Allaman
Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg
T. 022 349 24 81 (répondeur)
F. 022 349 14 81 - redaction@lechenois.ch
<https://www.facebook.com/LeChenois/>

Prépresse: Siska Audeoud,
Hadès graphisme pour *Le Chênois*

Impression: Alar Roto Presse SA, Genève

Administration (publicités):

Journal *Le Chênois* - pub@lechenois.ch

Distribution (La Poste):

Tous ménages dans les Trois-Chêne

Abonnement: CHF 20.-/an

Dates des parutions en 2017: 9 au 12 juin,
22 septembre, 20 octobre et 1^{er} décembre

PUBLICITÉ

Moins d'énergie et plus de qualité de vie

Les fenêtres EgoKiefer à isolation record permettent une réduction des déperditions de chaleur par les fenêtres pouvant atteindre 75%.

Protection du climat comprise.

Votre spécialiste:

biedermann
les métiers du bois

9, chemin Deluc
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 04 04
Fax 022 869 04 14
www.biedermann-sa.com

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of ATG

JEUDI 1^{ER} JUIN 2017, 20H



TOUT
EST

PRÉVU

www.cavalpatte.ch



SPECTACLE IMPROVISÉ PAR
BENJAMIN CUCHE

**fa
vr
e**
POINT

www.pointfavre.ch



Les frontières chênoises: tour d'horizon géographique, historique et politique

Un reportage de Gabriela Cabré et Lucie Hainaut

Au Moyen-Age, nos ancêtres chênois découvraient un chêne situé aux bordures des pâturages de l'actuelle commune de Chêne-Bougeries, qu'ils identifiaient alors comme un point de repère et de rencontre. Bien des siècles plus tard, trois communes distinctes habitent ce territoire, gardant chacune sur leur armoirie des motifs rappelant cet arbre majestueux.

LES FRONTIÈRES, CES SUBDIVISIONS créées par les hommes, ont été mises en place pour des raisons politiques, religieuses ou économiques. Le territoire des Trois-Chêne a été progressivement aménagé, découpé, puis nommé. Nos frontières délimitent tout d'abord la limite entre la France et la Suisse, mais également les territoires des trois communes. Outre leur dimension géographique, elles ont également une dimension historique: on le sait, les frontières bougent au fil du temps, et celles des Trois-Chêne ne font pas exception.

Tour d'horizon des frontières chênoises

La délimitation entre la commune de Chêne-Bougeries et celles de Chêne-Bourg et Thônex est marquée par une rivière: la Seymaz. Facilement identifiable et mémorisable, cette frontière naturelle a un rôle de démarcation clair. La séparation entre Chêne-Bourg et Thônex est, elle, plus tardive, ce qui donne un caractère plus artificiel aux délimitations entre les deux communes. Ainsi, leurs frontières traversent parfois des bâtiments entiers, tels que Rolex ou encore le pôle médical de Belle-Idée. Plus curieux encore sont les chemins dont les maisons sont traversées par la frontière; on dîne à Thônex et on se couche à Chêne-Bourg. Le seul endroit des Trois-Chêne où les frontières se rejoignent est le Pont du Vallon; il s'agit de l'unique point de rencontre de nos trois communes.

Les frontières chênoises à travers le temps

On connaît la scission de Chêne-Thônex, qui mena à la création des communes de Thônex et Chêne-Bourg, en 1869. Plus ancienne encore est la séparation en deux du territoire de Chêne après la Réforme. De nouveaux découpages territoriaux apparaissent avec une partie bernoise et une autre genevoise qui deviendra réformée. Nous voyons-là les prémices des deux nouvelles communes distinctes "Chêne-Thônex" et "Les Bougeries". Après de nombreuses tergiversations, le territoire des Bou-



Le pont du Vallon, situé sur la route de Malagnou, entre la route du Vallon et celle de Sous-Moulin, est l'unique point de rencontre des trois communes chênoises.

geries sera rattaché à Chêne-Thônex, alors nommé Chesne-Mont-Blanc. Mais cette cohabitation n'est pas acceptée du côté des Bougeries qui réclame et obtient son indépendance en 1810. Pierre-André Rigaud mènera une négociation à Paris et déclarera que « la topographie, l'opposition des intérêts, et la disposition des charges et des droits entre les deux communes exigent qu'elles soient séparées comme elles l'avaient toujours été ». Les habitants étaient, selon lui, « dans un état de dissensions » qui aurait pu alors nuire à « leur tranquillité réciproque »¹.

Côté Chêne-Thônex, ce sont des divergences idéologiques, de même que des tensions incessantes qui poussent certains habitants du Bourg, Claude Peillonex et Marc Hérédier en tête, à demander l'indépendance de Chêne-Bourg. En effet, Chêne étant sous-représentée au Conseil municipal, certains de ses habitants considèrent que leurs intérêts ne sont pas correctement défendus. On découvre la conclusion suivante, dans un document rédigé par les séparatistes durant l'été 1868: « Il y a dans notre commune deux courants d'idées diamétralement opposés. Le bourg de Chêne tend constamment à développer son commerce et son industrie. Dans ce noble but il cherche la diffusion des lumières

par l'instruction et la démocratie. Les hameaux coalisés de Villette, Fossaz (sic) et Thônex étant exclusivement agricoles, éprouvent peu ce besoin d'instruction (...) chez eux l'esprit de progrès est non seulement lent, mais inconnu, et ils sont fâcheusement encore imprégnés de l'esprit féodal »². Ce sera finalement le Conseil d'Etat qui tranchera « en faveur d'un divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur absolue » en février 1869. Ainsi, il a bien existé une identité communale, une mémoire et des intérêts distincts qui ont façonné les frontières chênoises telles que nous les connaissons aujourd'hui.

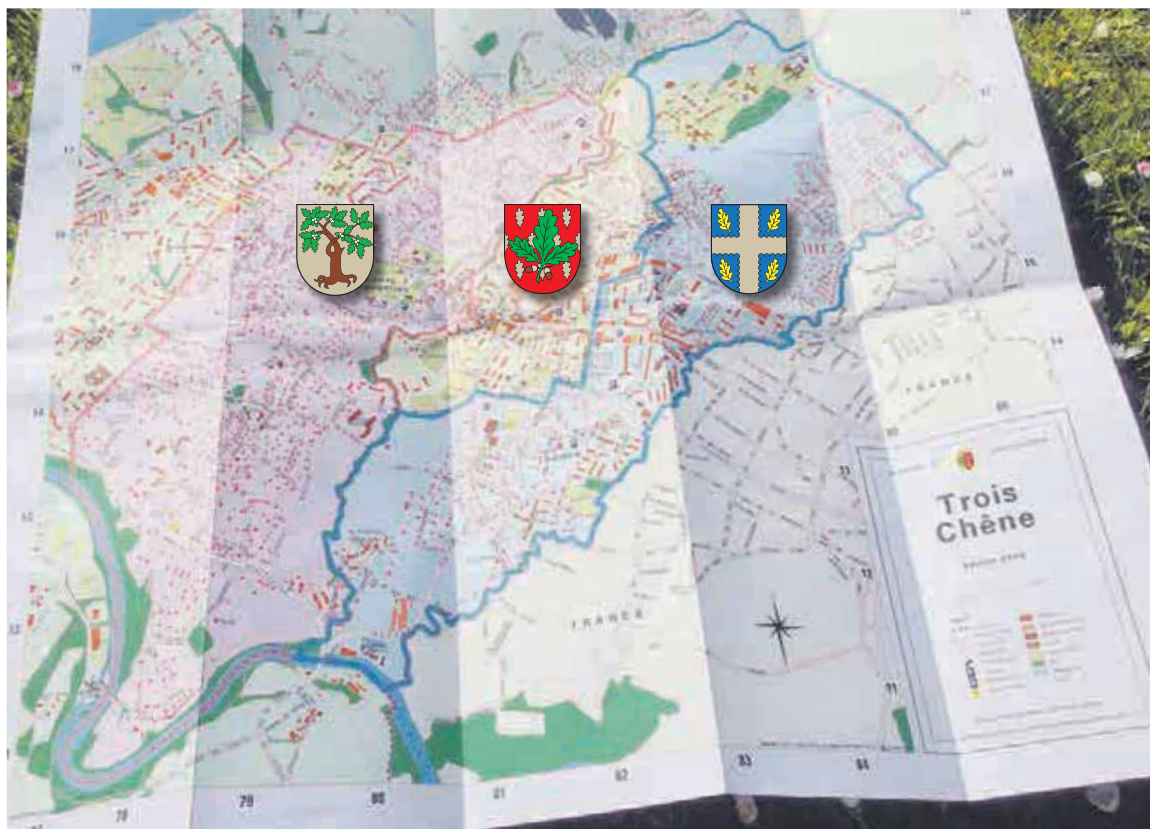
Des attaches communales au-dessus des frontières

Pour beaucoup de nos élus, le caractère tangible ou non de nos frontières n'influe pas sur les attaches locales et communales des habitants des Trois-Chêne. Chaque commune aurait sa propre identité partagée par tous ses habitants. De fait, les trois communes présentent des réalités économiques très différentes. Alors que Chêne-Bougeries est composée d'une population « bien à l'aise », avec des zones villas qui occupent 70% de son territoire, sa voisine, la commune de Chêne-Bourg, est une des communes les plus urbanisées du canton avec un territoire dense. Nous pourrions considérer que la fusion des communes, avec un territoire dense d'une part, et un territoire plutôt clairsemé de l'autre, permettrait à Chêne-Bougeries de garder son patrimoine, puisque les quotas imposés par la Confédération en terme de logements seraient ainsi respectés. Mais il semblerait que les mentalités chênoises restent attachées à leurs identités propres. Pour certains élus, cette question d'identité locale est plus nuancée: ils se demandent si la majorité des habitants a un réel sentiment d'appartenance communale. Pour d'autres, ce sentiment serait plus fort chez les communiers d'un certain âge qui vivaient alors dans

(suite ci-contre)



Pont dans le Vieux-Chêne, marquant la frontière entre Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries.



des communes chénoises moins interconnectées qu'aujourd'hui. Les générations plus jeunes vivent dans une région où les frontières physiques ont tendance à s'effacer. Les jeunes ont des amis dans les trois communes, ils vont dans les autres centres de loisirs et se retrouvent au café du Grand Chêne, par exemple. Pour Madame la Maire de Chêne-Bougeries, Marion Garcia Bedetti, « avec le mélange des populations, c'est-à-dire l'immigration, nous ne pouvons pas vraiment parler d'identité, mais certainement de caractéristiques de notre commune ».

Différences et synergies dans les Trois-Chêne

Pierre Debarge, Conseiller administratif à Chêne-Bourg en charge de l'Aménagement du territoire, considère, tout comme Mme Garcia Bedetti, que chaque commune a ses caractéristiques et ses besoins propres. Il voit une incompatibilité entre les communes de par les différences entre les populations. Il souligne que ces différences sont corroborées par le centime additionnel: ce dernier s'élève à 34 à Chêne-Bougeries, 44 à Thônex et 46 à Chêne-Bourg, car il s'agit d'une commune moins aisée. Selon M. Debarge, on ressent ces différences au niveau social, ce qui implique qu'on ne puisse pas parler d'une entité chénoise. Pascal Uehlinger souligne également que Thônex devient une ville avec un fonctionnement urbain, et n'a donc plus les mêmes problématiques que les autres communes. Il note donc que « les fonc-

tionnements (ndlr: des communes) sont trop différents », et qu'une fusion n'est pas envisageable. Il admet tout de même qu'il existe des synergies et des problématiques communes, qui sont discutées lors de réunions régulières des "3x3 CA" qui rassemblent les trois magistrats des communes des Trois-Chêne et les secrétaires-généraux. MM. Debarge et Uehlinger considèrent tous deux que le principal élément intercommunal de taille qui soit une réussite est le Centre Sportif de Sous-Moulin. Les deux hommes reconnaissent encore quelques infrastructures communes de moindre envergure, tels que le Centre d'Action Sociale (CAS), Action Trois-Chêne pour l'Emploi et 3-Chêne Culture. Existerait-il, toutefois, un lien fort qui subsisterait entre les communes de Thônex et Chêne-Bourg, au vu de leur séparation tardive? On pourrait en effet considérer qu'il existe une continuité entre celles-ci. Par ailleurs, le nombre de structures chénoises pourrait être considéré comme une preuve de l'identité commune du territoire des Trois-Chêne. Outre le Centre sportif et les autres infrastructures précédemment citées, il existe le journal *Le Chênois* et l'Orchestre des 3-Chêne. Bien plus modestes, mais avec un catalogue étoffé de publications sur les Trois-Chêne à leur actif, on peut également mentionner les Editions chénoises. On pourrait dès lors considérer qu'une fusion occasionnerait des avantages tant pour la culture, afin de lui allouer plus de moyens, que pour le social, avec

un réseau qui rendrait l'aide sociale plus forte, ou encore pour les services publics.

Une administration au lieu de trois?

Ces organisations et infrastructures communes seraient alors chapeautées par une administration unique. La démultiplication des tâches administratives implique, pour certains, des coûts importants. Avec trois communes distinctes, l'on se prive de forces que l'on pourrait mettre en commun. Mutualiser certaines ressources ou services assurerait ainsi un développement cohérent et harmonieux pour la région, avec des économies considérables. Par ailleurs, cette mutualisation permettrait de donner un poids plus conséquent à nos autorités sur le plan cantonal. Pierre Debarge admet que cela pourrait alléger le nombre de conseillers

administratifs sur tout le canton, qui compte aujourd'hui 45 communes. Toutefois, il tempore: « une commune chénoise de près de 35'000 habitants, c'est lourd à gérer ». Pascal Uehlinger pense aussi qu'une grande commune est plus difficile à administrer. Il souligne que sur le canton de Genève, la tendance est à la multiplication des communes et qu'il est préférable d'avoir plusieurs petites entités. Mais le problème qui se pose surtout pour la Maire de Chêne-Bougeries serait la perte d'une administration de proximité qui aurait des conséquences dommageables pour tout le monde. Il existe dans nos communes la possibilité pour nos élus de connaître les citoyens, ainsi que les problématiques qui leur tiennent à cœur. « Malgré la densification que le canton nous impose, j'espère pouvoir garder ce contact », nous avoue-t-elle. Il faudrait ainsi veiller à ne pas mettre en péril une certaine proximité et familiarité des institutions et services avec la population. Pascal Uehlinger conclut en nous rappelant que, « historiquement, il y a eu une séparation et elle a lieu d'être ». Ainsi, qu'elles soient identitaires, historiques, religieuses, naturelles, artificielles, ou encore politiques, les frontières ont été et restent un phénomène complexe. Elles se modifient au gré de l'histoire des hommes, et en sont un reflet intéressant. Mais peu importe les frontières dans les Trois-Chêne, puisque les Chénois savent se retrouver et échanger. Le meilleur exemple? Certainement la Fête Nationale, célébrée tour à tour sur chacune des trois communes chénoises.

¹ Brunier, Isabelle [et al.], Chêne-Bougeries des origines à nos jours, Chêne-Bougeries, 2003.

² Marcacci, Marco, Chronique d'un divorce annoncé. In: Thônex: Une commune, une histoire. Slatkine, Genève, 2010, pp. 119-133.

N.B.: La réalisation de cette enquête se base entre autres sur des témoignages d'élus, de responsables d'associations et de citoyens chénois que nous remercions vivement pour leur disponibilité et leur intérêt. Les ouvrages historiques publiés par les communes des Trois-Chêne ont également été une source précieuse de renseignements.

Les frontières, un phénomène complexe

Les conceptions premières qui nous viennent à l'esprit lorsqu'on parle de "frontières" sont celles de "délimitation", de "démarcation", ou encore, de "ligne physique", comme si la terre nous était apparue avec des traits marqués au sol, nous permettant de distinguer un territoire d'un autre. Mais la réalité de la notion de "frontière" est plus complexe et il nous est très difficile de la définir précisément. De fait, le phénomène des frontières n'a pas la même essence par tous les lieux et tous les temps. Le concept de "frontière", tel que nous le comprenons communément aujourd'hui, apparaît avec l'avènement de l'Etat moderne et s'est renforcé, plus tard, avec l'émergence de l'Etat-nation. Dès lors, elles permettent de produire une démarcation entre des entités perçues comme homogènes, avec un ordre politique et juridique propres. L'idée de "frontière" se concentre alors sur l'affirmation d'un projet politique qui se distingue de celui de ses voisins, sur un territoire circonscrit. On constate toutefois, dans nos espaces actuels, une multiplication et sophistication des réseaux qui tendent à questionner la notion de frontières.

G.C. et L.H.

Bonne Fête des Mères !

GRATUIT!

Mercredi 10 mai &
Samedi 13 mai de 11h à 18h

**ATELIERS DE DÉCORATION
DE BISCUITS POUR
ENFANTS DÈS 4 ANS**



Thonex

CENTRE COMMERCIAL

+ d'infos sur
www.thonex-centre.ch

106, rue de Genève



lignes 12, bus C arrêt Graveson

Pas de frontières pour les animaux, grâce aux corridors naturels

LES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE sont situées à la limite de Genève et ont toujours été un lieu de passage. Eh oui, déjà du temps des Romains, elles étaient à la croisée des chemins pour les voyageurs cherchant à rallier la Savoie aux bords du Rhône. Et quel était le point de repère de ces pèlerins ? Un majestueux chêne que l'on repérait de très loin, et qui a donné son nom à ces communes. Il se trouvait en bordure des "Bougeries", une grande prairie qui, il semblerait, correspondrait au parc existant maintenant derrière le Temple de Chêne-Bougeries.

Aujourd'hui, l'importance des Trois-Chêne en matière de passage humain est toujours d'actualité, puisque plusieurs axes importants, tels que la Rue de Genève et la Route de Malagnou, passent par cette zone pour connecter la France à la Suisse. Mais qu'en est-il du passage des animaux ? Bien évidemment, les frontières que tracent les hommes ne sont pas respectées par les autres organismes, quoique... Si la barrière virtuelle est renforcée par une route, ou par un

quartier, le mouvement des animaux sera altéré, autant que s'ils devaient, eux aussi, remplir les exigences imposées par une douane.

Comme expliqué dans le précédent numéro, le concept des trames vertes permet de retrouver la connectivité des habitats sauvages perdue suite à l'expansion urbaine et à la fragmentation du paysage. En 2012, l'agglomération franco-valdo-genevoise, connue sous le nom de Grand Genève, a mis en place huit secteurs pour mettre en avant les richesses écologiques qu'il était nécessaire de protéger. Pour ce faire, des corridors ont été, depuis, recréés ou maintenus tout autour de la région. Ainsi, à Thônex, la Seymaz a vu son cordon boisé revitalisé afin de renforcer sa connexion avec la forêt de Belle-Idée. Les travaux ont duré de 1996 à 2009, afin de renaturer tout le cours d'eau, des marais de Rouëlbeau qui ont été remis à ciel ouvert au Pont de Sierne le quel a accueilli une passe à poissons. D'autres aménagements sont planifiés un peu plus loin, sur la commune de Jussy. En effet, vu la grande

mortalité des amphibiens sur les routes de Monnaz et Juvigny et sur le chemin des Combes, une étude d'impact est menée depuis 2009 (Jussy) et 2012 (Meinier) grâce à des barrières temporaires installées chaque année entre février et mars. Le but est d'empêcher le passage des amphibiens qui sont ensuite transférés en toute sécurité de l'autre côté de la route par des volontaires. Au terme de cette étude, il est prévu d'installer des crapaud-ducs qui permettront un passage sécurisé définitif pour ces animaux, ainsi que pour d'autres espèces telles que divers rongeurs et mustélidés. Les routes sont aussi des dangers pour la grande faune. Ainsi, un système anti-collision a aussi été installé sur la route de Monnaz. Il s'agit d'avertisseurs sonores qui permettent de limiter la mortalité, notamment des cervidés, sur les grands axes.

A travers le temps, les Trois-Chêne sont donc restés un important carrefour, tant pour les humains que pour

les animaux. Ces derniers ont d'ailleurs tendance à venir dans nos terres, car ils n'y sont pas chassés. Il est donc capital de maintenir des corridors, afin que ces animaux puissent encore y trouver refuge.

VIRGINIE TOURNIER



+ d'infos

Association Naries : www.naries.ch



Entre mots et images par Laura Etienne

Une citation, une chanson et un film autour du thème A la croisée des chemins.

Quelqu'un l'a dit un jour...



« Les rivières sont des chemins
qui marchent, et qui portent
où l'on veut aller »

Blaise Pascal

Mots, sons, maux et émotions...



Le petit pont de bois
Yves Duteil
Issu de l'album
Tarentelle
1977

« Tu te souviens du pont qu'on traversait naguère, pour passer la rivière tout près de la maison. Le petit pont de bois qui ne tenait plus guère que par un grand mystère et deux piquets tout droits », questionnait Yves Duteil en 1977. Et vous ? Vous souvenez-vous du petit pont de bois que vous traversiez naguère pour aller à l'école ? Du Foron à la Seymaz, nombreux sont les ponts, neufs ou anciens, de pierre ou de bois, que les Chênois traversent quotidiennement. Mais si les ponts permettent de passer d'une rive à l'autre, ils sont aussi un lieu d'ancrage face au temps qui passe. C'est ce message, teinté d'une joyeuse mélancolie, qu'Yves Duteil transmet dans *Le petit pont de bois*. Une chanson aux allures de comptine qui éveille, dans les mémoires, des souvenirs, des odeurs et des rires d'enfants.

Ces films que j'aurais adoré lire...



Adaline
Lee Toland Krieger
2015

Adaline est née le 1^{er} janvier 1908. A 29 ans, alors qu'elle est jeune maman, son destin bascule. Suite à un accident et une électrocution, ses cellules cessent de vieillir. Sa vie devient alors l'incarnation même de "la croisée des chemins". Malgré ce scénario qui semble tenir davantage de la science-fiction que du récit de vie, Adaline aborde les fondamentaux de l'existence et des relations humaines. Peut-on s'attacher à des personnes qui disparaîtront avant soi ? Peut-on, ne serait-ce que s'y autoriser ? Comment exister dans une société qui change ? Comment vivre la différence ? C'est, sans cesse, à la croisée de chemins qu'Adaline se révèle, se cache, se cherche, se retrouve et se perd. Jusqu'au jour où, des dizaines d'années après sa venue au monde, elle croise l'inattendu... au bout d'un chemin.

Les Trois-Chêne vus de l'eau (1)

Anecdotes et mystères autour de l'eau

Préhistorique, légendaire, mystérieux ou disparu, partez à la découverte de quatre lieux des Trois-Chêne. Des lieux qui se sont trouvés liés à l'eau par les hasards du temps et de l'Histoire.

DES CINQ ÉLÉMENTS, C'EST SÛREMENT l'eau qui caractérise le mieux les Trois-Chêne. Car si le bois, le métal, la terre et le feu sont bien présents sur le territoire chênnois, l'eau se glisse, elle, partout. Il y a celle qui s'écoule dans la Seymaz, le Foron et l'Arve bien sûr, mais aussi celle que l'on découvre dans des lieux inattendus... Serez-vous les reconnaître ?

Un souvenir de la préhistoire



Photos: © Laura Etienne

Elle est bien connue, classée monument historique depuis 1970. Ancrée au bord d'une route passante, mais nichée dans la végétation et parfois difficile à débusquer au printemps et en été.

Elle, c'est la Pierre-à-Bochet ou plutôt ce qu'il en reste. Car ce n'est qu'en 1968 que des ouvriers découvrent un fragment de ce qui fût pendant des siècles un gros rocher. Cette "pierre", d'abord nommée Pierre de Moille-seule, a probablement été déposée dans la région lors du recul des glaciers, à la fin de la dernière ère glaciaire. Au moment où la glace s'est transformée en eau, libérant quelques trésors préhistoriques...

La Pierre-à-Bochet, alors juchée sur une butte, constitue longtemps un lieu emblématique. Mais dans les années 1890, elle est détruite au cours d'opérations pour égaliser le terrain. Ce n'est ainsi qu'un seul et unique fragment du bloc d'origine que les Chênnois contournent aujourd'hui à l'angle du chemin des Prés-Courbes et de la route de Jussy.

Des embarquées légendaires



Ils sont traversés par le chemin Naville, le chemin de Fossard, le chemin de Mapraz (voir photo) ou encore l'avenue des Verchères. Ils abritent un Collège, des villas, de petits immeubles, des champs, un centre sportif.

Les prés en contre-bas des collines de Chêne et de Villette sont aujourd'hui des lieux de promenade en famille ou de flâneries solitaires. On les parcourt à vélo ou à pied. Mais il y a bien longtemps, ces prés – et particulièrement celui que l'on nommait le Mapraz ou "mauvais pré" – étaient parfois traversés... en barque. Difficile à concevoir aujourd'hui, mais ces étendues marécageuses se gorgeaient facile-

ment d'eau et, à la merci des débordements saisonniers des rivières, prenaient la forme de véritables étangs. Des habitants ont ainsi raconté avoir vogué, au pied du Salève.

Sur la piste d'un mystère



Elle constitue un décor idéal pour accueillir un conte. Charismatique, ancienne et mystérieuse, elle est de celles qui peuvent faire rêver ou cauchemarder.

Sa tête de gargouille est plantée dans un mur. Destinée à cracher de l'eau, elle ne laisse pourtant pas échapper la moindre goutte. Ses barreaux métalliques empêchent les enfants de chuter dans une cuve en pierre, désespérément sèche. Une cuve dont le fond disparaît, en automne, sous un tapis de feuilles mortes. Qui sait, peut-être s'anime-t-elle les nuits de pleine lune... ?

Vous l'avez reconnue ? Si ce n'est pas le cas, voici un indice pour aller forger, autour de ce lieu mystérieux, votre propre conte... Vous la trouverez contre un bâtiment emblématique de Chêne-Bourg, à tout juste quelques pas de la statue d'un certain Monsieur Favre...

Un autrefois disparu... ou presque



L'un de ses vestiges était dissimulé au fond d'une place thônésienne. Caché derrière des arbustes, fréquenté parfois par quelques pigeons et immobile au milieu des passants.

Ce vestige était celui d'un aqueduc considéré comme l'une des réalisations majeures du génie civil romain dans la région. Cet aqueduc s'étendait au nord de l'actuelle rue de Genève, il y a des centaines d'années, et alimentait la ville en eau depuis les Voirons.

Plusieurs de ses tronçons ont été déterrés au cours du dernier siècle dont l'un, en 1971, au croisement de l'avenue Tronchet et de la rue de Genève. Le vestige, qui trônait sur l'ancienne place Graveson, a disparu lors de la récente rénovation du lieu, emportant avec lui, un peu de l'histoire chênnoise. Mais l'eau n'est jamais très loin, puisque se dresse aujourd'hui, à sa place, un espace d'eau dédié aux loisirs. L'eau qui, jadis, glissait sous la terre, non loin de la place, rejaillit en surface pour le plus grand plaisir de la jeune génération.

LAURA ETIENNE

PUBLICITÉ

FERBLANTERIE
INSTALLATIONS ET ETUDES SANITAIRES

PERUCCA SERGE
Successeur de Pierre Perucca

Chemin de Grange-Canal 4
1224 Chêne-Bougeries

Tel : +41 (0)22 736 46 96
Fax : +41 (0)22 736 47 17

info@peruccaserge.ch
www.peruccaserge.ch

G. BUSULINI

123 B, rue de Genève
1226 Thônex-Moillesulaz
E-mail: thonexoptic@bluewin.ch

OPTIQUE THONEX

Tél. 022 348 26 10
(près de la douane)
www.optiquethonex.ch

R. MAZZOLI S
© 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus

Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex
Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02
www.mazzoli.ch

Les Trois-Chêne vus de l'eau (2)

Détente et évasion, au fil de l'eau et de l'encre

Penser les Trois-Chêne sous l'angle de l'eau, c'est aussi se demander où s'installer pour en apprendre plus sur les lieux chênois tout en profitant du bruit de l'eau.

LES RIVIÈRES QUI ENTOURENT LES communes offrent des recoins bucoliques, mais il existe un étang plein de charme et bordé de bancs où il fait bon se prélasser. Et quitte à passer un bon moment, autant en profiter pour emporter un livre avec soi.

Un étang aux confins du territoire chênois

Une personne est assise sur un banc en bois, à l'abri de grands chênes. Une légère brise glisse contre ses joues. Non loin, un poisson émerge de l'eau, laissant se dessiner quelques ronds à la surface. Sur un rocher, deux tortues d'eau se prélassent au soleil. L'une d'elles plonge. Les remous de l'eau résonnent autour de l'étang. Si vous êtes cette personne, alors vous vous trouvez à quelques pas de l'Hôpital psychiatrique de Belle-Idée. Non, vous n'êtes pas forcément un patient de l'établissement. La population peut, en effet, entrer et sortir librement pour se détendre au bord de ce petit étang atypique. Implanté à Thônex, il se trouve presque au sommet des trois communes

chênoises. Un lieu idéal donc pour découvrir quelques secrets ou quelques histoires sur les Trois-Chêne.

Lieux et passages



Bercé par le bruit de l'eau, vous pouvez par exemple vous plonger dans *Lieux et Passages: de Genève à Annemasse, les Trois-Chêne*. Cet ouvrage a été édité par Georg et l'Association des Editions Chênoises en 2014. Il est le fruit de contributions d'une historienne, d'un géographe, d'un sociologue ou encore d'un historien de l'art. Particularité: il propose un

grand nombre d'illustrations et de photographies, anciennes et récentes, pour raconter les Trois-Chêne. Axé sur la thématique de la circulation, cet ouvrage a choisi une manière différente d'aborder les lieux emblématiques de la région chênoise. Il présente les gués, les ponts, les sentiers et les chemins tout en abordant la problématique des routes, du rail et du CEVA. Des petits bistrots aux grandes places, il n'y a que le pas de la lecture. A noter que *Lieux et Passages* ramène aussi à certains moments clés de l'histoire chênoise comme, par exemple, le ripage de l'ancienne gare de Chêne-Bourg. Auteurs chênois, histoires chênoises. En complément à *Lieux et Passages* qui propose une lecture de dimension plutôt historique et géographique, il est possible de choisir l'évasion. Car s'évader en découvrant les Trois-Chêne à travers des œuvres de fiction, c'est aussi possible. Entre 2008 et 2014, l'Association des Editions Chênoises a, en effet, édité les quatre textes lauréats du Prix Littéraire des Trois-Chêne. Des textes, écrits par des auteurs chênois et qui se déroulent tous dans une ou plusieurs communes chênoises.

Le premier prix, un roman, s'intitule *Le Grand Trois*. Il propose

de suivre un héros curieux qui enquête sur une mystérieuse confrérie. Une histoire qui a pris corps au cours des nombreuses promenades de l'auteur le long de la Seymaz. Le deuxième prix est constitué d'un recueil de trois nouvelles: *Huaynac, chevalier de l'ordre des psocoptères*, *Le voisin du dessus* et *La femme qui courait derrière le vent*. Des petits textes variés et singuliers qui témoignent de la diversité que permet ce genre littéraire.

Le troisième prix, un conte intitulé *Jaimie, Petit Homme aux couleurs des eaux*, vous invite à suivre un jeune héros dans une chasse au trésor insolite et ludique, tout en parcourant des lieux chênois que, peut-être, vous reconnaîtrez ou redécouvrirez.

Le quatrième prix revient à la forme du roman. *Le choix des clefs*, ou l'histoire d'un personnage déroutant et dérouté qui, depuis les Trois-Chêne, s'embarque un peu malgré lui dans un périple le menant à Oslo, à Vladivostok ou encore au Maroc.

Des invitations au voyage... en gardant les pieds bien ancrés en terres chênoises.

L.E.



L'Etang de Belle-Idée se situe tout au bout du chemin du Petit-Bel-Air.



Les livres cités dans cet article sont tous disponibles aux guichets des mairies de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries.

PUBLICITÉ



EMS Le Nouveau Prieuré
Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries / Genève
Tél. 022 869 52 00
Fax 022 869 52 01
info@emsleprieure.ch
www.emsleprieure.ch



un ems en lien avec une crèche,
une résidence pour étudiants,
un foyer pour personnes polyhandicapées
et des appartements locatifs,
le tout autour d'une place du village
le Nouveau Prieuré

Balade délicieuse au bord de la Seymaz

D'un bout à l'autre... De Chêne-Bougeries à Thônex, en passant par Chêne-Bourg, je décidai, par une après-midi ensoleillée, de m'aventurer en terres connues pour trouver des chemins qui le sont moins. Sac à dos, appareil de photo, téléphone portable, gourde: j'avais tout prévu pour cette traversée des plus incroyables, que je vais vous conter ici comme jadis le faisaient les grands explorateurs, en vous épargnant, car je suis bon prince, les longues descriptions sur les autochtones, qui vous sont sans doute, déjà familiers.

AYANT OÙ DIRE QU'UNE RIVIÈRE traversait nos trois communes, je décidai de m'y rendre pour voir si la verdure serait au rendez-vous. Je longeai donc la longue route, si longue que son nom devrait presque être changé. On pourrait l'appeler route de Chêêêne, ou au moins lui rajouter un "s", car elle en traverse deux, des Chênes, avant de traverser Thônex.

En poursuivant mon chemin, je me retrouvai bientôt dans le Vieux-Bourg. Là, le goudron laisse la place au pavé et, tel un cygne sur une vague, je me laissai porter par cette perspective et suivis ces pierres organisées. Assez vite, je me retrouvai au sud du grand axe que j'avais emprunté, quand, sous mes pieds, je vis passer ma rivière. Sachant que celle-ci, tel un lasso, rattache nos communes chéries, je décidai de la longer.

Il ne fallut que quelques mètres, en direction du sud, pour changer complètement de décor. D'un coup s'étalait devant moi la nature sauvage. Alors que je marchais aux côtés de notre Seymaz, je compris que, pour accomplir ma traversée des communes, il me fallait remonter le courant et non pas le suivre. Problème de GPS? Même pas... juste un tantinet de naïveté et un rédacteur un peu dans la lune. Alors que j'entamais mon demi-tour, je croisai un merle, seul animal sauvage que je pus observer durant mon incroyable périple. Il s'employait à choisir de petites branches, sans doute pour la construction d'une résidence d'été. Et si, à quelques mètres de là, des enfants jouaient en criant sur une



place de jeux, l'oiseau s'en moquait bien. Je restais là, quelques minutes, pour l'observer, sortant même mon appareil photo pour le prendre sur le vif. Sans succès. Le fourbe animal se jouait de moi et, dès que j'arrivais à l'encadrer dans mon viseur, il se déplaçait derrière une branche rendant mes tentatives de l'immortaliser vaines.

Je repris donc ma route, cette fois face au nord, en m'octroyant un petit écart d'itinéraire, afin de ne pas prendre le même chemin deux fois. Une fois passée la rue du Gothard, je continuai donc de remonter la Seymaz. A nouveau, je fus surpris par le changement d'ambiance. En quelques mètres, habitations et commerces semblaient disparaître pour laisser place à une nature sauvage. Le bruit des voitures avait disparu, remplacé par celui du ruissellement de l'eau; les traces des habitations dispa-

raissaient presque entièrement dans cet oasis de nature.

Un bien beau spectacle!

Pendant ma remontée du courant, je croisai la route de quelques promeneurs, souvent accompagnés de petits mammifères très heureux de profiter de la liberté de la verdure qui



entoure la rivière et de s'ébattre sans laisse. Face à ce spectacle enchanteur, mais tout en gardant mon rythme de marche, je m'abandonnai au plaisir de la balade au point de me perdre dans mes pensées et d'oublier d'immortaliser ma route. Je suivis mon cap, m'émerveillant devant le spectacle de l'eau qui coule. A peine émergeai-je de mes réflexions que je me retrouvai en terres thônésiennes. J'avais donc déjà traversé deux communes sans voir le temps passer... Je m'arrêtai, l'instant d'un café, dans une petite maison proche de ma route pour sortir ma carte. Et là, mon téléphone portable m'indiqua que j'arrivais déjà au bout de mon périple. Face à moi, les champs commençaient et le territoire thônésien cédait la place à une autre commune. Je n'avais pas vu le temps passer et la balade m'avait enchanté. Je décidai, pour éviter d'attendre le bus, de revenir à pied sur un axe du tramway, longeant les champs pendant quelques temps avant de me perdre dans les chemins habités. Cette balade, très belle, mérite le détour. Et je vous le dis à vous, habitants des Trois-Chêne, vous avez-là un bel itinéraire. Il y en a sans doute encore bien d'autres, notamment à l'est et au sud, mais le temps me manquait pour gambader davantage. Un détail, toutefois, qui mérite votre attention: de tous ces chemins dont je parle, très peu sont bétonnés. Pas de quoi arrêter les cyclistes et les piétons, mais assez pour dissuader les amateurs de trottinette...

ROMAIN WANNER

PUBLICITÉ

Cycle d'Orientation BERSOT école privée



Classes de 8^e A+ / 9^e R₃ / 10^e LS / 11^e LS

- Un enfant heureux dans son école? Oui, c'est possible!
- Une école à dimension humaine? Oui, elle existe!
- Au 134-136 rte de Genève, à Thônex

www.bersot.ch

- Appuis de 16h45 à 17h45
Ouverts à tous

- Cours de vacances
du 14 au 25 août 2017

SANITAIRES - FERBLANTERIE

DALLAIS SA

Depuis 1949...
"des dalls d'un nom,
une famille,
une signature..."

26, av. Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
T: 022 348 61 91 - F: 022 348 20 28
www.dallais.ch

nos véhicules roulent au gaz naturel

Les Trois-Chêne sous la loupe de trois fonctionnaires internationaux

Les fonctionnaires internationaux sont habitués à changer très souvent de pays de résidence au cours de leur carrière professionnelle. Dans le cadre de ce dossier, notre journaliste, Jean Michel Jakobowicz, ancien fonctionnaire international lui-même, en a rencontré quelques-uns. Il leur a demandé les raisons de leur choix des Trois-Chêne comme lieu de résidence et comment ils percevaient la région chênnoise. Leurs réponses démontrent bien la réalité de ces personnes qui, pour la plupart, ne font que passer ou celles qui parfois décident de s'y établir définitivement.

Tout à portée de main

« Je viens de Brasília, et j'ai eu la chance de décrocher un contrat avec une organisation internationale à Genève. Avant de venir ici, je ne me rendais pas compte de la difficulté de trouver un logement dans cette ville. C'est ainsi que j'ai habité pendant plusieurs semaines dans une résidence avant de trouver un studio aux Pâquis. C'était un meublé, tout petit où je ne me sentais pas très bien. Heureusement, l'un de mes collègues qui a des "relations" dans une régie m'a aidée. Et c'est ce qui m'a permis de trouver un logement des plus agréables à Thônex. Même si cela reste un petit appartement, je l'aime beaucoup. C'est un véritable cocon. Et puis comme j'habite seule, il est suffisamment grand pour moi. L'un des gros avantages d'habiter dans cette commune, ce sont les communications. Avec le tram, je suis tout de suite en ville. Et puis grâce au centre commercial qui se trouve non loin de chez moi, j'ai tout à portée de main. Mon contrat se termine dans quelques mois et c'est avec regret que je vais devoir rentrer dans mon pays, car je me sens très bien ici. La vie à Genève est des plus confortables. Ici, tout fonctionne ce qui n'est pas toujours le cas chez moi ou dans d'autres pays du monde où il m'a été donné d'être en poste. »



Proches de la nature

« Je viens d'une petite ville aux Pays-Bas. Là-bas, je travaillais comme professeur à l'université Erasmus de Rotterdam. Chaque jour, je devais prendre mon vélo pour me rendre à la gare, puis le train pour aller jusqu'à Rotterdam. Heureusement que, dans certains cas, je pouvais travailler depuis la maison car les trajets me prenaient plus de 2h30 par jour. Lorsque nous sommes arrivés à Genève, avec

ma femme et mes deux enfants, il y a de cela maintenant plus de 15 ans, à force de recherches, j'ai fini par trouver un appartement à Plainpalais. Mais le bruit et la pollution nous ont très vite persuadés d'essayer de trouver quelque chose de plus calme. Au hasard de nos promenades le long de l'Arve, nous avons découvert Chêne-Bougeries. L'endroit nous a beaucoup plu. Et à nouveau, tout à fait par hasard, nous avons trouvé une maison à

acheter. C'est à la fois un endroit très calme, proche de la nature et grâce au bus, je peux me rendre directement à l'ONU où je travaille. Je n'ai absolument aucune envie de retourner dans mon pays et je compte bien prendre ma retraite ici, en Suisse. D'ailleurs, les enfants ont tous leurs amis à Genève et maintenant ils sont devenus Suisses. Donc il n'est pas question de retourner dans un pays où, mis à part quelques membres de ma famille, nous avons perdu tout contact. »

Au calme

« J'ai commencé par sous-louer l'appartement où j'habite à Chêne-Bourg à l'un de mes collègues qui était parti en mission. Puis ce dernier ayant été transféré, j'ai pu reprendre le bail à mon nom. Bien sûr, pour moi ça a été un grand changement, car je viens d'une très grande ville d'Asie du Sud-Est. Mais je m'y suis habitué. Même si parfois je trouve ce petit coin de Suisse un peu trop calme à mon goût, lorsque je rentre dans mon pays, j'ai beaucoup de mal à me réhabituer à la vie trépidante qui y règne. Malheureusement, je sais que très bientôt mon contrat se terminera et que je vais devoir quitter Chêne-Bourg et j'en suis très triste. »

PUBLICITÉ

REGIE SCHMID

Agence Immobilière

VOTRE PARTENAIRE IMMOBILIER

POUR VENDRE, ACHETER OU DÉVELOPPER

DEMANDEZ UNE

ESTIMATION GRATUITE

SANS ENGAGEMENT ET EN TOUTE DISCRÉTION

022 860 87 87

ou

www.regie-schmid.ch

Régie Schmid SA – route de Chêne 85 – 1224 Chêne-Bougeries

NOUVEAU! Sonothérapie Soin avec bols tibétains

Harmonise corps, esprit et âme • Procure lâcher-prise et bien-être
Diminue le stress et les angoisses • Soulage les états dépressifs
Augmente la concentration • Rééquilibre le sommeil

www.vibrations-et-metamorphose.com

Bernadette Würsten

13, rue du Vieux-Chêne

Chêne-Bougeries

079 621 28 84



Tout comprendre, tout savoir

Une rubrique de Clarisse Miazza

Au fil des récits de notre journaliste globe-trotter, découvrez les us et coutumes des pays qu'elle traverse. Dans ce numéro
A la croisée des chemins: les fêtes par-delà les frontières.

Fêtes d'ici et d'ailleurs

Depuis le 20 mars, nous sommes passés de l'hiver au printemps. Une période de transition, dont les célébrations renouvellent les énergies: le vieux laisse place au neuf, les ténèbres à la lumière, la fin à une vie nouvelle. Ce besoin naturel et cyclique d'acceptation et de purification pour faire place à la continuation et au progrès constitue un véritable moteur à la vie, dont toutes les cultures ont res-senti le besoin. Entre climats et sociétés diverses, les célébrations du monde entier possèdent de surprenants points communs, et les symbolismes que nous associons à Pâques, Noël et Nouvel An, parlent à chacun indépendamment de sa culture. Des fêtes qui se sont agendées selon des critères astrologiques, solstices et équinoxes, ou pour remplir les périodes autrefois plus creuses de la vie paysanne, ou encore pour célébrer un événement naturel saisonnier.

Printemps météorologique et calendaire

Réveil d'énergies nouvelles et renaissance de la nature, le printemps météorologique dans l'hémisphère nord s'étend d'avril à mai, et inversement dans l'hémisphère sud, de septembre à novembre. Sous l'équateur, les tropiques ou encore aux pôles, l'année se découpe en une ou deux saisons seulement. Ne connaissant point de printemps météorologique, le rôle de renouveau est rempli par un Nouvel An. Partout l'on rencontre des syncrétismes entre rituels païens et fêtes religieuses. Ainsi, la fête chrétienne de Pâques perpétue en partie une fête païenne de l'équinoxe de printemps, quand le jour et la nuit sont égaux, nommée *Ostara*.

Printemps d'ici

Ostara célèbre le renouvellement de la vie, notamment par des œufs peints de couleurs vives, offrande à la déesse de la fertilité, utilisés dans les rituels avant d'être mangés, des fleurs fraîches, des bébés animaux tels que poussins, canetons et lapereaux, et le lapin, ancien symbole de la Lune. Cette fête est encore célébrée par la Wicca, l'un des néopaganismes européens de la première moitié du XX^e siècle, puisant notamment dans le druidisme et les mythologies gré-



co-romaine, slave et nordique. Ainsi, notre tradition d'œufs peints et de lapins en chocolat est païenne. Les festivités printanières en Suisse opèrent un syncrétisme entre rituels païens et fête religieuse plus ou moins prononcée. Processions pascales de Mendrisio, cérémonie des *Pleureuses* à Romont, mais aussi bûcher du Bögg (bonhomme d'hiver géant de chiffons, laine de bois et pétards) à Zurich, combats de vaches d'Hérens en Valais, ou encore bataille d'œufs durs en Suisse alémanique. Dans de nombreuses cultures, le printemps coïncide avec le Nouvel An calendaire et tous deux se fêtent conjointement.

Traditions d'ailleurs

L'année chinoise du coq de feu a débuté le 28 janvier 2017. Le premier jour du calendrier luni-solaire chinois marque aussi le début de la fête du printemps, sous le signe de la lumière tout comme nos fêtes de fin d'année. Les célébrations durent quinze jours s'achevant avec la fête des lanternes. Pour repartir sur un nouveau pied débarrassé des mauvaises influences de l'an passé, les festivités commencent avec un grand nettoyage de printemps. Repas copieux avec les proches, mets et objets augurant

bonne santé, richesse et croissance, et les jeunes reçoivent des étrennes emballées dans des enveloppes rouges. La traditionnelle et célèbre danse du dragon s'accompagne de pétards et feux de Bengale destinés à écarter les esprits malveillants.

En Inde, Holi, festival des couleurs, a marqué le 12 mars l'arrivée du printemps. La date coïncide avec la pleine lune du mois indien de Phalguna, autour de l'équinoxe de printemps, originellement le dernier moment pour

s'amuser dans le Nord du pays avant les plantations. Des bombes et seaux d'eau colorés servent dans les rues aux batailles de couleurs, qui font songer aux œufs de Pâques. Les jours suivants, aussi bien les vaches et les chiens que les marchands et les badauds portent encore les vives couleurs de la fête. Des feux de joie célèbrent encore la victoire du bien sur le mal, des spécialités sont cuisinées pour le festival, ainsi que le *thandai*, une boisson fraîche mélangeant lait, épices, amandes et cannabis.

La fête de Norouz célèbre quant à elle, sous le signe de la convivialité, le nouvel an persan (le jour de l'équinoxe vernal a débuté l'année 1396) et le premier jour du printemps. Le dernier mardi de l'année est célébré dans la rue par des feux que l'on enjambe, abandonnant symboliquement maladies et problèmes passés pour prendre la force du feu. On peut croiser un personnage évoquant un Père Noël au maquillage noir et au costume rouge, chantant, distribuant ses bons vœux et dansant dans les rues avec tambourin et trompettes. Les esprits des ancêtres rendant visite aux vivants les derniers jours de l'année, les enfants les miment en s'entourant de draps et chassent la malchance par le battage de cuillers. Sept objets commençant par la même lettre sont préparés et exhibés dans les maisons, correspondant aux sept créations et aux sept immortels les protégeant: fruits, fleurs, pièces,

(suite ci-contre)





© Clotilde Miazza

bougies, etc. Une fois encore nettoyage de printemps, nouveaux vêtements et fleurs fraîches précèdent les visites, échanges de cadeaux et repas traditionnels entre familles et amis.

Nyepi, le Nouvel An balinais se caractérise par une vaste purification. Le 28 mars 2017, les Balinais ont fêté l'entrée dans l'année 1939 du calendrier saka, calendrier divisé en mois

lunaire et régissant les cycles agraires hérité du système indien. Après quelques jours de grande purification par des cérémonies et offrandes, ont lieu les processions des *Ogoh-Ogoh*, d'immenses monstres de papier, tout cela dans le but d'exorciser les esprits malins. Le lendemain, jour du Nyepi, est consacré au silence, au jeûne et à la méditation, qui rappellent notre période de Carême. Ce jour-là, les mauvais esprits descendent sur terre et toute activité est bannie, car seule l'absence de vie les ferait repartir. Silence, interdiction d'allumer la lumière, de travailler, de se divertir, ou de se déplacer sont observés durant 24h à partir de 6 heures du matin. Même l'aéroport reste fermé!

Les fêtes à découvrir sont nombreuses: Puthandu, le Nouvel An tamoul, Thingyan, le Nouvel An birman, Songkran, le Nouvel An thaï, tout comme Setsubun, la fête nationale ja-

ponaise pour l'arrivée du printemps, Hag HaAviv, fête du printemps chez les Karaïtes, etc. La connaissance et le partage de ces fêtes rappellent leur signification et leur importance. Parce que le monde n'adopte jamais notre perspective, mais que c'est à nous d'adapter notre perspective au monde, faire place nette de schémas, d'a priori et d'habitudes, faire mourir une ère et s'offrir une page de vie blanche est une façon de revenir à ce que nous sommes fondamentalement: des êtres en constant contact, changements, et évolution. La connaissance et le partage de ces fêtes donne la mesure des différences culturelles et des chocs qu'elles peuvent générer, tout comme du besoin fondamental de catharsis qui nous lie. Ils permettent aussi une vision globale et anagogique du monde pour une croisée harmonieuse des chemins. 



Alors, tu te décides?

Quand vient le moment de choisir son orientation scolaire, le jeune hésite parfois. Dans un monde qui bouge, où les métiers évoluent vite, il est capital de savoir où trouver les bonnes informations.

EN CE DÉBUT DE 21^E SIÈCLE, PAS FACILE pour un jeune de s'engager dans une voie quand tant d'opportunités existent, quand les envies de se réaliser n'ont jamais été aussi fortes. « Aujourd'hui, l'épanouissement personnel est l'un des premiers critères qui entre en ligne de compte, observe Grégoire Evéquoz, directeur général de l'OFPC, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, à Genève. Nos conseillers doivent être là davantage pour aider les jeunes à construire un parcours de vie qu'à choisir un métier. »

Objectif futur

Guider son enfant, l'assister dans sa réflexion n'est pas si simple. « Aujourd'hui, devant un monde qui s'est élargi, les parents sont démunis, constate Jacqueline Lashley, ancienne présidente de l'association des parents d'élèves de Chêne-Bourg et actuelle présidente de la FAPERT*. A leur époque, l'école menait vers des professions plus classiques comme médecin, avocat. » Depuis, les nouvelles technologies, la révolution numérique ont fait apparaître de nouveaux métiers, ont transformé le paysage professionnel et la société



tout entière. « Pour aller de l'avant, il serait bien que l'école apprenne où trouver de l'information et à avoir un œil critique sur ces sources d'information au lieu de considérer seulement les maths, le français et l'allemand », souligne Mme Lashley. Tous ces changements amènent à penser autrement, à se dire que choisir un jour ne rime pas avec toujours. « C'est un paradoxe, convient M. Evéquoz. Le choix est plus compliqué, mais il y a moins d'enjeux. Maintenant, on sait qu'on ne fait pas un choix pour toute sa vie, mais que l'on aura des possibilités de changer à plusieurs reprises. » Pour bien s'orienter, les élèves doivent se faire conseiller, mul-

tiplier les rencontres, les occasions de se faire une réelle idée de ce qui les attend plus tard.

Des pistes à creuser

Ceux qui arrivent à la fin du cycle d'orientation se tournent vers le collège ou bien partent à la recherche d'une place d'apprentissage, d'une formation professionnelle. Bien entendu, les notes pèsent lourd dans la suite des événements. « Malheureusement, encore aujourd'hui, si vous avez des bonnes notes, vous allez au collège car ça laisse toutes les portes ouvertes, relève Mme Lashley. Peu importe si l'enfant aime l'école. Avec les nouvelles passerelles dans les écoles de culture générale (ECG) par exemple, l'enfant peut très bien trouver sa voie et s'éviter les pressions, voire l'échec au collège. » A Genève, pour beaucoup de parents, mais aussi d'enseignants qui ont eux-mêmes suivi cette trajectoire, le collège puis l'université, constituent toujours la "voie royale". « Ici, on considère encore que la réussite sociale passe par des études académiques, confirme M. Evéquoz. Alors que dans le nord de la Suisse, c'est l'inverse, la réussite professionnelle passe par l'acquisition

d'un métier. » Pour faire son propre choix, le jeune doit s'interroger sur ses passions, ses centres d'intérêt et être aussi à l'écoute des autres. « La famille, l'école, les pairs peuvent l'aider à s'orienter et c'est important de trouver différents endroits où s'informer », insiste Mme Lashley. Que ce soit sur internet, au détour d'un salon, à la Cité des Métiers où sont présentées toutes les semaines différentes professions, le jeune doit avoir le déclic qui va le mettre sur la bonne voie. 

FRANÇOIS JEAND'HEUR

* FAPERT Fédération des Associations des parents d'élèves de la Suisse Romande et du Tessin

Quelques adresses...

OFPC

Rue Prévost-Martin 6 - 1205 Genève
T. 022 388 44 00 - www.ge.ch/ofpc

Association des parents d'élèves de Chêne-Bourg

www.apechebour.ch

Orientation.ch, le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière : www.orientation.ch

L'orgue fait son cinéma au Collège Claparède

Cette année, l'orgue de cinéma Wurlitzer fête son 80^e anniversaire. Pour l'occasion, l'Association des Amis de l'orgue de cinéma du Collège Claparède a vu les choses en grand, puisqu'elle a organisé un festival sur cinq soirs, du 31 mars au 8 avril.

L'ORGUE DE CINÉMA EST UN BIEN curieux instrument. On voit la console blanche, à droite de la scène, sans se douter de la myriade de tuyaux et de fils électriques cachés dans les entrailles de l'aula du collège Claparède. Car tous les sons sont produits mécaniquement: le tuba, le saxophone, le vibraphone, les percussions ou les bruitages, tels celui de vaisselle brisée. Il en faut donc, de la place, pour stocker tous les tuyaux – il y en a 600! –, les percussions, les cloches et autres systèmes électriques nécessaires au fonctionnement de la bête. On peut être surpris par la quantité de sons que produit l'instrument: c'est effectivement son rôle que de pouvoir remplacer un orchestre entier à lui tout seul.

Génèse d'un orgue de cinéma

L'orgue de cinéma du collège Claparède n'a pas toujours séjourné en terre helvétique. Avant d'atterrir miraculeusement dans un collège genevois, il a eu plusieurs vies. Il a tout d'abord été construit en 1937 aux Etats-Unis. De là, il a été transporté au cinéma Granada de Clapham Junction, dans



la banlieue de Londres. Il a officié de nombreuses années dans cette salle. Il a été utilisé régulièrement pour des enregistrements de la BBC, et de nombreux organistes y ont joué. En 1979, il a été démonté du cinéma londonien, avant d'être installé deux ans plus tard, en 1981, dans l'aula du Collège Claparède. Depuis, c'est l'Association des Amis de l'orgue de cinéma du Collège Claparède qui veille à l'entretien et à la mise en valeur de l'instrument.

L'orgue fait son cinéma

C'est donc pour promouvoir l'orgue que l'AAOCC a organisé la quatrième édition de son festival *L'orgue fait son cinéma*. Cette année, le festival était teinté de nostalgie, puisque plusieurs organistes, qui n'avaient plus touché à l'instrument depuis son arrivée en terre chênnoise, étaient invités à se produire. John Mann, Keith Beckingham, Bernard Tilley, Len Rawle et David Ivory ont répondu "présent" à l'appel et ont joué les 6 et 8 avril. Les organistes ont accompagné un court-métrage de Buster Keaton. Les autres soirs étaient programmés le chœur des Collèges Claparède et Emilie-Gourd – qui s'est produit le 31 mars, avec Nicolas Hafner à l'orgue – Thomas Ospital qui a assuré la partie musicale sur le film *The pleasure Garden* d'Alfred Hitchcock le 1^{er} avril et Vincent Thévenaz qui a accompagné *La Charrette fantôme* de Victor Sjöström le 7 avril.

La Charrette fantôme

Ce film suédois, sorti en 1921, avait vocation à servir de prévention contre l'alcoolisme. Et effectivement, au visionnage, on sent le rôle moralisateur de l'œuvre. Le film place tout de suite le propos du côté du drame: « Il était une fois une pauvre sœur qui allait mourir ». La musique de Vincent Thévenaz, organiste de talent et vice-président de l'AAOCC, accompagne à merveille le film. Le son est étouffé et la mélodie lancinante dès le générique. Le musicien improvisera durant toute la durée du film un accompagnement qui colle parfaitement aux images. Il dira lui-même à la fin du concert qu'il a tenté de « donner à chaque scène sa couleur, sa progression ». Pari réussi haut la main pour Vincent Thévenaz! Le festival est également une réussite pour l'Association des Amis de l'orgue de cinéma du Collège Claparède, puisque le public était au rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir l'orgue octogénaire. On souhaite une longue vie à cet honorable vieillard! 🌟

LUCIE HAINAUT

PUBLICITÉ



Ecole de la Guitare
Même sans connaissance du solfège **Pierre Meister**
 Cours individuels enfants et adultes
 Classique, Folklore, Flamenco et Accompagnement
 25, avenue Petit-Senn - 1225 Chêne-Bourg
 Tél. 079 375 19 36 www.guitaremoi.ch



Accademia d'Archi
 ÉCOLE DE MUSIQUE
 dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
 1224 Chêne-Bougeries
 Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de






Durlermann Sa
 Installations thermiques & Energie renouvelable

Installation
Rénovation
Entretien
Dépannage 24h/24

• 36, rue Peillonex
 1225 Chêne-Bourg
 • T: 022 348 18 03
 • F: 022 348 69 81
 • E: info@durlermann.ch
www.durlermann.ch

Energie renouvelable | Pompe à chaleur | Energie solaire
 pour la protection de l'environnement

Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
Permanence chômage ouverte aux
communiers des Trois-Chêne et de
certaines communes avoisinantes.

Horaires: du lundi au jeudi, de 8h30
à 12h00. Les après-midi sur rendez-
vous. Fermé le vendredi.

T. 022 348 45 72 • F. 022 348 45 92
3cheneemploi@bluewin.ch

CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général,
Centre d'action sociale
des Trois-Chêne
Chemin De-La-Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 420 44 00 • F. 022 420 44 01
Ouverture: lundi-vendredi de 8h00
à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Les collaborateurs du Centre vous
accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
 - ils vous conseillent et vous orientent.
- Si vous avez besoin d'aide:
- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
 - ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
 - ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
 - ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général. **Pour plus d'informations:** www.hospicegeneral.ch

Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches. L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:

Centre de maintien à domicile
Eaux-Vives
Rue des Vollandes 38 - 1207 Genève
T. 022 420 20 13

Horaires: du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h. www.imad-ge.ch

Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

Pour tout renseignement:

Foyer la Seymaz
Chemin du Pont-de-Ville 26
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 348 54 27
seymaz@laseymaz.ch
www.laseymaz.ch

Feux de déchets**Règlement d'application de la loi sur la gestion des déchets**

Art. 15B(17)

1. L'incinération en plein air de déchets est interdite.
2. Est réservée, pour autant qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives, ni de danger pour la circulation routière et que les directives du département en la matière soient respectées:
 - a) l'incinération de plantes exotiques envahissantes figurant sur la liste noire établie par la Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages. Ces plantes ne doivent pas être compostées;
 - b) l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3m³. Dans la mesure du possible, le bois naturel non contaminé est valorisé sous forme de bois de chauffage.
3. Lorsque la concentration de poussières fines en suspension dont le diamètre aérodynamique est inférieur à 10 micromètres (PM10) a ex-

cédé 100 micro-grammes par mètre cube en moyenne sur 24 heures au cours du jour précédent, à l'une ou l'autre des stations de mesure de la pollution de l'air du service cantonal de protection de l'air et qu'une situation météorologique stable est prévue pour les trois prochains jours ou que ce seuil a été dépassé sur le territoire d'au moins deux autres cantons romands, une interdiction temporaire de toute incinération en plein air de déchets est prononcée par arrêté du département.

Fumées et odeurs

Sont interdites les émissions de fumée ou de suies, les odeurs ou émanations incommodantes qui excèdent les limites de la tolérance que se doivent les voisins eu égard à l'usage local, à la situation et à la nature des immeubles.

Incendies dans les bois

Les personnes qui se rendent dans les bois sont invitées à se comporter avec la plus grande prudence. Il est interdit de mettre le feu aux herbes sèches et broussailles et de faire du feu à l'intérieur ou à distance inférieure à 30 mètres de leur limite.

Tondeuses à gazon, machines de jardin

Art. 10B (Législation F 3 10.03)

1. L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés.
2. L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:
 - a) de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi;
 - b) les dimanches et jours fériés;
 - c) sur les chemins forestiers.
3. Il peut être dérogé, à titre exceptionnel et sur autorisation, à la restriction d'usage prévue à l'alinéa 2.

Tronçonneuses et souffleuses de feuilles

Par analogie avec les tondeuses à gazon, et par respect pour le voisinage, on s'abstiendra d'utiliser les tronçonneuses et souffleuses de feuilles à moteur à explosion avant 8h00 et après 20h00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Souffleuses autorisées du 1^{er} octobre au 31 janvier de chaque année. 🍂

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima
sont à votre entière disposition pour

- Pressing
- Blanchisserie
- Retouches
- Rideaux – voilages
- Tapis
- Daim – cuir – fourrures

Travail artisanal soigné effectué
par des professionnels

Du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

1, rue de Genève (face au cinéma Forum)
Tél. 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg

PFG Genève
POMPES FUNÈRES
GÉNÉRALES

Maison Funéraire - Prévoyance

7 jours/7
24h/24

CAROUGE - ST-GEORGES
022 342 30 60
www.pfg-geneve.ch

Subventions exceptionnelles pour l'efficacité énergétique des bâtiments

En 2017, un important programme de subventions est proposé aux propriétaires souhaitant améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Genève dispose de 25 millions de francs pour favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Ce montant provient majoritairement des recettes de la taxe sur le CO₂. Ces conditions exceptionnelles pour 2017 constituent une réelle opportunité pour tous les propriétaires du canton, qui ont jusqu'au 31 décembre prochain pour déposer leur dossier.

Nouvelle organisation pour le Programme Bâtiments

Dès 2017, le Programme Bâtiments de la Confédération et des cantons se réorganise pour une plus grande efficacité. Toutes les mesures d'encouragement pour favoriser les économies d'énergies et les énergies renouvelables sont désormais entre les mains des cantons qui affectent les subventions selon leurs priorités et spécificités. La part cantonale étant désormais calculée proportionnellement à la population, et non plus en fonction des projets, l'Etat de Genève dispose d'un montant beaucoup plus généreux qu'en 2016.

Initié par la Confédération, le Programme Bâtiment permet aux particuliers et professionnels de dépo-

ser leurs demandes de subvention de manière centralisée. L'ensemble des objets donnant droit à un soutien financier ainsi que les barèmes d'attribution listés sur la plateforme www.leprogrammebatiment.ch ou sur <http://ge.ch/energie/subventions-energie>.

Des barèmes avantageux

Si l'enveloppe budgétaire 2017 s'annonce exceptionnelle, les barèmes de subvention le seront également. Certains objets verront ainsi leurs subventions doubler. Un propriétaire s'engageant dans l'isolation de ses façades bénéficiera par exemple d'une subvention de 70 francs par m², contre 40 francs jusqu'ici.

Genève mise sur les rénovations...

A Genève, la priorité est clairement portée sur l'assainissement du parc immobilier existant. Dans ce cadre, tout propriétaire de bâtiment construit avant l'an 2000 peut prétendre à une subvention pour les travaux suivants:

- amélioration de l'enveloppe du bâtiment telle que l'isolation thermique du toit et/ou de la façade;
- rénovation globale avec certificat Minergie;
- rénovation par étapes avec amélioration progressive des classes d'efficacité;
- substitution de chauffage faisant recours à des combustibles fossiles par des installations utilisant des énergies renouvelables.

Tout bâtiment neuf visant l'excellence énergétique (Minergie P) est également soutenu financièrement.

Autre nouveauté: les demandes de subvention supérieures à 10'000 francs portant sur l'enveloppe du bâtiment devront être accompagnées d'un Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments "plus" (CECB[®]Plus). Ce dernier fournit une expertise détaillée et des conseils pratiques aux propriétaires désirant entamer un assainissement. Son coût est pris en charge par l'Etat à hauteur de 50 %, voire à 100 % si les travaux préconisés sont finalement mis en œuvre.

(suite ci-contre)

EN 2017, RÉNOVEZ À MOINDRE COÛT GRÂCE AU PROGRAMME BÂTIMENTS



- 1 Assainissement de la toiture*: 70.-/m²
- 2 Assainissement des murs et sols contre extérieur ou enterrés à moins de 2 m*: 70.-/m²
- 3 Assainissement des murs et sols enterrés à plus de 2 m*: 20.-/m²
- 4 Assainissement global de l'enveloppe (toitures, murs et fenêtres)*: bonus de 20.-/m² sur les subventions à 70.-/m² pour la toiture et les murs.
- 5 Panneaux solaires thermiques (installation ou extension): 1200.- + 500.-/kW
- 6 Pompe à chaleur eau-eau avec forage géothermique: ≤50 kW: 3000.- + 800.-/kW
>50 kW: 23'000.- + 400.-/kW
ou pompe à chaleur air-eau: ≤50 kW: 3000.- + 400.-/kW
>50 kW: 13'000.- + 200.-/kW
- 7 Chauffage au bois (sous conditions liées à la protection de l'air): chauffage avec réservoir journalier: 3000.-**
ou chauffage à bois automatique: 3000.- + 50.-/kW
- 8 Raccordement à un réseau de chauffage d'un bâtiment existant
- 9 Récupération de chaleur sur la ventilation

*Non cumulable avec d'autres subventions traitant de l'enveloppe du bâtiment

**+ bonus en cas de première installation d'un système de distribution de chaleur (3000.- + 400.-/kW)

Vous pouvez également profiter de subventions pour:

- des écoconseils
- l'amélioration de la classe CECB** et l'obtention du certificat CECB[®]Plus
- une rénovation complète HPE/THPE[®] ou Minergie[®]/Minergie[®]-P
- une nouvelle construction THPE ou Minergie[®]-P*

Les aides financières sont disponibles jusqu'à concurrence des budgets disponibles.

Avis aux propriétaires!

PROFITEZ DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES EN 2017

En 2017, grâce au Programme Bâtiments de la Confédération, l'Etat de Genève et SIG disposent d'un budget trois fois plus élevé et de barèmes nettement plus favorables qu'en 2016. Ce montant de 25 millions de francs, financé aux trois quarts par la taxe sur le CO₂, sert à soutenir les propriétaires qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments ou construire selon les meilleurs standards.

Ne laissez pas passer cette occasion unique!



ARMEUR ET CANTON DE GENÈVE

SIG

Un investissement profitable à plus d'un titre

L'assainissement énergétique d'un bâtiment permet de préserver et souvent d'augmenter sa valeur. L'autre avantage d'un bâtiment correctement isolé et bien chauffé réside dans le confort accru qu'il procure à ses utilisateurs. La réduction de la consommation énergétique et le recours à des énergies renouvelables indigènes garantissent également, à terme, une plus grande indépendance et des économies financières. Les travaux d'assainissement énergétique sont enfin intéressants d'un point de vue fiscal, puisque déductibles du revenu imposable. Par ailleurs, le programme de subvention 2017 bénéficiera indirectement à de nombreuses entreprises du secteur de la construction. Cette mesure permettra ainsi de concilier protec-

tion de l'environnement et développement économique.

Dans tous les cas (rénovation ou construction), la demande de subvention doit impérativement être déposée durant l'année 2017 et avant le démarrage du chantier. Les propriétaires disposent ensuite d'un délai de deux ans pour accomplir leurs travaux.

Conditions d'octroi, barèmes détaillés et formulaires de demande de subvention sont disponibles sur la plateforme intercantonale www.leprogrammebatiment.ch ou sur le site web de l'Etat de Genève à l'adresse:

www.ge.ch/energie/subventions-energie

+ d'infos

Info-Service: T. 022 546 76 00

Le parc immobilier comme objectif prioritaire

Le parc immobilier consomme la moitié de l'énergie finale utilisée dans le canton – principalement sous forme de mazout et de gaz – et produit deux tiers de ses émissions de CO₂. C'est ainsi clairement dans ce domaine que résident les principaux potentiels en termes d'amélioration de l'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables.

C'est pourquoi la révision de la loi sur l'énergie entrée en vigueur en 2010 met un accent particulier sur l'efficacité du parc immobilier, qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou de rénovations. Cette volonté se concrétise au travers d'exigences renforcées, impliquant certaines obligations pour les propriétaires. Ces derniers peuvent simultanément bénéficier d'incitations financières et fiscales.

Inscriptions 2017 pour la colonie Saint-Gervais – La Rippe



COLOMBE DE VACANCES SAINT-GERVAIS

1278 La Rippe (VD)

Groupeement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances

Les inscriptions pour la colonie Saint-Gervais située à La Rippe sur Crassier (VD) sont ouvertes. La colonie est située dans un cadre magnifique à 25 km de Genève, dans un environnement préservé à l'orée de la forêt, au pied du Jura. Des activités créatrices, sportives, musicales et ludiques sont organisées chaque année.

Il est possible d'inscrire les enfants de 6 à 12 ans pour des séjours d'une durée de deux à cinq semaines entre le 8 juillet et le 11 août 2017.

Un partenariat avec les communes des Trois-Chêne permet aux habitants de bénéficier d'un prix préférentiel. Par ailleurs, en cas de soucis financiers, vous pouvez vous adresser directement à votre commune pour demander une aide.

Pour tout renseignement complémentaire:

Mairie de Chêne-Bourg • ave. Petit-Senn 46 • T. 022 869 40 40

PUBLICITÉ

MAX LOCATELLI SA

VOTRE ELECTRICIEN SUR LES TROIS-CHENE

3, rue de Genève – 1225 - Chêne-Bourg

Téléphone 022 348 33 55

Fax 022 860 80 19

Email: info@locatellimax.ch

swisscom
Partner

3-Chêne Culture et l'Orchestre des Trois-Chêne signent une convention

LE 2 MARS DERNIER, LES MAGISTRATS délégués à la culture de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, le président de 3-Chêne Culture et l'Orchestre des Trois-Chêne ont signé une convention de collaboration. Face aux cultures et aux pratiques, parfois différentes de nos trois communes, il a semblé utile de centraliser la gestion des activités de l'Orchestre des Trois-Chêne dans nos communes via 3-Chêne Culture.

Pour rappel, l'Orchestre des Trois-Chêne a été fondé en 2011 par les

membres des orchestres de la Madeleine et de Sain-Jean. Ces deux formations musicales étaient à la recherche d'un nouveau souffle. Elles ont commencé leur aventure commune par quelques concerts "tests" en 2009, puis avec une saison complète, la *saison symphonique chênnoise* en 2010-2011. Au printemps 2011, les deux orchestres ont décidé de fusionner. Lors de ces premiers concerts, l'orchestre était co-dirigé par Théo Gafner et Arsène Liechti. Cette nouvelle aventure a d'ailleurs déjà été



De gauche à droite, assis : Pierre Debarge (Conseiller administratif de Chêne-Bourg), Florent Dufaux, Flávio Borda d'Água, Marion Garcia Bedetti (Maire de Chêne-Bougeries), Philippe Decrey (Conseiller administratif de Thônex). Debout : Isabelle Aldenkortt (3-Chêne Culture), Laurence Borcard-Bovet (Service culturel de Chêne-Bougeries) et Catherine Origa (Service culturel de Chêne-Bourg). Absente de la photo : Martine Kung (Service culturel de Thônex).



Signature de la convention par Florent Dufaux (à gauche), président de l'Orchestre des Trois-Chêne et Flávio Borda d'Água, président de 3-Chêne Culture.

rendue possible grâce au soutien des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex.

Lors de la signature de cette convention, Flávio Borda d'Água, président de 3-Chêne Culture a rappelé l'importance de soulager les artistes des aspects administratifs, afin que ces derniers puissent se consacrer pleinement à la création et à l'interprétation musicales. Il a par ailleurs souligné que l'Orchestre des Trois-Chêne

est l'un des fleurons musicaux de nos communes qui a su s'imposer tant au niveau local que cantonal. C'est grâce notamment à des musiciens engagés tels que Florent Dufaux et Arsène Liechti que la population chênnoise peut bénéficier gratuitement de nombreux concerts et d'une programmation de haut niveau. Aujourd'hui, cette convention marque donc la poursuite de cette dynamique. 🍂

Dates officielles des inscriptions parascolaires 2017-2018

Samedi 13 mai de 8h00 à 12h00 et mercredi 17 mai 2017 de 16h00 à 20h00

Le lieu d'inscription sera affiché dans les écoles

Le bulletin d'inscription sera disponible sur notre site Internet www.giap.ch début avril 2017.

Les activités parascolaires

Le parascolaire offre aux enfants un accueil sécurisant, un espace de socialisation et des activités d'éveil. Sous une forme ludique, il constitue un acte éducatif complémentaire à celui des familles. Il convient de préciser que la sécurité fait partie intégrante de la composante parascolaire, mais ne saurait en être le but unique.

Le GIAP en bref

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), institué par la Loi sur l'instruction publique, est rattaché à l'Association des communes genevoises (ACG). A ce jour, 42 communes ont adhéré à cette institution.

Les repas sont fournis par les associations de cuisines et restaurants scolaires ou par les communes.

Environ 1'300 animateurs et animatrices sont actifs-ves au sein du GIAP. Leur formation initiale est assurée par le Centre d'étude et de formation pour travailleurs sociaux (CEFOC). Une formation continue, individuelle ou en équipe, leur est proposée tout au long de l'année.

Le service parascolaire agit grâce à un réseau de compétences socio-éducatives et administratives mis en place sur le terrain auprès de 138 équipes réparties dans le canton. 20 responsables de secteur agissent de manière locale sur délégation des directeurs adjoints des domaines *Prestations* et *Ressources humaines Terrain* et répondent rapidement aux besoins spécifiques des communes et des partenaires.

Participation financière des parents

- CHF 5.- pour la prise en charge pendant la pause de midi (RS).
- CHF 7.- pour la prise en charge de la fin d'après-midi (AS).
- Les factures pour la prise en charge parascolaire sont envoyées trimestriellement par le GIAP.
- Des rabais ou des exonérations sont possibles.

Inscriptions

Il n'y a pas d'inscription à la rentrée. Toutefois, des inscriptions pourront être prises sur les lieux parascolaires, le premier jour d'école de 8h30 à 10h00 et de 18h00 à 19h00. Ces inscriptions seront soumises à la présentation d'un justificatif du besoin selon la liste ci-dessous :

- changement de situation professionnelle (nouveaux horaires, nouvel emploi) ;
- changement de situation familiale (séparation) ;
- certificat médical ;
- changement de domicile (déménagement, arrivée en Suisse) ;
- recommandation des services sociaux.

Sans justificatif, l'inscription sera malgré tout enregistrée. Cependant, la prise en charge de l'enfant sera reportée de deux mois, ceci afin de pouvoir adapter nos ressources humaines aux besoins d'encadrement ainsi que les infrastructures, si cela est nécessaire.

Les inscriptions effectuées en cours d'année sont soumises à la même règle.

Au terme des deux jours d'inscriptions, seul l'accueil pour raisons impératives et/ou en cas d'urgence est garanti.

Premières plantations sur la Voie verte

LE 20 MARS DERNIER, DES ÉRABLES et des charmes ont été plantés sur le tronçon de la Voie verte à Chêne-Bougeries, soit un arbre par commune traversée par ce corridor naturel exclusivement dévolu à la mobilité douce (Ville de Genève, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Cologny) et un autre pour le Canton. A terme, ce seront 374 arbres qui jaloneront ce tronçon long de 3,6 km. 🌳



M. Jean-Michel Karr, Conseiller administratif de Chêne-Bougeries en charge notamment de la biodiversité et des espaces verts, en compagnie du Maire de Chêne-Bougeries, Mme Marion Garcia Bedetti.



M. Pierre Debarge, Conseiller administratif de Chêne-Bourg en charge notamment de l'Agenda 21.



M. Philippe Decrey, Conseiller administratif de Thônex en charge notamment de la circulation et des transports.



PUBLICITÉ

AGENA
TV - HIFI - VIDEO

Le service à domicile et personnalisé

Conseil, vente, entretien, dépannage, installation dans les domaines de :

- l'audio, la vidéo, le home-cinéma • la vidéo-surveillance
- l'alarme, la sécurité • les antennes TNT et satellites
- les réseaux, le câble, l'électricité, etc.

Abonnements: Canal+, Canal sat, UPC câblecom et Swisscom

SONORISATION DE MANIFESTATIONS

Tél. 022 348 88 80 • www.agna.ch • info@agna.ch



**PIERRE
MAGNARD**

OPTICIEN
LUNETIER

RUE DE GENÈVE 115
1226 THÔNEX • 022 349 32 71

Pierre Del Bon
ELECTRICITE • TELEPHONE • CÂBLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards e-mail: info@delbon.ch • TÉL. 022 348 56 06



Duret sa
C H A R P E N T E
M E N U I S E R I E

t. 022 703 40 90 | f. 022 703 40 98
Avenue de Thônex 107 - 1226 Thônex
duret.sa@duret.ch | www.duret.ch

Boxspring «CHAMBY»
Lit complet 160 x 200 cm

2'320.-

Que vouloir de plus ?

Notre prix livré installé pour Genève et canton / Livrable aussi en 140 et 180 cm



BARBEY fils SA
literies & meubles

95-97 rue de Genève - 1226 Thônex / Genève
Tél. 022 349 02 18 - info@meublesbarbey.ch - www.meublesbarbey.ch



FAM CUISINES
ÉLECTROMÉNAGERS

SIEMENS



KG 39 VVW31

Volume utile total : 287 litres
Classe énergétique : A++
Consommation électrique :
219 kWh/an

RÉFRIGÉRATEUR

- Volume utile : 193 litres
- Dégivrage automatique

CONGÉLATEUR****

- Volume utile : 94 litres
- Technologie LowFrost
- Pouvoir de congélation :
7 kg en 24h.
- Autonomie en cas de panne : 23h.
- Dimensions :
H : 176 cm x L : 60 cm x P : 65 cm



PROMOTION

1'510.- 629.-

CHÊNE-BOURG • 2, rue Peillonex

Tél. 022 349 12 12 • Fax: 022 738 83 83

CORNAVIN • 3, rue de Cornavin • Tél. 022 738 83 83

www.famcuisines.ch • info@famcuisines.ch

Nouveau à Chêne-Bourg

**V
I
S
I
O
N**

CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE
URGENCES - CHIRURGIE DE L'OEIL
CONTACTOLOGIE

CENTRE VISION

Place de la Gare 1, 1225 Chêne-Bourg

Tél +41 (0)22 860 80 60. www.centrevision.ch

Fermetures officielles

La mairie sera fermée le jeudi 25 mai (Ascension) et le lundi 5 juin (Pentecôte).

**Arrondissement de l'état civil
Chêne-Bougéries - Voiron**

L'état civil Chêne-Bougéries-Voiron ouvre ses portes selon l'horaire suivant:

Lundi, jeudi	8h30-12h00
et vendredi	13h30-16h30
Mardi	7h30-16h00
Mercredi	Fermé le matin 13h30-18h00

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougéries, Jussy, Presinge, Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougéries.

**Événements d'état civil enregistrés
dans le courant du mois de février 2017:**

Naissances:	75
Mariages:	7
Décès:	13

Locaux communaux

Il est rappelé à la population qu'il est possible de louer les locaux suivants:

Salle communale J.-J. Gautier

- Route du Vallon 1
- spectacles: 500 places
 - banquets: 200 places
- Possibilité de louer également les locaux situés au sous-sol:
- le carnotzet: 20 places
 - la salle de société: 20 places

Espace Nouveau Vallon

Route du Vallon 8
Ces locaux sont plus particulièrement destinés à des expositions et réceptions (20 places).

Salle polyvalente école du Belvédère

- Chemin De-La-Montagne 71
- spectacles: 100 places
 - banquets: 80 places

Salle de la Colomba

- Ecole de Conches
- 70 places pour réunions uniquement.

Pour tous renseignements et réservations, les personnes intéressées voudront bien s'adresser au secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

**Transports publics genevois -
Cart@bonus**

Au vu du succès remporté par la vente des cart@bonus Unireso à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-, les autorités de la commune de Chêne-Bougéries, ont décidé de poursuivre cette action.

120 cartes sont en vente chaque mois au guichet de la mairie. Toutefois, ces dernières sont **réservées exclusivement aux communiens en âge AVS**. Une seule carte sera vendue par ménage.

Les personnes intéressées concernées voudront bien se présenter au guichet de la mairie, **munies d'une pièce d'identité**.

ATTENTION: aucune réservation ne sera effectuée.

Carte journalière commune

Le Conseil administratif vous informe que 10 cartes journalières sont mises à disposition au guichet de la mairie au prix de CHF 40.- la carte (aucune réservation, échange ou remboursement possibles, merci de votre compréhension).

Il est rappelé que seules les personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Chêne-Bougéries peuvent en bénéficier. Toutefois, 24h. avant la date du voyage prévu, les cartes journalières encore disponibles peuvent être vendues à des habitants des communes Arve et Lac.

Les avantages qui vous sont offerts:

- Vous pouvez voyager en 2^e classe, pendant toute la journée de validité de la carte sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris les transports publics.
- Une famille a droit à un maximum de 6 cartes par mois.
- Les cartes sont disponibles pour le mois en cours ou le mois suivant.

Pour connaître les disponibilités des cartes journalières:
www.chene-bougeries.ch

**Carte journalière CGN
(Compagnie Genevoise
de Navigation)**

1x365 cartes journalières 1^{ère} classe vous permettant de naviguer à volonté sur le lac pendant toute une journée, vous sont gracieusement offertes par le Conseil administratif. Ces cartes sont disponibles au guichet de la mairie.

Conditions d'utilisation:

- Cartes valables sur toutes les courses à l'horaire, excepté les croisières à thème et événements.
- Cartes valables uniquement le jour indiqué dessus.
- Aucun remboursement, ni remplacement.
- Offre exclusivement destinée aux habitants de Chêne-Bougéries, valable jusqu'au 16 octobre 2017.

**Taxe professionnelle communale
Mise à jour du rôle
des contribuables**

La taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318C), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujettis à la taxe professionnelle communale:

- les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, qui exercent sur le territoire communal une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale;
- les personnes morales qui ont une activité lucrative ou qui entretiennent, sur le territoire communal, un siège ou un établissement stable, étant précisé que par établissement stable on entend tout local commercial, même si le siège de la société est domicilié dans une autre commune genevoise;
- les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons.

Tous les contribuables assujettis à cette taxe communale sont tenus, selon la loi (art. 309 LCP), de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou en téléphonant à la mairie de leur commune respective.

Le formulaire de déclaration est disponible sur le site de la commune: **www.chene-bougeries.ch/taxeprofessionnelle**

Anniversaires de mariage

Les couples domiciliés sur la commune de Chêne-Bougéries qui souhaitent être fêtés par les autorités communales dans le cadre de leur 50^e, 60^e ou 70^e anniversaire de mariage, sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès du secrétariat de la mairie (T. 022 869 17 17).

Anniversaires des Aînés

Le maire a le très grand plaisir de fêter les communiens atteignant leur 80^e anniversaire et de rendre visite à celles et ceux atteignant leur 90^e anniversaire.

**Les personnes ayant célébré
leur 80^e anniversaire sont:**

Pour le mois de février:

M^{mes} Juliane Heise, Maddalena Maver. MM. Giovanni D'Orlando,

Mirko Vucurevic, Théophile Eklun Nately.

Pour le mois de mars:

M^{mes} Verena Hühn, Sophie Aronowicz, Mary-Alice Sicre. MM. Guy Schöchlin, Hans Pauls

**Les personnes ayant célébré
leur 90^e anniversaire sont:**

Pour le mois de février:

M^{mes} Madeleine Bonard, Doris Courvoisier-Clément, Estelle Scheggia.

Pour le mois de mars:

M^{mes} Lucienne Pillonel, Fortunée Calderon Fahti, Renée Terrier, Edith Bichsel. M. Boudewyn Sjollema.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

**Requêtes en construction
et démolition**

APA 47023 – Antoine Girasoli c/o Etat de Genève – DF – Réaménagement de la chaussée et construction d'un arrêt de bus – chemin de la Grabelle

DD 105641/3-3 – CODHA – Coopérative de l'habitat associatif – containers enterrés – bassin de rétention – aménagement extérieur et places de parc extérieures – construction d'immeubles d'habitations, espace de vie infantine et locaux d'activités – garage souterrain) – modification de l'implantation de la construction – chemin de l'Armoise 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21

DD 107485/4-3 – J.-P. Niederhauser architecte SA – M. Eric Flandinet – construction d'un habitat groupé contigu et transformation du couvert à véhicules – places de parc – emplacement poubelles – panneaux solaires en toiture – modifications diverses du projet initial – route de Malagnou 153

DD 109433-3 – Antoine Ris c/o Ris Chablotz architectes – construction de trois villas contiguës, standard HPE (44%) – abattage d'arbres – chemin du Petit-Pont 7

DD 109757-3 – Capsky SA / Swissroc SA Compagnie foncière romande SA – construction d'un habitat groupé THPE (48%) de neuf logements de standing – abattage d'arbres – route Jean-Jacques Rigaud 32

DD 109810-3 – M. et Mme Locher – extension d'une maison d'habitation et rénovation de la toiture existante (18,6% HPE) – abattage d'arbres – chemin de Vert-Pré 7

DD 109857-3 – Moser Vernet et Cie – construction de deux immeubles

de logements – garage souterrain – abattage d'arbres – chemin de la Chevillarde 21-23-25

DD 109862-3 – Tatiana Hertel – rénovation, assainissement et transformation d'une unité en deux unités d'habitations (40 %) – chemin De-La-Montagne 29

DD 109863-3 – Tatiana Hertel – rénovation, assainissement et transformation de deux unités en trois unités d'habitation (40 %) – chemin De-La-Montagne 29A, 29B.

DD 109864-3 – Tatiana Hertel pour HTR Property AG – construction d'habitat groupé de six logements (45,5 % THPE) et garage en sous-sol – abattage d'arbres – chemin De-La-Montagne 29

DD 109890-3 – Thierry Suter p.a. U15 Architectures Sàrl – construction en ordre contigu (27,3 % HPE) comportant six appartements en location et un parking de huit places en sous-sol – abattage d'arbres – chemin De-La-Montagne 26

DD 109924-3 – J.-P. Clivaz et NAEF p.a. NPF SA et Clivaz EG SA – construction de trois immeubles de logements H-I-J avec un niveau de parking souterrain – abattage d'arbres – chemin de Challendin 7, 9, 11

M 7803-3 – NPF SA, Clivaz EG SA – démolition d'un chalet, d'une piscine et d'un garage existant – chemin de Challendin

M 7814-3 – M. J. Garel chez AGG Architecture – démolition d'une villa existante – chemin de la Paumière 21bis

M 7822-3 – Serena Investment SA, Daniela Lunardo – démolition d'une maison d'habitation et d'une piscine – chemin de Grange-Falquet 52.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du 9 mars 2017

Lors de sa séance ordinaire du 9 mars 2017, le Conseil municipal de la ville de Chêne-Bougeries a :

Décidé par 20 voix pour, soit à l'unanimité,

- d'ouvrir au Conseil administratif, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 37'000.– TTC, en vue d'une extension de l'école primaire de Chêne-Bougeries;
- de comptabiliser la dépense indiquée dans le compte des investissements, puis, de la porter à l'actif du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;
- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement de l'étude sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'intégrer, en cas de réalisation des travaux relatifs à l'extension de l'école primaire de Chêne-Bougeries, les frais d'étude engagés au crédit d'investissement des travaux qui devra être ouvert par le Conseil municipal et amorti dans le même temps; étant encore précisé qu'en cas de non-réalisation desdits travaux, le crédit d'étude sera amorti en 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement, dès l'année qui suit l'abandon du projet.

Décidé par 20 voix pour, soit à l'unanimité,

- d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 731'600.– TTC pour le versement d'une contribution

au Fonds Intercommunal pour le Développement Urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements;

- de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif;
- d'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2018;
- d'autoriser le Conseil administratif à emprunter jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné.

Décidé par 20 voix pour, soit à l'unanimité,

- d'ouvrir au Conseil administratif, un crédit d'investissement de CHF 150'000.– pour l'élaboration d'une nouvelle version du Plan Directeur Communal (PDCom) de la ville de Chêne-Bougeries;
- de comptabiliser la dépense indiquée, dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif

du bilan de la commune de Chêne-Bougeries, dans le patrimoine administratif;

- d'autoriser le Conseil administratif à prélever les montants nécessaires au financement dudit plan sur les disponibilités de la trésorerie communale;
- d'amortir la dépense nette prévue au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement de 2018 à 2022.

Décidé par 20 voix pour, soit à l'unanimité,

- de transférer du patrimoine administratif au patrimoine financier, en transitant par le compte des investissements, le montant de CHF 2.– représentant la valeur comptable de la parcelle et du bâtiment sis au N° 130 de la route de Chêne.

Date de la prochaine séance du Conseil municipal
Jeudi 11 mai 2017

Toutes les séances ont lieu à 20h30 à la villa Sismondi, rte du Vallon 4.

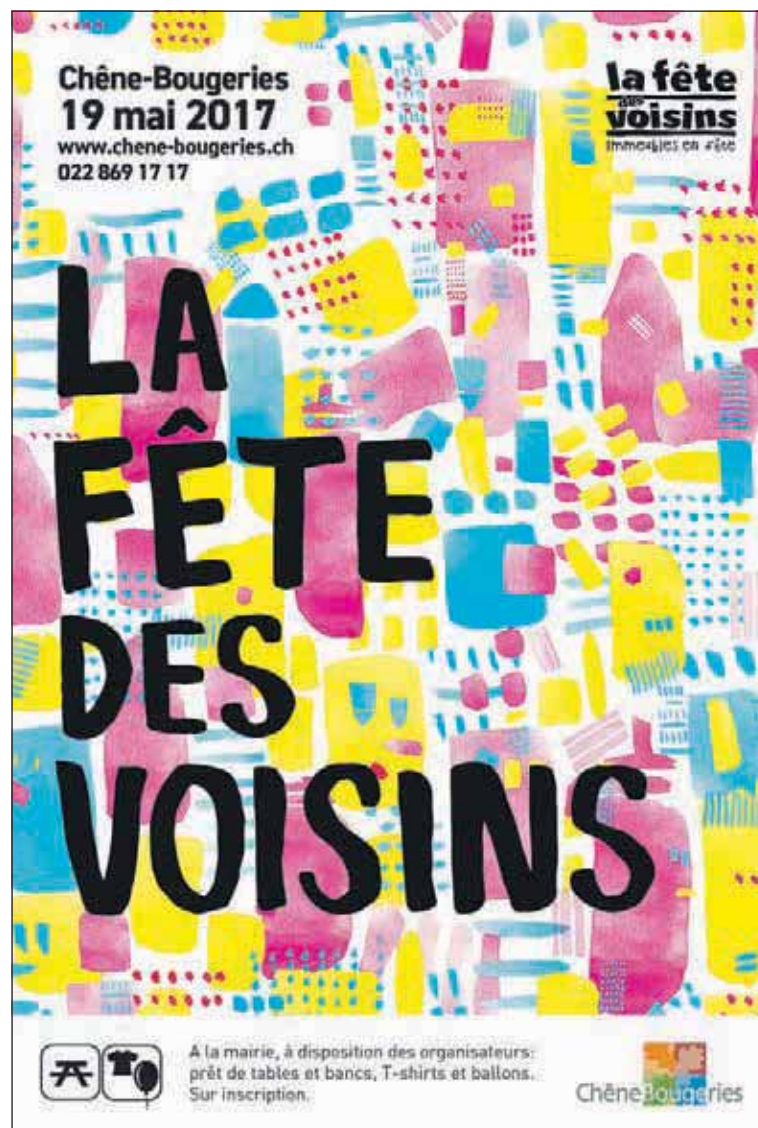
Mobilité des Aîné(e)s: la mairie de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles

Soucieuses du bien-être de leurs citoyen(ne)s, les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries souhaitent mettre en place un service de transport en faveur des Aîné(e)s de la commune privilégiant le bénévolat et la solidarité.

Pour cela,  nous avons besoin de vous!

Ainsi, si vous avez un peu de temps à consacrer pour accompagner gratuitement et ponctuellement nos Aîné(e)s à un rendez-vous d'ordre médical, logistique, administratif, culturel ou social, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer auprès du service communal des affaires sociales.

T. 022 869 17 82 - service.social@chene-bougeries.ch



Chêne-Bougeries
19 mai 2017
www.chene-bougeries.ch
022 869 17 17

la fête
des
voisins
Immobilier en fête

LA
FÊTE
DES
VOISINS

À la mairie, à disposition des organisateurs:
prêt de tables et bancs, T-shirts et ballons.
Sur inscription.

ChêneBougeries

14^e édition du festival *Marionnettes & Cie* à Chêne-Bougeries



Photos: © Cie Les Croquettes

POUR CETTE 14^E ÉDITION, QUI S'EST tenue les 11 et 12 mars à Chêne-Bougeries, plus de 750 visiteurs ont assisté aux 8 spectacles proposés. Les compagnies *Les Bamboches*, *Stella Rossa*, *Le Théâtre Couleurs d'Ombres*

et *La Cie 1.2.3. Soleil* ont su faire rêver et voyager petits et grands dans l'imaginaire des marionnettes. Les ateliers, toujours très prisés du public, ont certainement suscité chez de nombreux enfants une pos-

sible vocation d'artiste! Création de masques en papier par Capucine Mazille, de marionnettes à tige par Caroline Savoy ou encore de marionnettes-sac par Anne Compagnon, les ateliers ont remporté un vif succès.



Aux abords des magnifiques parcs Sismondi et Stagni de la Ville de Chêne-Bougeries, ce rendez-vous, devenu incontournable depuis de nombreuses années, offre le temps d'un week-end un vrai dépaysement féérique et magique pour tous. Grâce au travail méticuleux de la *Cie des Croquettes*, ainsi qu'à l'inventivité et au professionnalisme de nombreux artistes, l'enchantement était une fois encore au rendez-vous.

C'est certain, pour sa 15^e édition les 10 et 11 mars 2018, les organisateurs ne manqueront pas d'idées pour vous surprendre encore... et encore! 🌿



Le Fado s'invite à Chêne-Bougeries

Pour son premier événement sous forme de "dîner-spectacle", la Ville de Chêne-Bougeries a choisi de mettre à l'honneur le fado. Ce vendredi 17 mars 2017, la salle communale Jean-Jacques Gautier a pu accueillir une centaine de personnes pour cette magnifique soirée placée sous ce thème.

CE FUT DONC UN GRAND HONNEUR de recevoir le très célèbre fadiste Mickael Salgado, âgé d'à peine 25 ans. Originaire du Tentúgal, ce sont les obstacles rencontrés en raison de sa basse vision, qui l'ont aidé à développer d'autres compétences. Ainsi, depuis sa plus jeune enfance, il chante le fado et le mot *abandonner* ne fait pas partie de son vocabulaire,



la preuve étant sa participation à divers concours et spectacles au niveau national et international. Entre les délicieux plats portugais servis aux convives par le restaurant chênnois *La Petite Auberge*, la poésie propre au chant particulier du Fado a investi la scène et la salle. Lumière tamisée, ambiance chaleureuse, un public silencieux pour savourer ce moment musical unique, mais néanmoins universel qui a transcendé les barrières culturelles, générationnelles ou socio-culturelles. Accompagné du guitariste Pedro Amendoeira et les explications au public de Luisa Crivellin, Mickael Salgado a véritablement enchanté ce dernier. Sa voix puissante et remplie d'émotions, son contact avec le public, son humour et sa gentillesse n'ont laissé personne de marbre.

Pour amplifier cette voix et cette musique si particulière, une technique de sonorisation inédite, *Mechow Natursound Original*, avait été instal-



lée pour l'occasion, permettant de reproduire un son naturel diffusé en 3D!

Les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries sont particulièrement heureuses d'avoir pu offrir à ce public

nombreux, une soirée d'une telle qualité et remercient Mickael Salgado, ainsi que toutes les personnes ayant œuvré à rendre possible ce voyage d'un soir au cœur des traditions portugaises. 🌿

L'autoconsommation s'installe à Chêne-Bougeries

Le projet Rigaud à Chêne-Bougeries va accueillir la première communauté d'auto-consommateurs pour des logements du canton. Un système nouveau, écologique, économique et prometteur.

C'EST UNE PREMIÈRE À GENÈVE !

La toute première communauté d'auto-consommateurs photovoltaïque pour des logements va prochainement voir le jour à Chêne-Bougeries, comme s'en réjouit d'ores et déjà Jean Locher, conseiller administratif, délégué aux bâtiments et travaux. Constituée dans le cadre de l'immeuble de la coopérative d'habitation, CODHA, en construction à la rue Jean-Jacques-Rigaud, elle sera officiellement lancée cet été, au moment où les 49 ménages et les 4 locaux d'activités s'installeront dans leur nouveau bâtiment.

Mais en quoi consiste concrètement une telle association ? Une communauté d'auto-consommateurs est un regroupement de producteurs/consommateurs électriques d'un bâtiment, dans un but de maximisation du taux d'autoconsommation photovoltaïque. Les ménages utilisent ainsi l'électricité produite par leurs installations solaires ; lorsque la production n'est pas suffisante pour leur usage courant, ils achètent le complément aux Services industriels de Genève (SIG). A l'inverse, lorsque

leur production est plus importante que leur consommation, l'excédent est alors vendu aux SIG.

Les locataires faisant partie d'une telle communauté disposent toutefois toujours d'un compteur électrique qui leur est propre et paient exactement ce qu'ils ont consommé. « Avec ce système, il s'agit également de faire changer les habitudes d'usage électrique, souligne Guillaume Käser, vice-président de la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA), en charge du projet Rigaud. La nuit, les panneaux ne produisent pas d'énergie. Les habitants doivent donc s'habituer à consommer la journée, par exemple en ne faisant pas fonctionner leur machine à laver le linge le soir. »

Nombreux avantages

Si ce système demande notamment quelques ajustements de consommation, il offre en retour un certain nombre d'avantages. « Le premier avantage est financier, indique le vice-président de la CODHA. C'est la communauté qui fixe directement le prix de l'électricité. L'énergie solaire est ainsi moins chère que celle achetée

directement aux SIG. » La communauté du projet Rigaud devrait réaliser également un bénéfice d'environ 20'000 francs chaque année grâce à la vente d'électricité, une somme qui pourra alors être déduite des charges des locataires.

En outre, l'autoconsommation engendre également des bénéfices écologiques, puisqu'elle permet de créer une énergie renouvelable ultra locale épargnée par les pertes liées au transport. Il existe ainsi un lien direct entre la production et la consommation d'énergie qui soulage la surcharge du réseau électrique.

Système prometteur

Chêne-Bougeries est la première commune genevoise à accueillir ce type de regroupement pour des logements. Cette nouveauté s'explique par la récente modification de la loi fédérale sur l'énergie. Auparavant, les ménages disposant d'installations photovoltaïques devaient obligatoirement vendre aux SIG l'énergie produite par leurs installations, pour ensuite en racheter à la même société pour leur propre usage. Depuis

une année maintenant, suite à ce changement de législation, les ménages peuvent désormais consommer l'électricité produite par leurs propres panneaux solaires.

Si cette nouvelle forme d'autoconsommation est de plus en plus encouragée par la Confédération, elle a nécessité quelques ajustements. « Il s'agit d'un système très intéressant, reconnaît Guillaume Käser. Mais comme il est nouveau, il a nécessité un important travail de mise en place avec les SIG. Il a alors fallu changer les habitudes, ce qui demande toujours un peu de temps. »

Pour ce qui concerne les locataires, ceux-ci semblent avoir été séduits très rapidement par le principe. Libres de rejoindre la communauté, ils peuvent également la quitter quand bon leur semble. Une liberté d'action qui a convaincu les futurs habitants de la coopérative Rigaud, puisque tous ont déjà annoncé leur intérêt à rejoindre la communauté d'auto-consommateurs. Un engouement qui s'annonce prometteur... 🌱

EMILIE NASEL

A nouveau du concret

DONNANT SUITE À UNE MOTION du Conseil municipal et dans l'attente des résultats d'une future étude qui sera confiée à l'association HAU concernant un accès facilité aux bâtiments publics communaux pour les personnes à mobilité réduite, Jean Locher, Conseiller administratif en charge des Bâtiments et Travaux, s'est d'ores et déjà attelé à la mise en œuvre de diverses mesures spécifiques.

C'est dans cet esprit que l'éleveur extérieur de la salle communale Jean-Jacques Gautier, permettant aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder de manière simple et directe, a été récemment remplacé. 🌱



Prévention Seniors

**Invitation à une séance d'information
sur la prévention des vols en tout genre
et la présentation du plan canicule communal,
le mardi 23 mai à 10h00**

**Salle communale Jean-Jacques Gautier
Route du Vallon 1 - 1224 Chêne-Bougeries**

Chères habitantes, chers habitants,

Nous avons le plaisir de vous inviter à une séance d'information concernant les gestes et comportements à adopter afin de prévenir les escroqueries dont sont souvent victimes les personnes âgées.

Ce sera également l'occasion de vous présenter le concept communal de prévention en cas d'alerte canicule.

A l'issue de ces deux présentations, un apéritif vous sera offert.

Organisation et renseignements :

service.social@chene-bougeries.ch / T. 022 869 17 86

apm@chene-bougeries.ch / T. 022 869 17 56

Fermetures officielles

La mairie sera fermée les :

- jeudi 25 mai (Ascension)
- lundi 5 juin (Pentecôte)

Arrondissement de l'état civil des communes de Chêne-Bourg**- Thônex - Veyrier**

Événements d'état civil enregistrés pendant la période du 22 février au 27 mars :

Mariages :	10
Reconnaissances :	6
Décès :	51
Déclarations de nom :	6

Musée Suisse des transports et des communications

La commune de Chêne-Bourg met gracieusement à la disposition de ses habitants des cartes d'accès au Musée suisse des transports et des communications.

Les entrées gratuites peuvent être retirées à la réception de la Mairie.

Cartes journalières CFF

Nous avons le plaisir de vous informer que **6 cartes journalières des CFF** sont en vente au guichet de la mairie pour les personnes domiciliées à Chêne-Bourg.

Attention! Les billets non retirés 10 jours avant la date prévue seront sans autre remis en vente. Le prix est de CHF 40.- par jour et par carte.

Nous vous invitons donc à profiter largement de ces abonnements généraux et, pour des renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner à la mairie, T. 022 869 41 10.

Elagage des arbres, taille des haies

« Les propriétaires, locataires ou fermiers sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant au-dessus de la voie publique (routes cantonales, chemins communaux).

Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur. Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Entre propriétés voisines, les arbres, arbustes et haies vives ne peuvent dépasser 2 m de hauteur que s'ils se trouvent à 2 mètres au moins de la ligne séparant les deux fonds. »

Requête en construction et démolition

DD 107550/2-3 – 4065, 4172, 4175, 4098, 4074, 4073, 4075, 4171, 4174, 4204 + diverses – Etat de Genève, domaine public communal – (réaménagement des interfaces de la ligne CEVA, amélioration de l'intermodalité), arrêté de circulation, modification du réaménagement des interfaces, amélioration de l'intermodalité – Halte CEVA

M 7783-3 – 4639 – Mme Sandra Ardizzone – démolition de deux hangars – 67, chemin du Petit-Bel-Air

M 7800-3 – 3815 – Mme Nicole Auberson – démolition d'un garage et d'un muret de jardin – 49, chemin du Petit-Bel-Air

APA 46935 – 3270 – M. Francis et Mme Tania Perrelet – construction d'une piscine et d'une terrasse, démolition d'une terrasse, abattage d'arbres – 52, avenue de Bel-Air. 

Nouveauté**La permanence juridique de la mairie est ouverte à tous les habitants des Trois-Chêne**

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, tels que baux à loyer, procédures de divorce, droit du travail, successions et testaments, assurances sociales, contrats de mariage, démarches administratives, etc.

- | | | |
|--------------------|--------------------------|------------------------|
| • 11 et 18 mai | • 10 et 24 août | • 2, 16 et 23 novembre |
| • 1, 15 et 29 juin | • 14, 21 et 28 septembre | • 7 et 21 décembre |
| • 13 et 27 juillet | • 5, 12 et 19 octobre | |

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les **jeudis** :

de 16h00 à 18h00 à la mairie de Chêne-Bourg.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au 022 869 41 10, au plus tard la veille de la permanence. Une participation forfaitaire de CHF 25.- sera encaissée sur place.

Objets encombrants

Nous rappelons que la commune organise un ramassage mensuel des déchets encombrants, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant : **mardi 9 mai tôt le matin.**

Pour les immeubles exclusivement, un deuxième ramassage est effectué le **mardi 23 mai.**



Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt le lundi au soir précédent.**

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Chenilles processionnaires

Les propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins noirs, des pins sylvestres, des cèdres ou des chênes doivent débarrasser ces arbres de leurs nids de chenilles processionnaires.



Les nids doivent être détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers beaux jours du printemps.

Pour lutter contre la chenille processionnaire, il suffit de couper l'extrémité de la branche où le nid s'est fixé, puis de brûler le tout. Les entreprises de travaux forestiers peuvent se charger de ces nettoyages.

Si des processions de chenilles descendent de leur nid, empressez-vous de les détruire par tous les moyens possibles, notamment en les ramassant à la pelle pour les brûler.

« Déposés sur les troncs des chênes d'août à septembre, les œufs de la processionnaire du chêne éclosent au printemps suivant ; elles grandissent jusqu'à une longueur de 4,5 cm environ. Le soir, les chenilles sortent en procession (six à huit rangs serrés).

Chez la processionnaire du pin, les chenilles mesurent environ 3,5 cm. Elles se déplacent en file indienne, la procession pouvant s'étendre sur plusieurs mètres. »

Pour information, les chenilles processionnaires déposent des poils urticants déclenchant des allergies avec démangeaisons importantes. Par ailleurs, ces poils présentent de graves dangers au niveau des yeux pouvant aller jusqu'à la cécité, d'où l'importance et la nécessité de supprimer les nids de ces chenilles processionnaires.

Noctambus : horaires**Au départ du centre-ville et en direction des Trois-Chêne****N9 (→ Petit-Bel-Air)**

Gare Cornavin	0 h 31	0 h 51	1 h 11	1 h 31	1 h 51
Place Eaux-Vives	0 h 38	0 h 58	1 h 18	1 h 38	1 h 58

N16 (→ Moillesulaz)

Gare Cornavin	0 h 22	0 h 42	1 h 03	1 h 23	1 h 50	
Bel-Air Cité	0 h 28	0 h 48	1 h 09	1 h 29	1 h 55	3 h 15
Rive	0 h 30	0 h 50	1 h 11	1 h 31	1 h 59	3 h 19

N20 (→ Moillesulaz)

Bel-Air Cité	0 h 50	1 h 17	1 h 37	3 h 02
Rive	0 h 52	1 h 24	1 h 41	3 h 09

Tarifs et titres de transports : les Noctambus bénéficient de la même grille tarifaire que le réseau de jour, sans suppléments.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc., sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Promotions citoyennes

A L'OCCASION DE LEUR ACCESSION à la majorité civique, les jeunes citoyens de Chêne-Bourg qui fêteront leurs 18 ans durant cette année, ont été reçus par les autorités à la Mairie. Lors de cette sympathique soirée,



ils ont pu rencontrer les élus de leur commune lors d'une réception avant de rejoindre le Théâtre du Léman où se tenait une manifestation réunissant l'ensemble des jeunes du canton. 🍷

Bilan du nettoyage des nichoirs en 2016



SUITE AU NETTOYAGE ET AU REMPLACEMENT de nichoirs effectué par le service de l'environnement et du domaine public communal de Chêne-Bourg en février 2017, le résultat du nettoyage nous a permis de constater les chiffres suivants: 70 nichoirs nettoyés, 60 occupés, taux d'occupation = 85,71 %
 A noter également que sur 60 nichoirs, 7 étaient occupés par des sittelles torchepot et 53 par des mésanges.
 Les deux nichoirs à chouette hulotte ont été occupés. L'un par un écureuil et dans l'autre, une ébauche de nid a été confectionnée par une chouette hulotte mais n'est pas arrivé à son terme. Les deux autres nichoirs à chouette chevêche n'ont pas été occupés. 🍷

Fête des voisins

La commune de Chêne-Bourg s'associe depuis plusieurs années à cette manifestation qui aura lieu cette année le **vendredi 19 mai prochain**.

A cette occasion, vous pouvez réunir vos voisins et la commune met à votre disposition tables, bancs, ballons et t-shirts.

Il vous suffit d'appeler la réception au **T. 022 869 41 10** et réserver votre matériel.

Nous rappelons que c'est une fête entre voisins et qu'il n'est pas possible d'en faire une fête de quartier. Les demandes de fermeture de routes seront refusées.

CHÊNE-BOURG CULTURE

La commune de Chêne-Bourg offre des chèques culture

6 chèques de CHF 10.-

à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition etc. (liste des partenaires à disposition à la mairie) à retirer gratuitement au guichet de la mairie contre pièces justificatives.

Conditions d'obtention:

- Résider à Chêne-Bourg
- Avoir entre 21 et 64 ans
- Etre au bénéfice de subsides de l'assurance maladie

Renseignements:

Mairie de Chêne-Bourg - T. 022 869 41 15

PUBLICITÉ

V E R R E S • M I R O I R S • S T O R E S







Store abîmé ou verre cassé ? Dépannage d'urgence au 022 735 56 60
 Bativer • 33, rue de la Mairie • 1207 Genève • Fax 022 735 56 46

Dans le cadre de la première partie de la saison culturelle 2017, les prochains spectacles proposés se dérouleront :



Le samedi 13 mai à 16h00

Projection du film

20'000 lieues sous les mers
de Walt Disney Pictures

La plus étrange et la plus captivante aventure maritime de tous les temps imaginée par le talent de Jules Verne et mise en images par les Studios Disney.

Kirk Douglas, Paul Lukas et Peter Lorre interprètent des naufragés capturés par le mystérieux Capitaine Némó, incarné par James Mason. Partagé entre le génie et la folie, Némó a lancé par-delà les 7 mers une croisade mortelle destinée à anéantir le monde. L'équipage captif à bord du Nautilus, tentera tout pour contrecarrer ses sinistres projets.

Vivez une aventure extraordinaire avec ce film mythique, récompensé en 1955 par l'Oscar des meilleurs effets spéciaux.

Durée: 121 minutes



Le jeudi 1^{er} juin à 20h00

One man show

Tout est prévu

Benjamin Cuche

Eclairages, accessoires, musiques, tout est prévu ! Reste à savoir à quoi tout cela

va bien pouvoir servir... Benjamin Cuche, seul maître à bord et funambule de l'improvisation, emmène le public dans un spectacle unique et différent lors de chaque représentation: un autre thème, d'autres personnages, différents décors, d'autres effets sonores et lumières, sous la forme d'une pièce de théâtre, de sketches, etc.

Benjamin Cuche est aussi le technicien des lumières et des effets visuels qu'il gère sur scène en direct. Tout comme les effets sonores: bruitages, musiques qu'il intègre au gré du développement de son improvisation.

Entre deux représentations avec son acolyte Jean-Luc Barbezat, Benjamin Cuche a développé une carrière d'improvisateur. Il y a 30 ans, il entrait dans la ligue suisse d'improvisation professionnelle. Il y a 20 ans, il participait au record du monde d'improvisation avec un spectacle de 52 heures. Il y a 10 ans, il commençait à improviser seul en scène avec un musicien. Aujourd'hui, pour la première fois de sa carrière, il présente un spectacle d'improvisation en solo. Benjamin Cuche a tout prévu, et c'est ça qui surprend car, si le public ne sait pas à l'avance ce qui va se passer pendant le spectacle, l'artiste neuchâtelois lui-même ne le sait pas non plus ! On ne peut qu'imaginer que ça ne se déroulera pas comme prévu... Alors, quand on a prévu cela c'est que vraiment TOUT EST PRÉVU!

Durée: 75 minutes environ, sans entracte



Le vendredi 2 juin à 20h00

Conférence

Au Népal, de Katmandou à Katmandou

Au Népal, de Katmandou à Katmandou en passant par le Mustang et... un tremblement de terre !

Parti randonner autour du massif de l'Annapurna et visiter des écoles dans le Mustang au printemps 2015, Rémy Villemin réalisera les deux objectifs de son voyage malgré le terrible tremblement de terre du 25 avril. Impressionné par ce qu'il a ressenti et touché par les effets dévastateurs de ce séisme, Rémy Villemin s'engagera alors à apporter un peu de soutien aux populations si durement touchées en mettant sur pied un projet de construction d'aménagement d'une maison communautaire dans le village de Tupche dont toutes les maisons ont été détruites lors de cette catastrophe. Il s'est donc rendu une nouvelle fois au Népal en septembre 2016 pour travailler concrètement avec les habitants du village à la réalisation de cette maison communautaire.

C'est de tout cela qu'il va parler. Son propos sera illustré d'images spectaculaires et émouvantes de ce pays aux paysages fabuleux et à la population courageuse et attachante.

Durée: 90 minutes environ

+ d'informations en temps voulu sur: www.pointfavre.ch

PUBLICITÉ

**FABRICANT, INSTALLATEUR
DE MENUISERIE ALU,
PVC, VITRERIE**

- Pose en rénovation ou neuf de fenêtres, portes et coulisants sur mesure
- Conseils et suivi jusqu'à l'installation par nos propres équipes, de produits adaptés à vos exigences...

S.A. MARGAIRAZ
VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE ALU / PVC

6, route de Genève
1225 Chêne-Bourg
Tél. +41 (0)22 348 11 60
geneve@margairaz.com



METRY SA

**MAÇONNERIE
TRANSFORMATION
RÉNOVATION
ENTRETIEN DE BÂTIMENT**

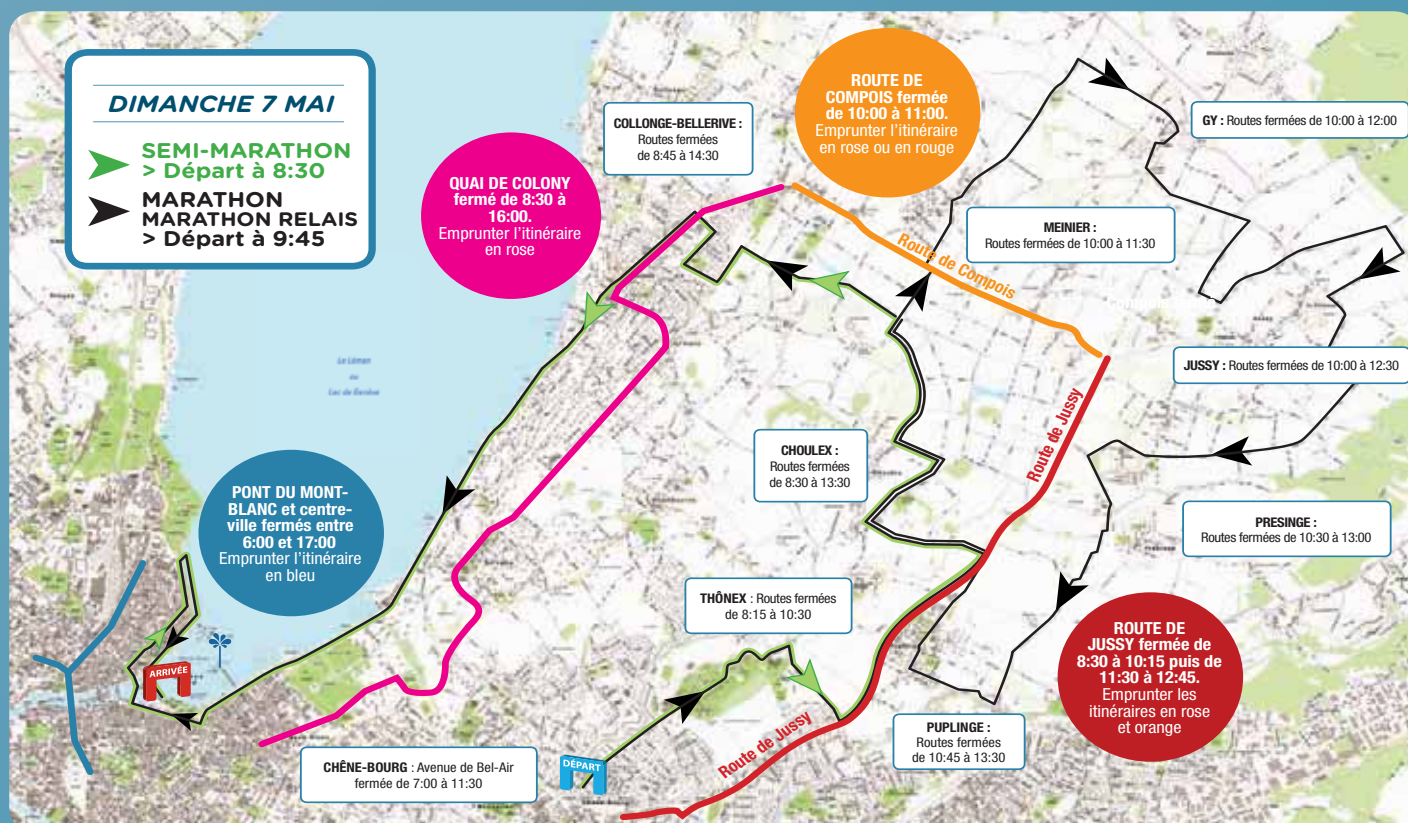
Tél.: 022 348 17 46 Portable: 079 301 11 88
Fax: 022 348 17 00 E-mail: info@metry-sa.ch

51, ch. du Bois-Des-Arts - 1226 Thônex / GE

INFORMATIONS AUX HABITANTS PERTURBATION DU TRAFIC

LES SAMEDI 6 MAI ET DIMANCHE 7 MAI 2017

harmony
geneve
marathon
for unicef



LISTE DES RUES FERMÉES ET HORAIRES

Si vous ne pouvez vous déplacer autrement qu'avec un véhicule automobile, voici quelques indications sur les rues fermées. Merci de suivre les indications du personnel sur les plantons (police, protection civile, sauveteurs, pompiers, bénévoles).

Fermetures officielles

Les bureaux de l'administration communale seront fermés les:

- Jeudi 25 mai 2017 (Ascension)
- Lundi 5 juin 2017 (Pentecôte)

Comité des fêtes et du jumelage

Le comité des fêtes et du jumelage organise la Fête du Printemps, samedi 20 mai de 9h00 à 16h00. Vide-grenier sur l'avenue Tronchet, bourse aux géraniums, animations musicales, buvette et restauration, esplanade de la Salle des Fêtes. Venez nombreux!

Le service culturel de Thônex, en collaboration avec la MQ Thônex, vous propose:

Festival Les rencontres musicales 3^e édition

Vendredi 5 mai dès 20h00

Concerts rock à la Barakason (route de Jussy 39, 1226 Thônex). Buvette et restauration sur place. Tarifs: CHF 10.-/5.-

Samedi 6 mai dès 13h00

Concerts percussion et rock, zumba, atelier poterie et divers stands de nourriture du monde à la place Graveson. Gratuit.

Samedi 6 mai dès 20h00

Concerts rock à la Salle des Fêtes de Thônex. Buvette et restauration sur place. Tarifs: CHF 10.-/5.-

Thônex live et Opus One présentent:

Loïc Nottet

Un concert pop

Vendredi 5 mai à 20h00

Tarif: dès CHF 45.-

Imany

Un concert soul

Jeudi 11 mai à 20h00

Tarif: dès CHF 49.-



Bibliothèque de Gaillard-Thônex

7, place Porte de France - F - 74240 Gaillard - T 0033 4 50 38 53 60
www.bibliothequegaillard.com

Heures d'ouverture: Lundi de 9h00 à 11h30 - Mercredi et samedi de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 18h00. Fermeture annuelle en août.

Inscription: Abonnement valable une année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre

Abonnement Adulte: Individuel ou couple: CHF 5.- (CHF 2.50 dès le 1^{er} septembre) + location des livres adultes CHF 0.50

Abonnement Famille: Parents et enfants: CHF 10.- (CHF 5.- dès le 1^{er} septembre) + location des livres adultes CHF 0.50. **La location des livres enfants est gratuite.**

4 livres par adulte pour 3 semaines - 4 livres par enfant pour 3 semaines

8 livres enfants maximum par famille. Indemnité de retard CHF 2.-

Animations pour les enfants: "L'Heure du conte" un samedi par mois

Simple Plan

Un concert rock avec en première partie Milestones et Mallory Knox

Mercredi 31 mai à 20h00

Tarif: dès CHF 53.-

Ces concerts ont lieu à la Salle des Fêtes de Thônex.

Billetterie: Ticketcorner.

Informations et renseignements:

022 365 11 60 ou www.thonexlive.ch

Médailles de chiens

Les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie de leur commune de domicile afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours en présentant les documents suivants:

- La confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS;
- L'attestation d'assurance RC spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2017;
- Le carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);
- L'attestation de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de leur dispense délivrée par le SCAV (si nécessaire).

Le chien devra également être porteur d'une plaquette à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Requêtes en démolition et construction

DD 109957-3 – parcelle 6367 – fe 12 – BMA Architectes M. Bakir Mustajbegovic, architecte, pour Hospice Général – Finances, Service exploitation et achats, M. Christophe Leonard, pour Malagnou 200 SA – création d'un portail piétons dans une clôture existante – route de Malagnou 200

DD 109956-3 – parcelle 5303 – fe 1, 89 – Architectes Sàrl, M. Luca Falcone, pour M. Jean-Philippe Lecour, pour Mme Jacqueline Merkt et

M. René Merkt – EMS La Méri-dienne: agrandissement des espaces communs et création de chambres supplémentaires – abattage d'arbres – route De-Rossillon 18

DD 110001-3 – parcelles 4009, 4022, 4015 – fe 35 – Pierre Ambrosetti SA, pour Immo-Passion SA, M. Michel Autard, pour Divers – construction d'un habitat groupé de 5 logements HPE – abattage d'arbres – chemin Plein-Sud 3

DD 110000-3 – parcelles 2872, 2865 – fe 21 – Cerutti Architectes SA, M. S.-P. Cerutti, architecte, pour M. Luc Prokesch, pour Cerutti architectes SA, Idel Immobilier SA, RGC Immobilier SA, rue Etienne-Dumont Immobilier SA – construction de deux immeubles d'habitation – garage souterrain – capteurs solaires en toiture – abattage d'arbres – avenue Tronchet 25, 27

M 7825-3 – parcelle 4009 – fe 35 – Pierre Ambrosetti SA, pour Immo-Passion SA, M. Michel Autard, pour Divers – démolition d'une villa individuelle – chemin Plein-Sud 3

M 7826-3 – parcelles 2872, 2865 – fe 21 – Cerutti Architectes SA, pour M. Luc Prokesch, pour Cerutti Architectes SA, Idel Immobilier SA, RGC Immobilier SA, rue Etienne-Dumont Immobilier SA – démolition d'une villa et de murs – avenue Tronchet 25, 27

APA 46957 – parcelle 4655 – fe 19 – M. Raymond Parente c/o Stutz Immobilier SA, pour Milinvest SA – rénovation d'un appartement au 7^e étage – chemin des Deux-Communes 23

DD 110055-1 – parcelles 12431, 12432, 5764, 5766, 2819, 2395, 1645 – fe 25 – 40, 41, 10 – B. Ott et C. Uldry Sàrl, pour Deta-DGGC, Service des ouvrages d'arts, pour Domaine Public Cantonal, Etat de Genève – gros entretien de l'ouvrage – installation d'un dispositif anti-franchissement sur les trottoirs – route de Mon-Ideé, chemin du Pont-Bochet

DD 104860/2-3 – parcelle 4701 – fe 40 – Hôpitaux Universitaires de

Genève, M. Jean-Charles Raetz, architecte, pour Etat de Genève – transformation et extension de la cuisine d'un hôpital – modification des murs coupe-feu par rapport au projet initial – chemin du Pont-Bochet 3

APA 47168 – parcelle 6329 – fe 23 – M. Jean Toscan, architecte c/o Domus-Concept Sàrl, pour Mme Margarida Ferreira De Oliveira Almeida et M. Mario Almeida Da Silva – construction d'un garage – chemin du Foron 8A

DD 107305/2-3 – parcelles 5708, 6163 – fe 16 – M. Michel Savary, Ingénieur c/o Trafitec Ingénieurs Conseils SA, pour commune de Thônex, M. Victor De Oliveira, pour Domaine Public Communal Maunoir Immobilier Sàrl – aménagements routiers création de pistes cyclables – modifications des aménagements routiers – réhaussement du carrefour – avenue Adrien-Jeandin

M 7841-3 – parcelles 3917, 3922, 3911 – fe 33 – Atelier d'architecture G. Bellwald Reg, pour Immeuble 316-320 Sàrl, M. Sébastien Bouvet, pour Mme Noëlle Muhlethaler – démolition d'une villa existante – chemin des Cléomes 22

APA 47103 – parcelle 1413 – fe 11 – M. Christophe Galland c/o Prisme Creations Sàrl, pour M. Pascal et Mme Francine Schwab – création d'un couvert – chemin des Cyprès 28.

Bibliobus

Le Bibliobus stationne au chemin de Marcelly (angle ave. Tronchet) tous les vendredis de 14h00 à 17h00, sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en appelant le service des bibliobus au **022 418 92 70** ou en consultant le site des Bibliobus:

<http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/>

Thônex social

Espace de Vie Infantile (EVE Chapelly/EVE Marcelly) Accueil des enfants de 4 mois à 4 ans dont les parents habitent et/ou travaillent à Thônex. Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Crèche à temps partiel et garderie "Les Bout'choux" Halte garderie à temps partiel le matin: accueil d'enfants de 18 mois à l'entrée à l'école, de 7h30 à 12h30. Garderie l'après-midi: accueil d'enfants de 2 ans à l'entrée à l'école de 13h30 à 17h30.

Association Koala Placement d'enfants en familles d'accueil. Renseignements: T. 022 349 30 66.

Restaurants scolaires Prix: CHF 8.-. Inscription préalable auprès du GIAP. Achat des bons de repas dans les pharmacies suivantes: du Chêne-Vert, Thônex-Jeandin, Amavita-Tronchet et Moillesulaz, réception officielle de la Mairie (bâtiment annexe, au niveau du parking). Renseignements: T. et F. 022 869 39 00.

Aînés solidaires Développement et renforcement des relations sociales entre les aînés thônésiens dans les domaines suivants: social, sport et santé, divertissements, loisirs, administration. Renseignements: M. Roger Helgen, T. 022 349 63 95.



comment trier nos déchets de cuisine ?



**Distribution de P'tites
poubelles vertes
Animation-jeu conviviale**
Place du Chêne-Vert
Ecopoint Maison des Quartiers

**Samedis
6 et 13 mai 2017**

De 9h à 17h



SEMAINE DE VALORISATION DES DÉCHETS 2017
DE LA COMMUNE DE THÔNEX



PLAN DES POINTS COMMUNAUX DE RÉCUPÉRATION

VANDŒUVRES

PUPLINGE

Ch. des Mésanges

Maison des Quartiers

Ecole Marcelly

Ch. des Deux-Communes

Ch. des Deux-Communes (Tronchet)

Rue de Genève 148

Ch. Edouard-Olivet

Centre de voirie
(Parking Mairie)

Ch. du Curé-Descloups

Ch. des Cypres

Route de Sous-Moulin

Villette

**La propreté,
c'est grâce à la volonté de chacun**

Il existe 16 écopoints sur la commune de Thônex pour apporter ses déchets afin d'assurer le tri et ainsi contribuer à préserver l'environnement.

Toutes les infos dans la brochure

"Le Chênois"

ou sur www.thonex.ch/vivre

**Les écopoints
ne sont pas des
décharges!
Merci de respecter
la propreté de
ces lieux.**

Saison culturelle 2017

On se calme par les Compagnons de la Tulipe Noire



LE SPECTACLE ON SE CALME JOUÉ les 24 et 25 février a ouvert la saison théâtrale 2017 tout en dynamisme. Sur un texte écrit par Isabelle Assante, c'est Ambre Armici qui signe la mise en scène de cette comédie rocambolesque. Le soir de la première, une centaine

de personnes a répondu présent à cette soirée à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts. Sur une musique qui rappelle les bals musette, le public est mis dans l'ambiance quelques minutes avant les traditionnels coups de bâton sur scène annonçant le lever de rideau.

On découvre d'abord l'avocat (Sami Turdjmann), qui arrive dans son bureau, vêtu de sa robe noire, suivi de près par Mme Duracine (Anne Le Garrec), personnage haut en couleurs, visiblement très enceinte, qui déclenche immédiatement quelques rires du public. Le ton est donné avec la démarche et le franc-parler de Mme Duracine qui se plaint d'être grosse. On découvre aussi la secrétaire dévouée (Gilberte Grilo) à son "maître" qui souligne les différences de genre entre le sérieux de l'étude d'avocat et la spontanéité de Mme Duracine.

Linette Duracine se lamente du fait que son mari veut divorcer, mais on apprend rapidement qu'elle est séparée de celui-ci depuis une année, que le père du bébé vient de la quitter et qu'elle refuse de divorcer car elle aimerait percevoir des allocations!

Le décor planté, M. Duracine (Hubert Claude) rejoint le bureau, en bleu de travail et chemise à carreaux. Il

tombe des nues en voyant sa femme enceinte jusqu'au cou. De disputes en situations comiques, l'histoire s'enchaîne pleine de rebondissements. On navigue entre réconciliations et disputes récurrentes.

La fibre tragi-comique est exploitée à fond. Avec menace de pendaison de M. Duracine, sous les encouragements de la secrétaire déguisée en princesse Léia, l'avocat qui s'enfonce de plus en plus dans son désarroi, le couple qui change à tout moment d'avis sur ses sentiments, sur qui veut divorcer, et Linette de plus en plus prête à accoucher, les Compagnons de la Tulipe Noire nous ont emmenés avec entrain dans cette pièce divertissante.

D'autant que les différents actes et l'entracte ont été entrecoupés de diverses musiques toujours gaies, allant du swing au rock'n roll pour repartir dans la joie. 🌊

VALÉRIE CHÉRIX

Spectacle *Les Pleureuses* Quand le ressentiment ne connaît aucun frein...

LE TITRE DU SPECTACLE AURAIT PU nous conduire vers un texte dramatique, surtout quand on sait que le décor est une stèle funéraire. Il n'en est rien! C'est bel et bien une comédie piquante qui nous est proposée ce soir de la mi-mars à l'Espace culturel du Bois-Des-Arts par la Cie Alfonse.

L'auteur et metteur en scène Pierre-Louis Lanier a écrit ce texte suite à une volonté commune de créer un spectacle avec les deux comédiennes Alexandra Carlloz et Stéphanie Doche, complices de longue date. Après un week-end d'improvisation avec les comédiennes, il a créé ce texte spécialement pour elles en 2010.

L'histoire commence par une veuve qui vient nettoyer la tombe de son défunt mari en jetant toutes les fleurs qu'elle ne trouve pas à son goût. Arrive rapidement la maîtresse de celui-ci et les situations cocasses



peuvent commencer. La veuve qui devine le statut de l'autre femme dévoile volontairement l'appétit de son mari pour les femmes, en les comparant à du pâté, l'autre ne peut que fondre en larmes; elle la réconforte ensuite pour avoir une alliée à ses

délires. Les deux acolytes deviennent par moment copines, folles, ou encore moqueuses.

Divers sujets sont évoqués, notamment la réincarnation. L'une pense voir le défunt à travers une fourmi passant devant elle, puis l'autre lui

fait remarquer que les fourmis sont travailleuses, suite à quoi d'un air entendu elles consentent à dire que ça ne peut être lui!

Autre moment fort de la pièce, lorsque la veuve ouvre la tombe, qu'elle a transformée en "stèle de camping" avec table rétractable à l'intérieur, guirlande de lumière, avec tout le matériel utile à un pique-nique improvisé, rétroviseurs de côté pour surveiller l'arrivée d'un intrus... Elle plonge dans la tombe ne laissant dépasser que ses pieds en l'air, et passe à la maîtresse une bouteille de vin, du pâté justement, et autres verres et ustensiles pour se faire un bon casse-croûte au nez du défunt.

On l'aura compris, le ton est incisif, le jeu des comédiennes est très rythmé et engagé dans leur personnage, l'absurde est aussi très bien exploité. Le résultat est sans appel: la salle croule de rire. 🌊

V.C.

Les Russofolies de Nadejda

Entre romantisme et espoir

Le 9 mars dernier, c'est un véritable voyage en terres russe et ukrainienne que le public a pu apprécier.



© Joseph Carlucci

fait un numéro sensuel, robe rouge oblige, cheveux lâchés sur la douce voix nostalgique de Nadejda. Les musiciens sont revenus encore plus élégants dans des chemises rouges brodées d'or et noir. Il y a aussi des airs tziganes accompagnés d'une danse en costume jaune et rose avec une jupe pleine d'ampleur qui nous rappelle les robes de flamenco.

Le spectacle nous en a mis vraiment plein les yeux côté costumes, en décrochant carrément un "Oh!" général lorsque Lyudmyla arrive telle une fée, dans un costume blanc pailleté, une coiffe impressionnante sur la tête. Détail surprenant,

une partie des costumes ont été réalisés par la danseuse elle-même avec l'aide de sa mère, bravo à elles.

Autre surprise de la part de Vladimir Velitchko cette fois, il nous interprète un morceau à la scie musicale! Moment très original de cette soirée. Il a aussi joué du *garmochka* (accordéon traditionnel russe différent du *bayan*) dans certains morceaux. Ce musicien, qui a commencé le piano à l'âge de 8, ans s'est formé à Moscou et est devenu un musicien cumulant les instruments avec une aisance déconcertante. En résumé, nous avons eu un spectacle de grande qualité, instructif, avec quatre artistes complets et généreux qui ont ravi les oreilles et les yeux des spectateurs. 🌿

V.C.

LES DERNIÈRES MARCHES D'ESCALIER

à peine franchies, les spectateurs sont accueillis par un chœur russe, le *Spoim vmeste* (Chantons ensemble), chanteurs et musiciens amateurs de Genève qui nous mettent immédiatement dans l'ambiance.

Le spectacle commence avec un seul musicien sur scène, Vladimir Velitchko à l'accordéon russe – le *bayan* – et la danseuse Lyudmyla Dutruel. Un diaporama de photos variées rend l'immersion encore plus rapide. Il y a des paysages de sapins enneigés, des photos de famille, des peintures de paysages et villages russes...

Lyudmyla Dutruel, qui danse depuis l'âge de 4 ans, est partie se former à Kiev dès 9 ans, puis est entrée à 15 ans au Ballet national de Kiev, comme plus jeune élève. Elle nous dévoile sa première danse en chaussons classiques, sur les pointes, très élégante avec sa longue tresse blonde. Suit une chanson sur l'espoir, on découvre la charismatique Nadejda Nadia Utkina, accompagnée d'un musicien supplémentaire, Micha Khazizoff à la guitare, et de *bayan* pour l'autre musicien.

La chanteuse Nadia Utkina, formée au théâtre et au chant depuis son enfance, vient d'Oudmourtie, d'une famille de chanteurs amateurs qui lui ont transmis la passion du chant qu'elle accueille comme une destinée. Elle nous sert de guide grâce à ses indications sur les thématiques des chansons, en traduisant certains couplets ou en expliquant l'origine de certaines danses ou chants.

On découvre une danseuse ukrainienne vêtue d'un très joli costume fleuri, d'une jupe rouge, d'une couronne de fleurs et rubans, et chaussée de bottes rouges. Les musiciens sont aussi vêtus de blouses traditionnelles, pantalon noir et bottes montantes rouges. La chanteuse réussit déjà à susciter l'engouement du public qui frappe des mains la mesure des airs connus dès le troisième morceau. Puis lors d'un duo, Nadejda chante le bonheur et l'on découvre un nouvel instrument folklorique, le *gousli*, ancien instrument à cordes pincées, maîtrisé par Vladimir Velitchko, multi-instrumentiste de talent.

Le voyage continue avec de nombreuses chansons d'amour, des danses avec un défilé de costumes impressionnants, la chanteuse aussi rivalise de tenues fleuries.

Nous avons l'occasion d'entendre également des textes accompagnés à la balalaïka, aux sons envoûtants. Vladimir nous fait une démonstration de virtuose, d'une beauté et d'une rapidité à couper le souffle. Nadia Utkina chante tantôt en russe, en oudmourte, en anglais, on reconnaît un couplet en français, une histoire d'amoureux qui partent à l'aventure dans la forêt. Le public est conquis et tape des mains pour accompagner les musiques. La première partie s'achève sur des *tchastouchki*, petits textes humoristiques presque parlés.

Après l'entracte, on a même droit à un tango russe, la danseuse nous

Venez vous mesurer aux

POLICES MUNICIPALES

4^{ème} ÉDITION

SAMEDI 3 JUIN

ENTRÉE GRATUITE
OUVERT À TOUS

JOURNÉE DE SOUTIEN EN FAVEUR DES ENFANTS MALADES

TOURNOIS FOOT & BEACH VOLLEY

Jouez avec votre cœur pour la solidarité

RENDEZ-VOUS À 10H

CENTRE SPORTIF DE SOUS-MOULIN - THÔNEX

FIN DE LA MANIFESTATION À 17H

ACTION ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION **POLMU EVENTS**

Plus d'informations sur facebook : Journée de soutien en faveur des enfants malades
Patrick Moynat, Président : 079 682 46 45 - polmuvents@gmail.com

La totalité de la somme récoltée sera reversée aux associations partenaires.

enfants - bonheur

Réception des jeunes et nouveaux citoyens

La soirée du 22 mars 2017 a regroupé trois événements à la Salle des Fêtes de Thônex, à savoir, l'accueil des jeunes et nouveaux citoyens suisses, la remise du Mérite Thônésien, ainsi que la remise du chèque de ThôNoël.



LA SOIRÉE A D'ABORD COMMENCÉ par un moment d'accueil informel où les participants ont pu profiter d'un apéritif. Puis les traditionnels discours de bienvenue des Autorités ont eu lieu. C'est M. Philippe Guex, Secrétaire général, qui a ouvert la cérémonie et invité le Maire, M. Pascal Uehlinger, à venir à la tribune.

M. Uehlinger s'est adressé aux jeunes citoyens, nés en 1999, ainsi qu'aux quarante nouveaux détenteurs de la nationalité suisse. Il a souligné l'importance de recevoir pour la première fois une enveloppe de vote permettant à chacun d'exprimer son opinion. « Vous êtes une vingtaine de jeunes à vous être inscrits pour cette soirée, signifiant ainsi votre attachement à la commune. » Le Maire a rappelé que le cap des 18 ans impliquait des droits mais également des devoirs, comme remplir sa déclaration d'impôts, faire son service militaire mais permettait aussi de devenir indépendant, de fonder une famille ou encore de s'exprimer. Il a félicité les personnes qui s'engagent pour la commune, à travers les activités culturelles ou sportives entre autres. La commune comptera 12'000 habitants supplémentaires d'ici à 10 ans alors pour garder la convivialité et qualité de vie, il faudra maîtriser le développement des infrastructures telles que les écoles, crèches et tout ce qui participe au bien-vivre local. Pour ce faire, il encourage chacun à s'engager dans sa vie de citoyen.

Les jeunes et nouveaux citoyens sont invités à monter sur scène chercher

leurs cadeaux et saluer les Autorités représentées par MM. Uehlinger, Maire, Decrey, Conseiller administratif et Zaugg, Président du Conseil municipal. Ils reçoivent un stylo, le livre de la Commune *Une Commune, une Histoire*, ainsi que le livre *Histoire Suisse* de Mix et Remix pour les jeunes citoyens.

Le Mérite Thônésien attribué à Mme Jacqueline De Bay

C'est ensuite M. Philippe Decrey, Conseiller administratif délégué à la culture qui vient présenter le Mérite Thônésien 2016. Le Bureau du Conseil municipal, seul juge des lauréats, a désigné pour 2016 Mme Jacqueline De Bay, qui a toujours servi et aimé sa commune. Elle a fondé en 1977 la ludothèque qu'elle a présidé pendant 20 ans, puis elle a fondé l'association *55 ans et plus*. Après la photo de Mme De Bay, avec MM. Decrey et Uehlinger, la récipiendaire vient à son tour à la tribune. Elle se dit très honorée, nous transmet que ça fait chaud au cœur d'être mise ainsi en avant. Elle rappelle qu'elle a créé la ludothèque avec un groupe d'amis pour la grande joie des enfants et la satisfaction des parents. Puis elle a évolué vers un autre chemin, les seniors, qui sont d'une classe d'âge qui correspond davantage à la sienne, dit-elle. Elle explique que cette activité a commencé par des conférences sur la santé, chacun amenait son pique-nique et cela permettait les échanges. Au vu du succès rencontré, les Autorités ont soutenu cette initiative par



l'octroi d'une salle et d'une subvention. Les sujets se sont étoffés, les activités se sont diversifiées, le pique-nique s'est transformé en buffet royal, concocté par les participants, un comité a été créé. Mme De Bay leur exprime sa gratitude, pour leur engagement et leurs compétences.

Remise du chèque de ThôNoël

M. Decrey remercie les associations et bénévoles qui s'investissent pour la commune sans contrepartie, et souligne qu'il est de plus en plus dur d'avoir des gens qui s'engagent. Le Comité des fêtes et du jumelage de Thônex a choisi de remettre cette année le chèque de ThôNoël, d'un montant de 3'000 francs, à l'Association des familles monoparentales (AFM GE). Sa directrice, Mme Isabelle Descombes, monte sur scène

pour la photo et les remerciements. Deux cents familles ont reçu l'aide de l'association rien qu'en 2016. Les demandes sont en hausse, les enfants sont bouleversés par ces situations familiales qui changent et qui nécessitent d'être soutenues. Au nom du comité de l'association, elle remercie tous ceux qui ont récolté des sous pour l'AFM.

Le mot de la fin: la solidarité unit tous les êtres entre eux.

Toute l'assemblée est ensuite invitée à profiter des victuailles en toute convivialité. Il y a la traditionnelle raclette, les malakoffs, le risotto, des feuilletés et autres pains surprise avant des mignardises. L'ambiance est chaleureuse et la soirée se termine cordialement. 🌿

VALÉRIE CHÉRIX





Piscine de Thônex

8, chemin de Marcelly
1226 THÔNEX - 022 348 72 50

Cours de natation: 022 349 04 22
Club de plongée: 076 693 22 26

PARKING PUBLIC COUVERT (Entrée rte de Jussy, face Rolex)



HORAIRES DE LA PISCINE

Du samedi 6 mai au 2 juillet 2017

BASSIN COUVERT

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)
Mardi	11h30 à 20h
Mercredi	9h à 20h
Jeudi	11h30 à 18h30 (clubs de 19h à 20h30)
Vendredi	11h30 à 20h
Samedi	9h à 20h
Dimanche	9h à 20h

	TARIF GÉNÉRAL					HABITANTS DE THÔNEX UNIQUEMENT		HABITANTS DE THÔNEX ET DES COMMUNES AFFILIÉES (1)		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
Adultes	5.-	45.-	48.-	127.-	220.-	4.-	30.-	24.-	64.-	110.-
Enfants 5 à 15 ans	3.-	27.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
AVS-AI / Etudiants	4.-	36.-	24.-	64.-	110.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-
Chômeurs	4.-	36.-	24.-	-	-	2.50	18.-	12.-	-	-
Carte Gigogne	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-	2.50	18.-	12.-	32.-	55.-

(1) Les habitants des communes affiliées: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres souhaitant bénéficier d'un **abonnement à tarif réduit**, doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile.

Les habitants de Thônex souhaitant bénéficier d'un **tarif réduit** doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicile.

Tous les abonnements (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les nouveaux abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

BASSIN EXTÉRIEUR

Lundi de 12h30 à 20h ensuite tous les jours de 9h à 20h, sauf en cas de mauvais temps.

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées.

OUVERTURE DU BASSIN EXTÉRIEUR: DU SAMEDI 6 MAI AU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017

Thônex fête le printemps

Le **20**
mai
2017

Avenue Tronchet
(route fermée à la circulation pendant la Fête)
Vide-grenier

Parvis Salle des fêtes
Bourse aux géraniums
Buvette - Restauration
Animations

Organisation
**Comité des fêtes
et du jumelage
Thônex**



Inscriptions parascolaires 2017-2018

Restaurant scolaire et/ou activités surveillées

Pour les écoles de Thônex:

Adrien-Jeandin – Bois-Des-Arts- Marcelly- Pont-Bochet

Les inscriptions se déroulent au Restaurant scolaire de l'école de Marcelly

Samedi 13 mai de 8h00 à 12h00
et

Mercredi 17 mai de 16h00 à 20h00

Nous vous recommandons de remplir préalablement le bulletin d'inscription sur notre site Internet www.giap.ch et de l'apporter dûment complété les jours des inscriptions.

Toute autre personne que les parents apportant le bulletin d'inscription doit être munie d'une procuration.

Il n'y a pas d'inscription à la rentrée scolaire.



PUBLICITÉ

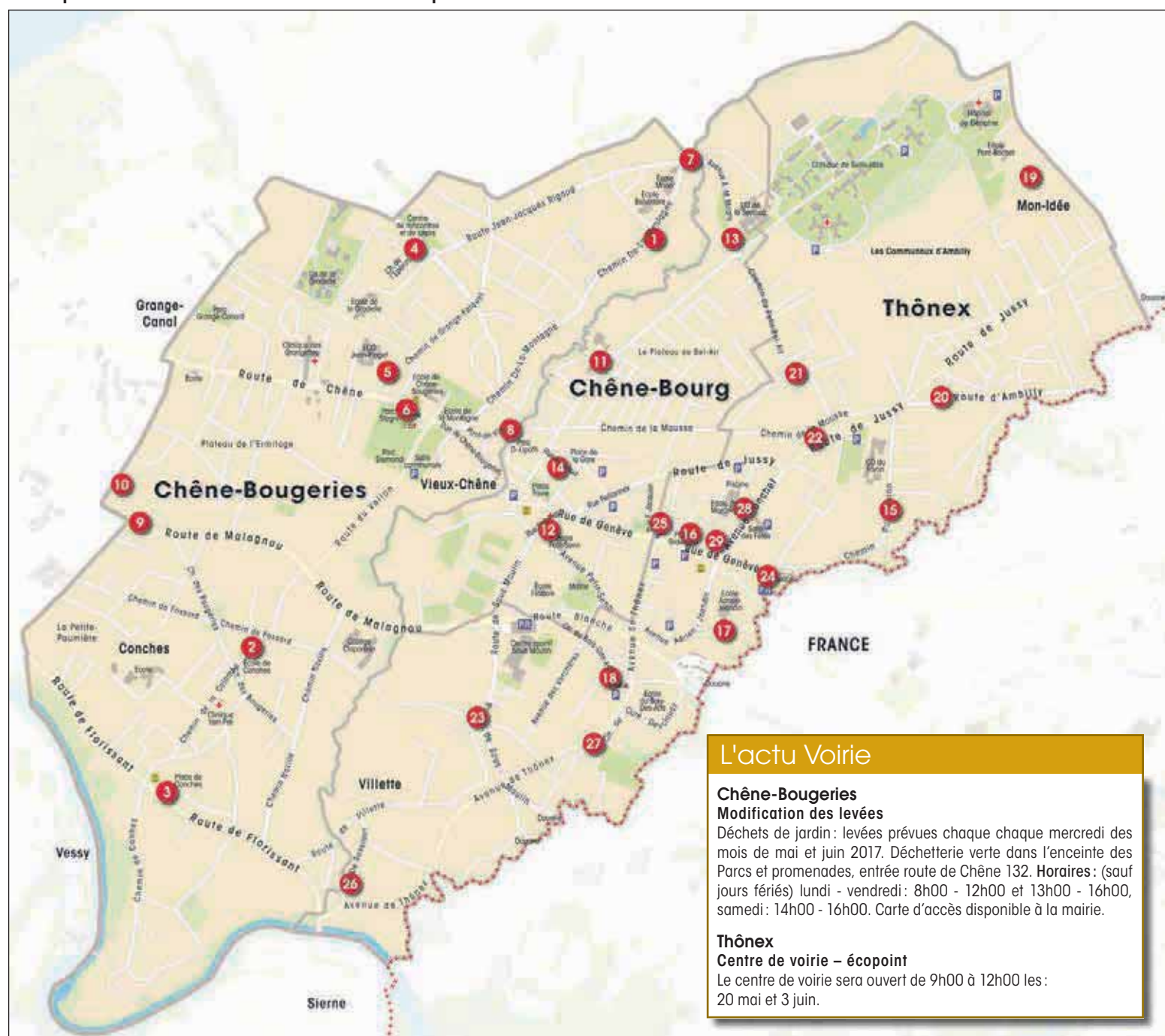


Cours de natation dès 4 ans
Cours d'aquagym

T.022 349 04 22

info@ecolenatationthonex.com

Emplacements des Eco-points et déchetteries dans les Trois-Chêne



Les Eco-points et déchetteries communaux sont à l'usage exclusif des habitants de chaque commune.

- | | | | |
|--|--|--|--|
| 1 136, chemin De-La-Montagne, parking du centre commercial | 8 Chemin du Pont-de-Ville | 16 Place de Graveson | 24 148, route de Genève |
| 2 7, chemin de la Colombe, école primaire de Conches | 9 105, route de Malagnou | 17 18, chemin Edouard-Olivet | 25 Chemin des Deux-Communes, côté rue Fr.-Jacquier |
| 3 179, route de Florissant, Conches | 10 49, chemin de la Chevillarde | 18 54, chemin du Bois-Des-Arts, centre de voirie à côté de la mairie | 26 Route De-Rossillon (Villette) |
| 4 40, chemin de l'Eperon 40, La Gradelle | 11 33-35, avenue de Bel-Air, école du Plateau | 19 Route de Mon-Idée parking face au magasin Denner | 27 Chemin des Cyprès / place du Cimetière |
| 5 9, chemin de Grange-Falquet | 12 Rue Jean-Pelletier - face au n°6 | 20 Chemin de la Pierre-à-Bochet | 28 10, chemin de Marcelly, école de Marcelly |
| 6 132, route de Chêne | 13 37, avenue A.-M.-Mirany, à proximité des WC publics | 21 Chemin des Mésanges | 29 31, ch. des Deux-Communes, côté avenue Tronchet |
| 7 Chemin De-La-Montagne / avenue A.-M.-Mirany | 14 Rue Dr-Georges-Audeoud / Avenue Rév.-P.-Dechevrens | 22 39, route de Jussy, Maison des Quartiers | |
| | 15 16-20, chemin du Foron, passage à niveau | 23 Route de Sous-Moulin / chemin de Mapraz | |

Pour plus d'informations, veuillez svp consulter le calendrier de votre commune (disponible gratuitement dans les mairies), ainsi que l'Annuaire chênôis 2016-2017.

Une catastrophe grandeur nature

6 avril 2017, en soirée. Une explosion due à une fuite de gaz a ravagé un immeuble. Après l'intervention du Service d'incendie et de secours (SIS), un certain nombre de personnes manque à l'appel. La protection civile est engagée pour épauler le SIS. Très vite, la situation se détériore, un feu se déclare sur les lieux du sinistre. Les pompiers volontaires de Chêne-Bougeries sont appelés en renfort. Les samaritains montent un poste médical avancé en vue de traiter les personnes à secourir. Un triage des personnes blessées en amont est décidé. Vu le patrimoine culturel contenu dans les ruines, la protection des biens culturels (PBC) est à son tour engagée. Après avoir secouru les personnes ensevelies, les pionniers de sauvetage de l'Appui, se sont chargés d'extraire les biens culturels répertoriés...

RASSUREZ-VOUS, LA DESCRIPTION que vous venez de lire n'est pas celle d'une catastrophe dont vous n'auriez pas eu vent et qui se serait déroulée dans la commune de Chêne-Bougeries. Non, il s'agit d'un exercice ou plutôt d'un cours de répétition de la FoRE (Formation Rapidement Engageable) de l'Organisation Régionale de Protection Civile de la Seymaz (ORPC Seymaz) qui regroupe les protections civiles de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy et que commande le Major Stéphane Barbat. Les opérations de cet exercice, organisé par le Premier Lieutenant Christophe Reversy étaient dirigées par le Capitaine Julien Wyss.

Le Chênois : où s'est déroulé ce cours de répétition grandeur nature ?

Capitaine Julien Wyss : il s'est déroulé à Epeisses dans la commune d'Avully. A cet endroit, il existe un terrain d'exercice avec des immeubles en partie en ruines qui appartiennent à l'armée. Celle-ci loue un ou plusieurs immeubles pour effectuer des exercices.

Etiez-vous nombreux ?

Oui, car plusieurs corps étaient engagés. Outre les 30 personnes de la FoRE de la protection civile de la Seymaz, il y avait le Piquet cantonal des associations de samaritains (PICA), la compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bougeries, quelques samaritains de Lancy et une vingtaine de figurants de l'association *Au nom de la rose*.

Que viennent faire des figurants dans un tel exercice ?

Il s'agit d'une association qui pratique des jeux de rôle grandeur nature et

qui a accepté de jouer les "victimes" durant cet exercice. Les figurants étaient dûment grimés de façon à donner un côté réel à l'ensemble de l'exercice.

Étiez-vous au courant au préalable de ce qui allait se passer ?

Nous connaissions dans les grandes lignes le scénario de l'accident, mais nous ne savions pas où nous allions trouver les victimes ni le degré de gravité des blessures.

Quel est l'intérêt de tels exercices ?

Il nous permet non seulement de nous entraîner à des conditions extrêmes, mais aussi d'utiliser le matériel dont nous disposons. Il est également important d'exercer le fait de travailler "main dans la main" avec les autres partenaires de la sécurité publique.

Que viennent faire les biens culturels dans un tel exercice ?

Les biens culturels ne sont certes pas une priorité en cas de catastrophe, mais nous disposons d'une section nommée PBC (Protection des biens culturels) qui fait partie de la protection civile et qui est chargée de répertorier les biens culturels qui existent dans nos communes. En cas de catastrophe, ce domaine est chargé de mettre à l'abri, autant que faire se peut, les biens culturels dont il a connaissance.

Quels ont été les résultats de cet exercice ?

Cet exercice nous a permis de voir que nos capacités d'intervention lors de telles catastrophes sont bien rodées. Mais qu'elles nécessitent une



coordination entre tous les intervenants qui n'est pas toujours évidente. Ce type d'exercice a aussi pour but de

consolider l'esprit de corps qui règne au sein de notre ORPC.

JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

La protection civile au service de la communauté

Créée à l'origine pour intervenir lors de conflits militaires, la protection civile est actuellement engagée en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. Elle effectue aussi des travaux de remise en état et des interventions en faveur de la collectivité. Elle est aussi en charge des abris qui peuvent servir d'hébergement de fortune lors de catastrophes et de situations d'urgence.

Même si depuis 1963 la protection civile est réglementée au niveau fédéral et cantonal, ce sont les communes et les régions qui en sont les principales responsables. Elle dispose d'un matériel d'intervention acquis par les communes. Les hommes de nationalité suisse doivent servir dans la protection civile pour autant qu'ils soient aptes et qu'ils ne fassent pas leur service militaire ou leur service civil.

Partage de Noël 2016

Groupe Tiers-Monde de Chêne et Thônex

IL Y A QUELQUES MOIS, NOUS FÊTIONS Noël. A cette époque, le groupe Tiers-Monde œcuménique des Paroisses de Chêne et de Thônex vous avait proposé de soutenir un projet visant à aider les habitants de Perdenales, en Equateur. En effet, dans cette région, un tremblement de terre de magnitude 7,8 avait, en avril 2016, dévasté un grand nombre d'habitations et les habitants s'étaient retrouvés à la rue ayant tout perdu.

Mme Maria Devenoge, Equatorienne, originaire de la région dévastée, mais demeurant à Anières, s'était immédiatement mobilisée, afin de porter secours à ses concitoyens par l'intermédiaire de son association LATMA.

Grâce à une paroissienne, amie de Mme Devenoge, nous avons décidé de réaliser notre Action de Noël au bénéfice de son association.

Vous avez été très nombreux à répondre à notre appel et nous tenons à vous en remercier très chaleureusement. Votre générosité nous a permis de réunir une somme de CHF 9'000.- qui sera prochainement mise à disposition des sinistrés, apportée directement sur les lieux par Mme Devenoge.

Au nom du Groupe Tiers-Monde, nous vous remercions infiniment de vos dons qui permettront à de nombreuses personnes de retrouver un toit.

GRUPPE TIERS-MONDE DE CHÊNE & THÔNEX



Photos : ©Alexandre Guye

Ateliers musicaux pour enfants : soyez les bienvenus à la roulotte *Au fil des sons*!

Grâce aux ateliers musicaux organisés par l'association *Au fil des sons*, l'aventure se fait en musique dans une roulotte pleine de notes, qui va sillonner le canton cet été et sera au **Parc Stagni du 3 au 7 juillet** et à la **Place Favre du 14 au 25 août**. Vous pouvez inscrire vos enfants pour un atelier de cinq demi-journées. Les activités se déroulent de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15. L'accueil se fait une heure avant (dès 8h00 et dès 13h00). Avec un pique-nique et CHF 20.-, nous accueillons vos enfants pour la pause de midi ; ils peuvent être pris en charge de 8h00 à 17h15 toute la semaine.

LES ATELIERS

Les cloches de Monsieur Patason, de 4 à 12 ans, par Robert Clerc

Créateur du Manumate à musique, inventeur de la nouille qui danse, initiateur de la théorie du Grand Boum et décoré régulièrement à l'occasion des fêtes de Noël, Monsieur Patason invite les enfants courageux à faire de la musique.

Laboratoire d'Expériences Patasoniques, de 4 à 12 ans, par Robert Clerc

Nous allons passer le mur du son, mesurer la hauteur des notes, faire des expériences et exploser la roulotte ! Mais chers parents, rassurez-vous, ici les enfants bougent ; ici, les enfants rient, tous feront de la musique à Chêne-Bougeries.

A la découverte d'Aphonos, de 4 à 12 ans, par Lionel Weber

Cela fait plus de 50 ans que la Terre envoie des messages dans l'espace pour communiquer avec d'éventuels extraterrestres : la planète Aphonos vient de nous répondre ! Ses habitants ont beau n'avoir ni bouche ni doigts, ils ont des oreilles et entendent nos vibrations musicales. Ce sera donc par la musique que l'humanité pourra faire son premier contact !

Planètes de sons, de 4 à 12 ans, par Julia Sallaberry

Chaque note a sa propre texture, sa couleur, son ambiance... Chanter et fabriquer ensemble des planètes de sons en se basant sur notre système solaire, voilà ce qui nous réunira pour cette semaine !

Musique à travers le temps, de 4 à 12 ans, par Sybille Buchschacher

La musique à travers le temps, c'est beaucoup de chansons mythiques, des danses qui les accompagnent et aussi à chaque période sa manière d'écouter de la musique : d'Edith Piaf à Michael Jackson, du disco au hip-hop et du tourne-disque au mp3, il y a tant de choses à découvrir pour nos enfants ! Et tout cela, accompagné de bricolages, de danses, et surtout de... musique !

Atelier Fables de La Fontaine, de 4 à 12 ans, Cecilia Mena

Les grenouilles explosent, la tortue se hâte en lenteur... Cet atelier est une invitation à la découverte des émotions humaines. Jean de La Fontaine nous révèle les différents états de l'âme à travers ses fables. Durant une semaine, on plongera dans l'univers des mots, des rimes et des sons.

Pour découvrir la musique que nous avons à l'intérieur de chacun de nous

Le contenu de chaque atelier est adapté à l'âge des enfants. Une petite semaine à mi-temps, c'est aussi la possibilité de pouvoir inventer, chanter, danser, jouer, écouter et rire dans un groupe d'au maximum douze enfants... La roulotte circule à travers les communes genevoises depuis plus de 10 ans, riche d'expériences auprès de centaines d'enfants. Julia Sallaberry et son équipe offrent une attention bienveillante, un enthousiasme réel pour l'environnement sonore et savent le partager avec tous ces enfants qui, d'année en année, se réjouissent de revenir fabriquer des univers qui s'écoulent à la roulotte !

contact@aufildessons.ch - www.aufildessons.ch - T. 076 457 93 04

Rallye pédestre familial dans les Trois-Chêne

Samedi 10 juin 2017

Rendez-vous: Ecole du Plateau à 9h00

Inscriptions: www.aux3chenecabouge.ch

Contact info: info@aux3chenecabouge.ch



Frais d'inscription : 5.- à payer sur place, par participant, enfants gratuits jusqu'à 12 ans, comprenant café-croissants au départ et risotto à l'arrivée.

Buvette et grillades sur place.

AUX TROIS-CHÊNE
ÇA BOUGE



L'Association des Habitants du Plateau de Bel-Air, c'est toutes sortes de chantiers en cours, dont vous pourrez tout prochainement avoir un aperçu en consultant notre nouveau site www.ahpba.info (actuellement en (re)construction).

Voici pour l'heure les dates des événements majeurs de l'année 2017 :

- le 18 mai : Assemblée Générale à l'auditorium de Haller
- le 16 septembre : le fameux vide grenier de l'association
- le 23 septembre : sortie d'automne à la désalpe en Gruyères

Au plaisir de vous rencontrer bientôt lors d'une (ou plusieurs !) de ces occasions.

Pour le comité, son Président,
Jean-Michel Pernet

Inscriptions au catéchisme

Si vous souhaitez que votre enfant participe à la catéchèse de la paroisse catholique, il est important que vous l'inscriviez. En effet nous n'avons pas les moyens de savoir qui est intéressé par cette démarche. Dans d'autres cantons et dans d'autres pays, la catéchèse se fait tout naturellement dans le cadre scolaire, ce n'est pas le cas à Genève, même les enfants inscrits comme catholiques ne sont pas signalés à la paroisse.

Pour les premiers degrés scolaires, un chemin d'éveil à la foi est proposé. A partir de la 4 Harmos un parcours catéchétique est organisé.

Un temps d'inscription est prévu :

Le mardi 30 mai de 11h00 à 12h15 et de 17h00 à 19h00

Paroisse St-François-de-Sales - Av. Petit-Senn 16 - T. 079 926 11 74

Merci de participer à ce moment pour faciliter l'organisation de la catéchèse.

Des élèves de plusieurs écoles genevoises consacrent du temps pour construire des écoles!



LE 7 AVRIL DERNIER, DES JEUNES DU CFPT se sont envolés pour le Vietnam. Le 22, ce fut au tour de l'Ecole Steiner qui prit, quant à elle, le cap direction Madagascar. Une jeune de Chêne-Bourg, à savoir Emma Rohner, était du voyage. L'expérience s'est avérée bouleversante! L'organisation d'entraide internationale Nouvelle Planète permet depuis de nombreuses années déjà à de jeunes Suisses de partir durant 2 à 3 semaines à l'étranger afin d'aider les plus démunis. Le champ d'action est très diversifié et peut aller de la construction de puits ou de salles de classes à la réhabilitation d'un centre de santé.

Tous unis pour une école...

Sur place, les membres du CFPT ont aidé les partenaires locaux de Nouvelle Planète à construire, de leurs mains, deux classes et des toilettes pour une école primaire au Vietnam. Quelques semaines plus tard, l'Ecole Steiner a œuvré elle aussi pour une école primaire, celle-ci à Madagascar. Parallèlement à ce travail de réalisation, les participants ont directement été immergés dans la vie locale. Ils ont pu découvrir une nouvelle culture et ainsi acquérir une réelle ouverture d'esprit sur le monde. Ce genre de voyage est extrêmement fort d'un point de vue émotionnel puisqu'il plonge directement ces jeu-

nes dans un environnement qui leur est inconnu mais qui promet de les chambouler de par sa générosité. Le choc se fait des deux côtés et les jeunes locaux reçoivent eux aussi beaucoup de cette rencontre.

Après de nombreux mois de préparation...

Avant leur départ, les deux groupes de jeunes Genevois ont passé plus de 8 mois à préparer ce périple: sensibilisation mais aussi recherche de fonds afin de pouvoir financer le projet sur place. Une chose est sûre: le voyage fut haut en couleurs et en émotions! 🌱

Nouvelle Planète

Active depuis 1986 dans plus de 20 pays d'Afrique et d'Asie, ainsi qu'en Amazonie, l'ONG Nouvelle Planète soutient des projets d'entraide directe permettant d'améliorer la situation de populations défavorisées et de sauvegarder l'environnement.

Nouvelle Planète se distingue par une stricte neutralité politique et confessionnelle, une administration légère et une collaboration forte avec des partenaires locaux de confiance.

Une forte demande d'accueil à la journée



De plus en plus de familles cherchent des solutions de garde adaptées pendant les grandes vacances d'été pour leurs enfants. L'association du MJSR, forte de son expérience dans la prise en charge de groupes d'enfants, a développé considérablement son offre d'accueil à la journée pour en proposer durant tout l'été 2017 dans différents endroits de Suisse Romande: Epalinges (VD), Grandson (VD), Bulle (FR), divers lieux à Genève (Onex, Vincin, Conches, Hermance).

NOUS RÉPONDONS AINSI À UN FORT besoin manifesté par les familles ces dernières années en mettant à disposition des places d'accueil à la journée à des prix abordables. Un processus d'inscription flexible a été pensé pour faciliter la vie des familles. Le MJSR prévoit ainsi d'accueillir plus de 2'500 enfants entre 5 et 13 ans durant tout l'été 2017 dans 3 cantons différents. Les lieux choisis peuvent accueillir des groupes d'une quinzaine d'enfants par jour. Ils sont encadrés par une équipe formée et motivée (ratio de 1 adulte pour 5 enfants). Un "accueil petit déj" est prévu chaque

matin et permet aux enfants et aux parents, s'ils le désirent, de partager un moment convivial. Les activités des journées d'accueil sont variées et différentes chaque jour.

Aventures d'un jour: jeux en équipes, activités créatrices, sportives, manuelles, à l'extérieur ou à l'intérieur selon la météo: tout est fait pour que les enfants soient de vrais acteurs! Dans certains lieux, les journées proposent de l'initiation à l'escalade ou des ateliers ludo-scientifiques.

Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant à une ou plusieurs journées (du lundi au vendredi). Les ins-

criptions se font en ligne sur le site internet de l'association (www.mjsr.ch). Le prix de la journée se règle en ligne. Il est de CHF 45.- et comprend le petit-déjeuner, les activités, le goûter, les boissons et les transports pendant les animations. Les parents fournissent à leur enfant un pique-nique pour le repas de midi.

Le MJSR propose des camps et accueils à la journée aux prix les plus abordables possibles. Les montants payés par les familles ne couvrent de loin pas les frais réels des journées. Outre son rôle social dans le cadre de la prise en charge des enfants en

dehors du temps scolaire, le MJSR apporte ainsi une contribution financière importante aux familles. 🌱

+ d'infos

Informations et inscriptions sur: www.mjsr.ch

Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande
8, rue Baulacre - 1202 Genève

Contact: Fabienne Bernard,
direction@mjsr.ch - T. 079 413 34 44

PUBLICITÉ

AMBROSIO S.A.
CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS
POMPES À CHALEUR Tél. 022 349 85 77
PANNEAUX SOLAIRES Fax 022 349 46 28

Route de Jussy 2
1225 Chêne-Bourg
info@ambrosio.ch

Décoration – Intérieur
Frédy MESSMER
Meubles – Rideaux – Moquettes
Tentures – Literies
10, rue du Gothard
1225 Chêne-Bourg
Téléphone 022 349 59 90
Téléfax 022 349 59 32



Chemin de la Gradelle 41
1224 Chêne-Bougeries
T. 022 349 44 49
F. 022 349 52 91
info@passage41.ch

passage41.ch

Permanences d'accueil

Horaires des permanences

lundi: 9h00 - 12h00, jusqu'au 22 mai
lundi: 14h00 - 17h00, dès le 29 mai
mardi: 14h00 - 17h00
jeudi: 14h00 - 17h00
vendredi: 14h00 - 17h00

Nous sommes à votre disposition par téléphone ou directement sur place. Nous vous informons sur nos activités, nos événements à venir et répondons volontiers à vos demandes et à vos questions. Les permanences peuvent aussi être un moment informel de discussions autour d'un café. Alors, n'hésitez pas, venez ouvrir la porte du Passage41!

A vos agendas!

Sortie pour les préadolescents (5P à 8P)

Samedi 6 mai

Toute la journée, sur inscription.

Soirée cinéma

Samedi 10 juin

Projection d'un film en plein air.

Apéro déco

Mardi 20 juin

Fête de clôture de l'année scolaire Mercredi 28 juin

Notre animation "phare" du mois de mai:

Animation jeux

Nous serons présents dans le parc de la Gradelle (au milieu des immeubles devant la ludothèque), les **jeudis 11 et 18 mai** et les **jeudis 1^{er} et 8 juin** de 16h00 à 18h00. Nous installerons des jeux de toutes sortes. Des jeux d'adresse, de balles, de ballons, de vitesse, d'équilibre, de volants, de cordes, de société, etc. Vous pourrez jouer seul, à deux, à quatre, en groupe, en famille, avec vos grands-parents, avec vos frères, avec vos sœurs, avec vos copains, avec vos copines.

Un goûter vous sera servi. Venez nous faire un petit "coucou" et jouer pour le simple plaisir du jeu. En cas de mauvais temps, l'animation aura lieu dans les locaux de la ludothèque.

Cette animation est une organisation du Passage41 et de la ludothèque de Chêne-Bougeries.

Et encore...

Venez découvrir notre décoration-exposition de printemps. Des disques microsillons 33 tours et 45 tours déclinés sous diverses formes. Cascades, façades, mobiles, tableaux, disques cassés, disques pliés, etc.



Nos offres d'activités et d'animations



Secteur enfants, 1P-4P

Tous les mercredis sur inscription de 8h00 à 18h00.

Secteur préadolescents, 5P-8P

Tous les mercredis sur inscription de 11h30 ou de 13h30 à 18h00.

Pour les enfants

et les préadolescents

Du lundi 3 au vendredi 28 juillet

Centre aéré d'été.

Secteur adolescents (12-17 ans)

Snacks les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30

Accueil libre:

- mercredi: 16h00 - 19h00
- vendredi: 17h00 - 22h00
- samedi: 17h00 - 21h00

Pour le secteur tous publics, les activités des Aînés et les différents cours proposés, vous pouvez nous téléphoner ou consulter notre site internet: www.passage41.ch



maison de quartier de chêne-bourg
Rue François-Perréard 2
1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 96 78

lespot.ch

Horaires d'ouverture de la MQ

- lundi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 20h00
- mardi: 14h00 - 22h00
- mercredi: 9h00 - 21h00
- jeudi: 9h00 - 21h00
- vendredi: 14h00 - 22h00
- samedi et dimanche selon activités

Ouverture du secrétariat

- lundi: 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00
- mardi: 14h00 - 16h00
- jeudi: 9h00 - 12h00

Edito

Les vacances d'été approchent à grands pas. Nous proposons pour cette période estivale des centres aérés pour les enfants de 6 à 12 ans avec une prise en charge à la journée et des activités en fonction du temps. Pour les plus grands, nous partirons tous les jours avec notre minibus à la découverte de nombreuses activités telles que l'accrobranche, la piscine et des excursions en montagne. Pour clore chaque semaine de centre aéré ados, nous passons une nuit en extérieur autour d'un sympathique repas. Venez nous retrouver à la MQ-Le Spot pour de plus amples informations.

Centre aéré adolescents et pré-ados

Pour les jeunes dès la 8P et ceux du cycle d'orientation.

Du 3 juillet au 14 juillet

L'école est enfin terminée, le soleil est là, bien présent. Il est temps de faire des activités super sympa avec une équipe encadrante au top.

Accueil: de 10h00 à 19h00 (attention cet horaire peut varier selon l'activité prévue).

Prix: CHF 150.- la semaine, (25% de réduction dès l'inscription du 2^e enfant de la même famille.)

Aucun jeune ne doit être empêché de participer au Centre aéré pour des raisons financières; en cas de difficultés, contactez-nous, un arrangement est possible.

Inscription: depuis le vendredi 29 avril à 20h00. **Attention: le nombre de place est limité à 13 participants par semaine!**

Accueil du mercredi midi

Nous mettons à disposition un espace "pique-nique surveillé". Nous accueillons votre enfant gratuitement de 11h30 à 14h00. Nous l'encadrons lors de son repas. Vous lui fournirez un pique-nique, nous lui fournirons à boire.

Pour cela, vous remplirez une fiche d'adhésion la première fois. Ensuite, au besoin, vous nous avertirez, pour chaque mercredi, via mail ou télé-

(Suite ci-contre)

"Jeux pour tous!" Plaine de Plainpalais



L'équipe de la ludothèque de Chêne-Bougeries participera à la 9^e journée nationale du jeu, en collaboration avec l'association suisse des Ludothèques.

Ces 3 journées se dérouleront sur le thème "Jeux pour tous!"

Vendredi 19 mai de 14h00 à 18h00

Samedi 20 mai de 10h00 à 18h00

Dimanche 21 mai de 10h00 à 18h00

- Jeux adaptés pour les personnes en situation de handicap
- Jeux d'habileté • Jeux de construction • Jeux de parcours
- Jeux ludiques et pédagogiques de sensibilisation

Brisons les tabous, changeons les regards, donnons-nous des clés de compréhension et générons de nouvelles attitudes afin de mieux vivre ensemble. Journées gratuites et pour tous!

Nous vous rappelons notre prochaine soirée jeu du vendredi 9 juin de 19h00 à 22h00, dans nos locaux au 7, avenue des Cavaliers, 1224 Chêne-Bougeries, bus 1 et 9 arrêt ch. de l'Eperon. Repas canadien dès 19h00. Soirée jeu gratuite!

Pour plus de détails: T. 076 616 40 83

phone, de la présence de votre enfant. Ouvert aux enfants dès 6 ans révolus.

Buvette-jeux mobile dans les parcs

Elle revient dans votre parc préféré! Notre buvette-jeux mobile – 100% écologique – sillonne de nouveau les parcs de la commune après les vacances de Pâques, lorsque la météo se montrera clémente! Au programme, différents jeux d'extérieur à disposition des enfants, et la possibilité de partager un café ou un thé avec nous au gré des envies. Vous nous trouverez dehors les mercredis après-midi et les vendredis après l'école, entre le parc de l'Ancienne-Mairie, la place Dechevrens, ou encore le parc Mirany. Au plaisir de vous y (re)voir!

Tout public

Repas des aînés

Tous les jeudis à 12h00

Le jeudi matin, la gourmande équipe de la MQ vous prépare un délicieux repas équilibré. Il ne vous reste plus qu'à venir mettre les pieds sous la table et savourer votre repas dans une ambiance conviviale et décontractée. **Prix:** CHF 10.–, comprenant entrée, plat principal et dessert.

Jeudi détente

Tous les jeudis après-midi dès 14h00

Un groupe de passionnés vous attend pour jouer aux cartes et à différents jeux de société.

M&M's

Les Miams du Mardi

Tous les mardis dès 19h00

Venez partager un repas convivial, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, en famille ou entre amis.

Prix: CHF 3.–/repas. Inscription le jour même à la MQ jusqu'à 18h00.

Soirées Femmes

Mercredi 17 mai

Troc d'habits et accessoires

Un mercredi par mois, c'est vous, mesdames, qui décidez comment vous voulez passer ces moments de convivialité entre femmes. Alors n'hésitez pas à pousser les portes de l'association pour faire part de vos idées et envies à l'animatrice du Spot

ou directement auprès des femmes lors des soirées.

18h30-19h00: installation et préparation de la soirée. 19h00-21h00: animation et repas canadien, sauf s'il est prévu un repas préparé pour l'occasion. Renseignements: Dominique Stern.

Manifestations

Faites de la place

Vide grenier de la place Favre

Samedi 2 septembre de 9h00 à 16h00

La place Dechevrens est réservée pour le marché des enfants.

Inscription pour le vide grenier adulte, à lire attentivement!

En raison de la forte demande, nous donnons rendez-vous aux habitants des Trois-Chêne, le **lundi 8 mai à 19h00** pour un tirage au sort qui définira l'ordre d'accès aux inscriptions, ceci dans le but de donner la même chance à tous (en raison du tirage au sort, il ne sert à rien de venir en avance!). Vous saurez en temps réel les places disponibles. La somme de CHF 10.– sera à régler lors de l'inscription. S'il reste des places, les inscriptions se feront pendant les heures d'ouverture de la MQ. Pour le marché des enfants, les inscriptions se déroulent lors des ouvertures d'accueil de la MQ dès le 8 mai.

Expositions

Yuri Sory (Pix'ys)

Manga - Photography: Art Life Style

Le rêve d'une personne comme vous qui a souhaité devenir artiste...

Exposition jusqu'au 26 mai

MonaLisaOD & Physalice

Hanami

Illustrations & montages

Pendant que MonaLisaOD dessine des personnages issus de la culture populaire tant japonaise qu'occidentale, Physalice met en scène des mondes inspirés de ses voyages et de ses nombreuses références culturelles. Avec "Hanami", elles partagent leur univers et vous emmènent à sa découverte.

Exposition du 31 mai au 23 juin
Vernissage mercredi 31 mai de 19h00 à 21h00.



Route de Jussy 39
T. 022 348 75 32
F. 022 348 31 90

mqthonex.ch

Vous trouverez ci-dessous uniquement les manifestations et activités ponctuelles que nous proposons ces prochaines semaines. N'hésitez pas à passer nous voir ou à nous contacter pour de plus amples renseignements. Vous pouvez aussi consulter notre site internet: www.mqthonex.ch

Enfants de 5 à 11 ans

Le Crok: les mercredis

Pour la rentrée 2017-2018, les inscriptions sont ouvertes pour les habitants des Trois-Chêne: le mardi 16 mai dès 16h00.

Été 2017

Le centre aéré d'été 1P-7P

La MQT accueille votre enfant durant les quatre semaines du mois d'août, soit du 31 juillet au 25 août.

Tarifs: selon revenu familial brut.

L'Atelier de poterie enfants

Dans le local dédié à cette activité, notre potière Catherine propose aux enfants dès la 2P de participer à un atelier d'une semaine de poterie.

Du 3 au 7 juillet de 9h00 à 12h00

Thème: le jardin (pot de fleurs, épouvantails, etc.)

Du 21 au 25 août de 9h00 à 12h00

Thème: son et terre (carillon, sifflet, etc.).

Préadolescent(e)s et adolescent(e)s

de 12 à 18 ans

L'accueil libre

- mercredi: 14h00 - 19h30

- vendredi: 16h00 - 21h30

- samedi: 14h00 - 17h30

A toutes celles et tous ceux qui veulent se retrouver après les cours ou le travail, nous vous proposons un lieu pour discuter, jouer ou lire, autour d'un billard, d'un baby-foot, d'un ping-pong et d'autres jeux de société. Tous les jeux sont gratuits

et le sirop aussi... Pour toutes suggestions de sorties ou d'activités, contacter Sandra.

L'accueil de midi

La MQT élargit son horaire, en proposant un accueil durant la pause de midi pour les jeunes du C.O. Foron. Les jeudis et vendredis de 11h30 à 13h20.

Possibilité de préparer un repas ensemble. Un four à micro-ondes est à disposition afin de réchauffer les pique-niques.

Les repas du vendredi soir

Viens partager une soirée gourmande entre amis.

Au programme: confection du repas, dégustation de notre menu, soirée jeux, film, discussion, élaboration de projets (sorties, soirées...). Inscriptions à la MQ jusqu'au vendredi 16h00. **Prix:** CHF 3.–.

Adultes - Familles - Aînés

L'atelier participatif de cuisine indienne

Les mardis de 18h00 à 21h30

L'atelier de cuisine indienne animé par Dipali Walser.

Tarif: CHF 15.– par personne (cours et repas compris sans les boissons)

Places limitées. Inscriptions jusqu'au samedi 17h00 précédant l'atelier.

Mardi 13 juin: diverses sauces par ex.: raïta, sambar, curry de légumes. Grill à disposition: chacun amène ses grillades.

Calendrier

des événements

Grande fête des activités

de la MQ

Samedi 10 juin, dès 14h00

Présentations et exposition des activités de l'année. Poterie, bricolage, Baby gym, grands jeux pour les petits et les grands, musique, et aussi des surprises... Entrée libre, boissons et alimentation sur place.

Pour plus d'informations,
veuillez svp consulter
les sites internet
des Centres de loisirs.

PUBLICITÉ



maçonnerie - béton armé - gypserie - peinture

9, ch. du Pâquier
1231 Conches
T. 022 347 20 22
info@spinelli-ge.ch
www.spinelli-ge.ch

L'Association Cirquenchêne
se réjouit de vous accueillir sous
son chapiteau pour ses spectacles inédits
de 2017! Venez nombreux!



Exposition de peintures
du 19 au 21 mai à l'Espace Nouveau Vallon
Vernissage le vendredi 19 mai dès 17h00

Monica Terrani
artiste peintre
et
ses élèves

Exposent leurs peintures à l'huile
Du 19 mai au 21 mai 2017
Espace Nouveau Vallon
Vernissage le vendredi 19 mai de 17 h. à 20h.30

8 Route du Vallon 1224 Chêne-Bougeries

PUBLICITÉ

RESTAURANT 3 COMMUNES

Sabrina vous accueille
chaleureusement dans un cadre convivial.
*Salle de banquets pour entreprises,
anniversaires, etc.*

Service jusqu'à 24h00 - Ouvert 7/7

Tél: 022 349 52 50 Fax: 022 349 66 26
Route de Sous-Moulin 39 1226 Thônex
restaurant3communes@hotmail.com

INSTALLATIONS SANITAIRES DÉPANNAGES



Jésus Carballa
3, route de Cornière
1241 Puplinge
Tél. 079 467 92 80

AÏKIDO

UN ART MARTIAL NON VIOLENT

à THONEX

(Centre Sportif Sous-Moulin) :

ADULTES :

(+ de 18 ans) Mer de 19h00 à 20h30
Ven de 19h30 à 21h00

ADOLESCENTS :

(12+ à 18- ans) Mer de 18h00 à 19h00
Ven de 18h30 à 19h30

ENFANTS :

(7+ à 12- ans) Mer de 17h00 à 18h00
Ven de 17h30 à 18h30



Renseignements :

Natél : 079 416 35 34
Internet: www.aiki-ge.ch

UN MOIS D'ESSAI
GRATUIT

(Sans Engagement)

9^e stage d'été de planeurs télécommandés en montagne à Verbier en août 2017

Les participants dès 12 ans apprennent à piloter un planeur radiocommandé sous notre supervision et dans un cadre montagneux exceptionnel. Cette activité de plein air développe la concentration et les réflexes quand il faut chercher à faire monter son planeur ou pour l'atterrissage parfois délicat. Cette année, nous aurons également un ou deux drones.

Nous accueillons les futurs stagiaires à l'atelier de Chêne-Bougeries pour des cours privés, par exemple le samedi, pour construire ou régler leur planeur ou leur drone.

Cet été au chalet, nous partagerons ensemble les tâches dans la convivialité et la bonne humeur. Les repas sont préparés en commun, ainsi que le rangement et le nettoyage.

Le prix du stage est de CHF 360.- en pension complète.



Dates provisoires des stages :

Stage 1: du mardi 1^{er} au dimanche 6 août

Stage 2: du lundi 7 au dimanche 13 août

Stage 3: du lundi 14 au dimanche 20 août

Pré-inscription et renseignements supplémentaires :

atelier.meuh@bluewin.ch - ou T. 076 384 77 91

Activités loisirs dans les Trois-Chêne

Activités réservées aux Aînés solidaires

Pétanque	Tous les mardis de 14h30 à 16h30 Sauf juillet et août	Chalet Nicolas Michèle Reymermier T. 022 349 84 28
Travaux manuels & bricolage	Tous les jeudis de 14h00 à 17h00 Sauf juillet, août et pour le Jeûne Genevois	Villa Miribel, Chemin de Miribel 4 Claire-Lise Collu T. 022 349 03 33
Scrabble	Vendredis 16 et 30 juin, 8 et 22 septembre de 14h00 à 17h00	Villa Miribel, Chemin de Miribel 4 Josiane Chevrolet T. 022 348 75 22
Évasion en montagne	Tous les jeudis dès 8h30 selon conditions météo- rologiques et nombre de participants Sauf juillet, août et pour le Jeûne Genevois	Départ depuis le parking de la Salle des Fêtes de Thônex Infos : Stamm buvette <i>Nautica</i> , piscine de Thônex, dimanche entre 10h00 et 11h00
Repas convivial	Un mercredi par mois à midi	Divers restaurants des Trois-Chêne Danielle Ruiz, T. 022 348 54 37
Thé dansant	Jeudi 15 juin et mercredi 27 septembre de 14h30 à 17h30	Salles annexes de la Salle des Fêtes de Thônex Madeleine Eberlin T. 022 348 12 37

Association de la Ludothèque thônésienne

(Toutes les activités sont gratuites)

Jouer ou emprunter des jeux : rendez-vous à la ludothèque

Mardi : 16h00 - 18h30, mercredi : 14h00 - 18h00, jeudi : 16h00 - 18h30
(hors vacances scolaires).

Réouverture de la ludothèque avec goûter le mardi 5 septembre de 16h00 à 18h30.

Ecole Adrien-Jeandin, rez inférieur, Dominique Bernheim, T. 076 390 28 48

Soirée jeux pour les familles, ados et adultes	Les vendredis 9 et 16 juin, 15 septembre de 19h30 à 23h00	BOITAJEUX Ch. du Bois-Des-Arts 62 1226 Thônex 1 ^{er} étage pavillon Bois-Des-Arts Anai Ledermann : T. 076 325 66 18 www.boitajeux.ch
Gamers-Time pour tous dès 8 ans	Les samedis 24 juin et 23 septembre de 15h00 à 18h00	BOITAJEUX
Brunch-Jeux pour tous dès 8 ans	Les dimanches 25 juin et 24 septembre de 10h00 à 13h00	BOITAJEUX

PUBLICITÉ



Ecole d'Aïkido
La Voie de l'Harmonie
La Gradelle
2 cours gratuits à l'essai
Informations sur :
www.takemusu-dojo.ch



Pharmacie de
Chêne-Bougeries



Ivan Hamsag, pharm.

PARKING CLIENTS – LIVRAISONS À DOMICILE
OUVERTURE NON STOP: Lu-Ve: 8h00 à 19h00; Sa: 8h30 à 18h00
38, rue de Chêne-Bougeries – Tél. 022 860 26 60 – Fax 022 860 26 61

Genève : initiation au ski pour 1 CHF

Julien Pala est un passionné de ski et de montagne. Il fut moniteur à Crans-Montana, a travaillé dans un magasin de matériel de ski et a obtenu différents brevets à l'Ecole Suisse de ski et de snowboard de Genève, avant de rejoindre la direction en 2003, alors qu'il était âgé de 25 ans à peine.



MALGRÉ LA PRÉSENCE DE NOMBREUX ski clubs à Genève, l'Ecole Suisse de ski et de snowboard de Genève est la seule officielle du canton. Elle est affiliée à Swiss Snowsports, l'association faitière de toutes les écoles de ski du pays. L'ESS de Genève abrite 80 moniteurs qui sortent former les apprentis skieurs les mercredis, les week-ends et pendant les vacances d'hiver. Tout comme Julien Pala, les collaborateurs de l'école ont une activité professionnelle en parallèle de celle effectuée en altitude. En plus de diriger l'ESS, Julien est chef régional à Genève pour *Localsearch*.

Il s'est pris de passion pour ce sport hivernal grâce aux classes de neige, qu'il a découvertes à l'école de Haller. Ce Chênois d'origine regrette aujourd'hui que ces classes blanches n'existent plus ! Il compte se battre, ces prochaines années, pour faire revenir ces camps dans les écoles genevoises. Rencontre avec ce passionné qui, grâce à une initiative novatrice, ouvre les portes des stations à ceux qui ne peuvent habituellement pas se permettre de chausser les lattes.

Présente-nous ton projet d'initiation au ski à 1 CHF.

Il faut savoir que notre sport national est en chute libre. Les ventes de journées au ski baissent depuis longtemps, tandis qu'elles sont en plein boom en Autriche ou en France. Toutes les écoles helvétiques essayent de trouver des solutions pour relancer la machine.

Un jour, j'ai entendu dans le bus une mère expliquer à sa famille qu'elle ne pouvait pas s'offrir une journée au ski. Ceci m'a fait mal au cœur et réfléchir ; de là est née mon initiative. Aujourd'hui, grâce à de nombreux partenaires, nous pouvons offrir, à des jeunes de 6 à 16 ans, une journée de ski pour 1 CHF. Une expédition qui comprend le trajet, le forfait, la location de matériel, ainsi que le repas. Nous faisons cela sur une journée qui se déroule au Massif des Brasses et nous avons effectué notre deuxième édition cette année, au mois de mars. Après cinquante enfants lors de la première saison, nous avons pu emmener cent enfants sur les pistes cette saison. Certains n'avaient même jamais vu de skis ! Cette proposition existe grâce à nos nombreux partenaires, comme le Rotary Club, qui nous a énormément aidés lors de cette dernière édition.

Pour le futur, j'aimerais proposer cet événement sur deux ou trois jours, afin de pouvoir accueillir encore plus d'enfants. Nous verrons si cela est possible, car évidemment, le matériel et les forfaits pour des centaines d'enfants correspondent à un coût très important pour tous nos partenaires. Et une organisation complexe pour notre part...

Votre projet me fait penser qu'il y a peu d'offres low-cost dans les domaines du ski...

Rien de spécial jusque-là effectivement, mais notre initiative a donné

envie à plusieurs stations de jouer le jeu. De nouveaux partenaires nous ont spontanément approchés. Je pense que de nouvelles propositions dans cette direction vont naître. Un déclic s'est produit. Je suis d'ailleurs nommé au Prix innovation du ski suisse avec Swiss Snowsports, qui trouve ce projet merveilleux et innovateur.

Quel est le bilan de cette saison hivernale 2016-2017 ?

Un hiver difficile, puisque c'est le troisième d'affilée sans neige à Noël ! Du coup les inscriptions ont du mal à démarrer. Les gens partent plutôt au soleil qu'à la neige, pendant les fêtes. C'est sûr que les offres low-cost des compagnies d'aviation font de l'ombre à notre activité qui reste chère.

On constate que la neige finit par arriver au printemps. Mais s'il fait déjà 10 ou 15 degrés en plaine, les gens peuvent avoir tendance à rester en bas pour faire du vélo ou du roller au bord du lac. Un hiver donc décalé et à nouveau un bilan en demi-teinte !

Quelles sont les stations les plus fréquentées par les Genevois parmi les valaisannes, les vaudoises ou les françaises ?

On trouve diverses clientèles à Genève ! Les plus fortunées profitent des stations valaisannes comme Verbier ou Crans-Montana. Une clientèle plus familiale va aux Brasses ou à Praz de Lys-Sommand. Plus généralement, je dirais que les Genevois se rendent

en Valais pour les vacances, comme la semaine de février, et plutôt en France voisine pour les week-ends.

Quels sont les accords entre la Suisse et l'Union Européenne concernant les diplômes et les formations ?

Malheureusement, l'UE ne reconnaît pas le diplôme suisse. Mes moniteurs professionnels ont une carte d'équivalence, qui leur permet d'enseigner en dehors des pistes helvétiques. En Suisse, nous mettons en avant la méthodologie et la pédagogie de l'enfant, plutôt que la technique. Contrairement à la France, nous estimons qu'il n'y a pas besoin d'être un slalomeur hors pair pour enseigner aux tout jeunes.

Le snowboard fonctionne-t-il bien aujourd'hui ou s'est-on éloigné de l'engouement des années 90 ?

Il est toujours bien présent dans nos cours. Je dirais même que 20% des élèves le pratiquent. Nous avons observé une baisse significative il y a trois ans. Le nombre d'élèves augmente à nouveau ces deux dernières saisons. Après, il est évident qu'aujourd'hui c'est plutôt le freestyle et le freeride qui prennent de l'ampleur. Les skis sont larges et relevés de côté. Les jeunes veulent aller dans les snowparcs et faire des sauts.

Les Genevois arrivent-ils au top professionnellement dans le domaine du ski ?

Il y a une très bonne structure aujourd'hui dans notre ville. Le Genève Snowsports organise des compétitions, mais c'est quand même dur de percer. Il faut trouver des sponsors et il n'y a pas de sports-études dans notre canton pour cette discipline. Un Genevois pourra skier les mercredis et les week-ends, tandis qu'un jeune en station, qui finit l'école vers 15h.00, pourra s'entraîner quasiment chaque jour ! Nous avons tout de même Loïc Burri, un Genevois qui commence à être connu dans le domaine du freeride. 🏔️

PROPOS RECUEILLIS PAR
HERVÉ ANNEN

+ d'infos

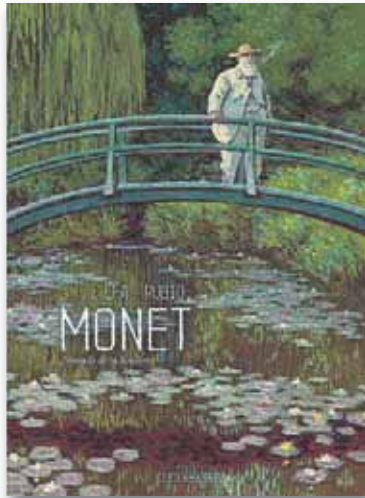
www.ess-geneve.ch
www.genevesnowsports.ch

Les BDs du mois

CHRONIQUES DE STEPHAN BRUGGMANN

Monet

Salva Rubio/ Ricard Efa
Le Lombard



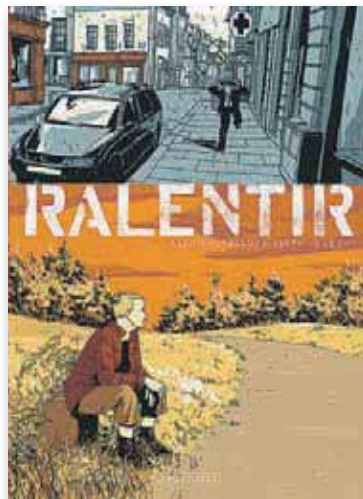
« La couleur est mon obsession quotidienne, ma joie et mon tourment. » De son éveil artistique à ses années maudites et désargentées, découvrez la vie de Claude Monet en BD. Durant toute son existence, le peintre n'aura de cesse de donner une nouvelle réalité à la peinture: rendre la lumière et les couleurs dans tout leur éclat. Pour ce faire, il fait voler en éclats tous les codes habituels de la peinture en vogue à son époque. Il travaille notamment en plein air afin de capter le monde pour mieux l'interpréter. Cette manie lui vaudra quolibets et le rejet de l'establishment car la bonne peinture, c'est bien connu, ne s'exécute qu'en atelier! A 40 ans, Monet est enfin reconnu. C'est d'ailleurs le titre de l'un de ses tableaux, *Impression soleil levant*, qui, par dérision d'un journaliste au départ, donnera le LA d'un nouveau courant: l'impressionnisme.

Cette biographie en images respecte scrupuleusement la chronologie des événements, plongeant dans l'âme de l'artiste. Le trait est somptueux, ce qui est quand même la moindre des choses pour un si grand peintre.

Ralentir

Horellou / Le Hay
Le Lombard

Une rencontre entre deux personnes que tout oppose: le petit commercial ultramoderne et ultratechnologique trouve dans sa voiture une autostoppeuse quelque peu roots. Un dialogue se noue et au gré des rencontres semées sur leur route, David va commencer à se poser sérieuse-



ment des questions sur sa façon de vivre.

Dans notre société connectée, l'accroissement constant du tout technologique et l'augmentation sans frein du rythme de vie provoque une très forte pression professionnelle et sociétale. L'homme s'épuise. Tenons-en pour preuve le nombre croissant de burn-out. Donc, *Ralentir*, pour ne pas s'épuiser, *Ralentir*, pour faire le point ou *Ralentir* pour vivre autrement...

Ce thème est très en vogue actuellement dans le monde de la création littéraire, bédéesque ou cinématographique; il est le reflet d'un véritable malaise que ressentent un nombre croissant de gens dont je fais partie. Ce livre ne donne pas de solutions, il pose des questions.

.....

L'anniv' de Lagaffe

Franquin
Dupuis



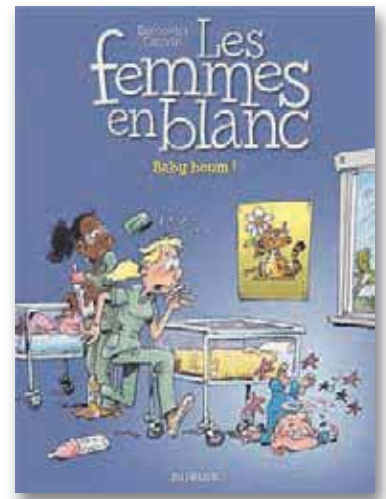
M'enfin, on ne présente plus Gaston Lagaffe, le pire employé de bureau du monde! Le plus travailleur des paresseux! (En effet, pour rire, dressez la liste de ses inventions loufoques et multipliez par le nombre d'heures nécessaires à la fabrication, ajoutez

celui, fondamental, de la conception et enfin celui des mois d'hôpital indispensables à la remise sur pied et vous constaterez que Gaston est un infatigable travailleur.) Le plus attachant des parasites!

Alors pourquoi présenter cet anniversaire? Mais pour mieux répondre à la question posée par *Ralentir*. Un autre mode de vie est possible! Gaston nous montre la voie: de la fantaisie (pensez à cet extraordinaire gaffophone qui enchante les sens de tout mélomane solide ou à cette photocopieuse qui produit des avions en papier); des amis; de vraies priorités (nature et animaux); le rejet des complications inutiles de notre monde (courriers et autres contrats); la recherche perpétuelle du moindre effort, parfois au prix d'un harassant labeur (la *mastigaston* machine très esthétique qui permet de mâcher sans effort ou cette merveille de *planteuse de clous* qui plante toute seule un clou, mais dont la fixation nécessite deux clous plantés manuellement).



Voilà un modèle à suivre! Si le monde était peuplé de Gastons farfelus, il serait différemment dangereux, mais il y aurait moins de burn out, sauf pour les obsédés du contrat. Bon anniversaire!



Les femmes en blanc - Tome 39

Raoul Cauvin / Philippe Bercovici
Dupuis

J'ai souvent dit dans ces pages que certaines séries vieillissaient bien et que d'autres on ferait mieux d'abandonner. Pour ce qui est des *Femmes en blanc*, il faut que ça continue!

Raoul Cauvin est quand même un type incroyable! Scénariste protéiforme, il anime des séries depuis plus de cinquante ans. Pensez un peu: *L'Agent 212*, *Boule et Bill*, *Boulouloum* et *Guiliguili*, *Cédric*, *Cupidon*, *Godasse* et *Godaille*, *L'Homme aux phylactères*, *Jess Long*, *Mirliton*, *Les Mousquetaires*, *Natacha*, *Les paparazzi*, *Pauvre Lampil*, *Pierre Tombal*, *Les psy*, *Sammy*, *Les tuniques bleues*, *Les voraces* et même une incursion dans le monde de *Spirou* et *Fantasio* (OK, ce ne fut pas sa plus belle réussite). La liste n'est même pas exhaustive, mais je n'ai cité que ce que j'aimais bien.

Donc, les *Femmes en blanc*... C'est un peu l'envers du décor, c'est ce que nous subodorons lorsque nous sommes hospitalisés sans vouloir vraiment l'admettre, c'est le quotidien terne et les malaises sociaux sous forme de rires. Non sans plaisanter, les *Femmes en blanc* ressemblent à du vécu dont on peut rigoler.

PUBLICITÉ

montefusco S.A.
Parquets - Revêtements de sols
Nettoyages

Boulevard d'Yvoy 1A • 1205 Genève • T. 022 320 44 44 • F. 022 321 22 02
M. 079 624 34 05 • antonio.montefusco@bluewin.ch • www.entreprisesmontefusco.ch

Littérature

Les dernières lectures au Bibliobus

PAR AURÉLIE GINDRE ET MICHEL HARDEGGER

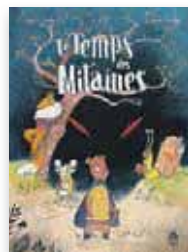
Adulte

**Nous allons mourir ce soir**

de Gillian Flynn

C'est un tout petit livre de 96 pages. Un roman noir. Un roman un peu irrévérencieux, un peu fantastique... un mélange de genres. Bref une petite pépite avec un bon twist à la fin, tout ce qu'on aime.

Jeunesse

**Le temps des mitaines**

de Loïc Clément et Anne Montel

Dans un monde enchanté où les animaux ont des pouvoirs magiques et les maisons sont faites à partir de tasses de thé ou de boîtes de conserves, venez suivre les aventures d'Arthur, un ourson qui s'invente détective avec ses amis Kitsu, Pélagie, Gonzague et Willo. L'illustratrice a un talent fou pour les dessins tendres et sensibles. Bande dessinée dès 8 ans.

**Danser au bord de l'abîme**

de Grégoire Delacourt

Quand la passion amoureuse s'invite, quels que soient l'âge, la situation, le lieu ou sexe, elle emporte tout. Emmanuelle est mariée avec Olivier depuis 18 ans. Ils vivent heureux et confortablement avec leurs trois enfants dans la banlieue de Lille. Un jour pourtant, elle se laissera tenter par un regard, une rencontre. Le petit battement d'ailes d'un papillon qui emportera tout dans sa vie. Un roman doux et dur sur les espérances et les doutes, sur la passion amoureuse et sur le prix des rêves.

**La bulle**

de Timothy de Fombelle et Eloïse Scherrer

Avec ce nouveau texte, Timothy de Fombelle nous plonge dans le quotidien d'une petite fille mélancolique. Pour découvrir d'où vient son mal-être, elle va s'armer et partir avec ses compagnons à la recherche de cette créature terrifiante. Un album sublime soutenu par des illustrations magnifiques. A découvrir.

Album dès 6 ans.

PUBLICITÉ

Auberge Communale de Thônex

Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
Tél. 022 348 76 70 - Fax: 022 348 00 15 - Mobile: 079 479 34 56
Alain Akar
e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
Ouvert 7/7 de: 7 h 30 à 1 h du matin
Service jusqu'à 23 h 30 - Parking assuré

ATELIER DE PEINTURE "LA JOIE DE PEINDRE"
Stimulation créative pour enfants et adultes
Mardi 17h15 - 18h30 - Mercredi 16h30 - 17h45

5, av. Dechevrens
1225 Chêne-Bourg
022 349 81 72
nancy.tikou@bluewin.ch
www.apec-ge.ch

30 séances garanties
de début octobre à fin mai

Avec Cuivretout, prenez la bonne direction...

30 ans

cuivretout
LES TOITURES
the top roofing

FERBLANTERIE
COUVERTURE
ETANCHEITÉ
ENTRETIEN

Route de Chêne 82 - 1224 Chêne-Bougeries | T: 022 781 81 81 | www.cuivretout.ch

**Hygiéniste dentaire
diplômée indépendante**

membre Swissdentalhygiénists-
reconnaissance CRS

- contrôle annuel, dépistage caries
- détartrage doux avec ou sans ultrasons
- soins pour dents sensibles et saignements
- polissage et blanchiment

Daniela Christen
ch. du Pont-de-Ville 7
Chêne-Bougeries

022.348.42.49
Parking gratuit

Les chemins inconnus

PAR DAVID ET JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

Une fois que vous aurez découvert dans la grille les 28 noms de rues et chemins de Chêne-Bougeries dont la liste vous est donnée ci-dessous, vous pourrez obtenir, avec les 19 lettres qui vous resteront, deux noms de chemins, l'un à Thônex et l'autre à Chêne-Bourg.

La lecture des noms, dans la grille, peut se faire horizontalement, verticalement ou diagonalement, à l'endroit ou à l'envers.

R	I	G	A	U	D	S	E	Y	M	A	Z	B
O	C	H	A	L	L	E	N	D	I	N	P	R
J	O	U	L	E	T	P	U	T	H	O	N	A
O	T	O	R	N	A	L	E	T	T	E	S	S
U	R	D	M	M	A	R	I	I	N	I	R	I
X	È	D	I	S	E	G	O	N	D	E	N	E
C	N	O	R	T	E	C	H	A	I	X	G	R
G	A	R	A	N	C	E	M	N	P	A	D	B
G	V	E	N	S	C	H	U	O	T	G	U	R
R	I	T	Y	J	N	M	È	I	E	O	P	I
I	L	D	E	L	U	C	M	N	L	T	U	D
L	L	È	È	P	E	H	O	N	E	Y	Y	E
S	E	T	R	I	E	R	A	C	H	A	R	D

ACHARD	CHÈNE	ETRIER	MARTIN	ROJOUX	Solution à envoyer à la Rédaction du Chênois. Le ou la gagnant(e) recevra un cadeau.							
BRASIER	DELUC	GARANCE	MIRANY	SEGOND								
BRIDE	DORET	GIDE	MUNIER	SEYMAZ								
CÈDRE	DUPUY	GOTY	NAVILLE	TORNALETES								
CHAIX	EPERON	JOULET	PUTHON									
CHALLENGIN	ERMITAGE	JURA	RIGAUD									

Sornettes & fariboles

Eh oui, nous avons encore des chemins. Sur les terrains qui n'ont pas été croqués par les immeubles ou broutés par le CEVA. Certes, ils ne sentent ni la violette ni la noisette, plutôt les gaz d'échappement, mais on respire ce que l'on a sous le nez. Il s'aménage même de nouveaux chemins et il faut leur trouver un nom.

Un de nos amis, un ex-maire (il disait qu'il faisait partie des "maires d'alors") se creusait la tête. Il émit un nom inconnu à la consonance forestière.

– Mais des noms pareils, on ne sait pas qui c'est, objectai-je faiblement.

Il se fâcha presque.

– Ce sont des maires d'alors.

Je ne pus m'empêcher de penser qu'un jour, le sien figurerait sur la plaque d'un des chemins.

– Il y a tant de quartiers à la dénomination plus riante! Tiens, les oiseaux, il y a même un chemin des sittelles... Ou des mammifères, voire des cavaliers et des amazones.

– Il n'y en a plus, ou peu.

Me revient en mémoire un nom qui m'avait longtemps intriguée: "rue de la Montagne aux herbes potagères". Je décidai d'aller y voir de plus près. Las, dans le vieux quartier de Bruxelles, je trouvai une étroite ruelle principalement occupée par des agents de change. Pas la moindre herbe potagère.

Je n'ai pas vu la nouvelle plaque sur le nouveau chemin. Il y a gros à parier qu'elle porte un nom imprononçable, excepté pour les assidus du Rochat-Lohmann, l'un ayant épousé l'autre. Ils reposent au cimetière de Chêne-Bougeries. Ainsi finissent les pédagogues.

LILIANE ROUSSY

Trouvez le film

PAR JEAN MICHEL JAKOBOWICZ

En complétant les 12 mots qui se trouvent dans le tableau ci-dessous, vous trouverez dans la colonne du milieu le nom d'un film de 2011 qui retrace le voyage en Europe d'un jeune couple américain. Pour vous faciliter la tâche, nous avons complété le premier de ces mots.

C	L	A	M	E	U	R
A	L	L		A	G	E
É	P	I		G	L	E
A	C	C		E	I	L
A	S	T		C	O	T
C	E	N		I	M	E
C	A	N		R	I	S
C	R	A		U	L	E
B	A	V		R	D	E
B	O	U		D	O	N
B	R	A		L	L	E
C	U	I		I	N	E

Solution à envoyer
à la Rédaction du Chênois.
Le ou la gagnant(e)
recevra un cadeau.

Solutions du n° 523

L'artisan inconnu

Réponse: Menuisier
Gagnante: Michèle Marsaux, de Thônex

Trouvez le film

Réponse: Jeux dangereux
Gagnant: Claude Bernheim, de Chêne-Bourg

Sucr  -sal  

Une dorade aux amandes,   a vous tente ?

Prenez une grosse dorade ou 2 moyennes que vous faites vider et   cailler par le poissonnier.

Avec de bons ciseaux coupez les nageoires, lavez la dorade,   pongez-la dans un papier absorbant. Posez-la dans un plat allant au four, arrosez d'huile d'olive, puis de vin blanc, salez, poivrez.

Mettez    cuire    four chaud 230 degr  s pendant 30 minutes. Dans une po  le sans mati  re grasse, faites blondir les amandes effil  es et mond  es en les retournant    la spatule.

Aussit  t la dorade cuite, sortez-la du four et parsemez d'amandes.

Servez avec un riz cr  ole.



En Mai misez
sur la couleur...

Brushing + Couleur
+ soin :

~~85.-~~ **68.-**

Manucure + vernis
semi-permanent :

~~49.-~~ **39.-**

-20% sur nos forfaits couleurs
et sur la manucure
du 2 au 31 Mai 2017

Printanges Coiffure Mixte & Onglerie
Rue de Genève 140 - 1226 Thônex

☎ **022 348 67 66**

CB Acceptées - WiFi Gratuit - Tarifs AVS